

BULLETIN DU COMITÉ

DE

L'ASIE FRANÇAISE

PUBLIÉ MENSUELLEMENT

AVEC LA COLLABORATION DE

MM. Robert de Caix de Saint-Aymour; Jean-Louis Deloncle; Henri de Peyerimhoff de Fontenelle; Henry Bidou; Charles Mourey, etc., etc.

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction au Bulletin du Comité de l'Asie Française, Paris — 19, rue Cassette, 19 — Paris

SOMMAIRE

5 ^e liste des souscripteurs.....	181
Le prince Henri d'Orléans.....	182
Les possibilités économiques de l'Indo-Chine, par PIERRE PARADAN.....	185
La Marine chinoise : son importance, son avenir, par JEAN DE LA PEYRE.....	191
Dans la « France du Levant », par RAYMOND Kœchlin.....	195
Asie Française : L'Exposition d'Hanoi. — Le commerce de l'Indo-Chine en 1900. — L'avenir de l'Indo-Chine au point de vue minier. — Le développement du Laos. — Les voies de communication au Laos. — Expériences de culture et d'élevage au Lang-bian.....	205
Chine : Le protocole de Pékin.....	211
Japon : Le développement des chemins de fer. — Consommation du sucre. — Le trafic des ports japonais. — La Compagnie de navigation japonaise Nippon-Yusen-Kwaisha. — Une chambre de commerce allemande à Yokohama.....	213
Asie Russe : La franchise de Vladivostok. — Le port de Dalny. — Le musée de Ghéok-Tépé.....	214
Turquie : Le chemin de fer de Bagdad. — Mouvement commercial d'Erzeroum en 1899. — Les houilles d'Héraclée. — Le chemin de fer de Smyrne-Aïdin. — Mouvement commercial d'Alexandrette. — Commerce de Chypre en 1899. — Les colonies juives de Palestine. — Navigation par Suez en 1899 et 1900.....	217
Perse : La nouvelle route anglaise de l'Inde au Khorossan.....	224
Asie Anglaise : L'expédition d'Aden. — Mouvement maritime et commercial du port d'Aden du 1 ^{er} avril 1899 au 31 mars 1900.....	225
Nominations officielles. — MINISTÈRE DE LA GUERRE : Armée de terre; armée coloniale. — MINISTÈRE DE LA MARINE. — MINISTÈRE DES COLONIES. — MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.....	226
Bibliographie.....	228

CARTES ET GRAVURES

Dernière photographie du prince Henri d'Orléans..	183
Carte de l'Indo-Chine.....	187

AVIS

MM. les Ministres de l'Intérieur (en date du 20 février 1901), des Affaires étrangères (en date du 11 mars), de la Marine (en date du 13 mars), de l'Agriculture (en date du 6 février), du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes (en date du 12 février), des Travaux Publics (en date du 16 avril), et de la Guerre (en date du 30 mai), ont autorisé les fonctionnaires et officiers de leur département à adhérer à l'œuvre du Comité de l'Asie Française.

M. le Ministre des Colonies a donné, le 18 juillet, la même autorisation aux fonctionnaires de son département, à la condition qu'ils ne fassent pas partie du Comité de direction.

5^e LISTE DES SOUSCRIPTEURS

<i>Report du Bulletin n° 4. . .</i>	37.561 »
MM.	
J. Barrès, syndic de la presse coloniale.	25 »
Albert Defrance, ministre plénipotentiaire.	25 »
Capitaine Seauve, de l'artillerie coloniale.	45 »
Les officiers de l'artillerie coloniale à Toulon.. . . .	12 »
Lieutenant H. Cauvin, de l'artillerie coloniale.	12 »
Colonel de Villelles, directeur du génie, à Besançon.	12 »
L. Fichet, commissaire de la marine.	12 »
Lieut. Génie, des tirailleurs algériens.	12 »
Lieutenant de Warrechin, de l'infanterie coloniale.	25 »
<i>A reporter. . .</i>	37.711 »

<i>Report.</i> . . .	37.714 »
Lieutenant-colonel Rougier, directeur des chemins de fer de Kayes.	25 »
Capitaine Hébert du 28 ^e de ligne.	12 »
Henri Diamanti, ingénieur-directeur du chemin de fer Pékin-Hankéou.	30 »
Commandant Brouet, état-major général de la marine.	25 »
L.-G. Le Roux, consul de France.	12 »
Lieutenant Maurel, à Gabès.	16.50
Lieut.-colonel de Lazareff, attaché milit. à l'ambassade de Russie.	24 »
Réunion des officiers de Morondava.	30 »
Georges Roustan, libraire à Paris.	12 »
Jules Lemetter, à Paris.	12 »
Réunion des officiers de Fountatahouine.	12 »
Félix Faure, ingénieur à Sam-Kita.	15 »
Bibliothèque des offic. du 6 ^e colonial.	12 »
Louis Durand, professeur au lycée de Tarbes.	12 »
De Marcilly, consul de France.	50 »
De Panafieu, chargé d'affaires de France au Siam.	25 »
Honoré L. Arnavon, planteur à Dalat.	25 »
Bibliothèque des officiers du 9 ^e colonial, à Hanoï (premier semestre).	6 »
Pierre Deffarge, à Montévidéo.	50 »
M ^{me} Schefer, château de La Croix.	15 »
Em. Dorr, à Thiverval.	12 »
A. Forgues, agent commercial de France à Irkoutsk.	25 »
De Coulgeans, consul de France.	25 »
Bibliothèque des officiers du 129 ^e d'infanterie.	12 »
C ^{te} de Saint-Exupéry, Le Mans.	12 »
Dé Rodellec du Porzic, enseigne de vaisseau.	25 »
Pierre Bruno, à Cette.	25 »
Antoine Bruno jeune, à Philippeville.	25 »
Lieutenant Coquibus, de l'infanterie coloniale.	15 »
Bibliothèque des officiers du 3 ^e colonial.	18 »
Capitaine Georges Poirier, de l'infanterie coloniale.	25 »
H. Brisson de la Messardière, à Ramaduelle.	25 »
Bibliothèque des officiers du 2 ^e colonial.	12 »
Chambre de commerce de Dunkerque.	400 »
Paul Embry, à Chatou.	25 »
G. Pillias, attaché au cabinet du secrétaire général, Tananarive.	15 »
Ch. Lambert, agent de la C ^{ie} Lyonnaise, au Betsiriry.	24 »
Cercle des officiers de Bourges.	20 »
Ed. Blanc, membre de la commission cent. de la S ⁶ de géog. de Paris.	100 »
<i>A reporter.</i> . . .	38.971 50

<i>Report.</i> . . .	38.971 50
Moysan, lieutenant de vaisseau.	12 »
Jean Bertot, architecte de la Ville de Paris.	25 »
Philippe Richemond, à Paris.	25 »
Maurice Pinguet, à Paris.	12 »
Mission catholique de Chung-king.	25 »
A. Gallois-Montbrun, à Pondichéry.	25 »
J. Süe, négociant à Bordeaux.	25 »
Raphaël Monnet, consul de France.	25 »
J. Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque.	25 »
TOTAL. . . .	39.170 50

Nous sommes heureux de signaler l'appui que vient de nous apporter la Chambre du Commerce de Dunkerque en nous adressant une souscription de 400 fr. Précédemment nous avons déjà reçu de la Chambre du Commerce de Lyon une souscription également importante de 300 francs. Presque toutes les Chambres de Commerce des départements ont d'ailleurs tenu à nous assurer de leur sympathie et nous ont prévenus qu'elles n'ajournaient la fixation de leur contribution personnelle à notre œuvre que jusqu'à leur plus prochaine session.

Cet appui des Chambres du Commerce nous est particulièrement précieux. Il nous sera d'un aide très puissant pour atteindre le but patriotique que nous nous sommes proposé. Aussi avons-nous décidé, dans cet esprit, d'inscrire de droit parmi les membres du Comité de l'Asie les présidents des Chambres du Commerce qui voudraient s'intéresser à nos efforts.

Nous espérons que cette mesure leur sera sensible et nous attendons avec confiance leur acceptation.

LE PRINCE HENRI D'ORLÉANS

Le Comité de l'Asie Française a perdu un de ses membres les plus marquants, un de ceux qui avaient le plus contribué à sa fondation : le prince Henri d'Orléans est mort le 9 août à Saïgon, dans cette Asie qu'il s'était assigné pour but d'explorer et de donner, aussi largement que possible, à la France. Quoiqu'il n'eût, en effet que trente-quatre ans — il était né le 16 octobre 1867 — le prince Henri d'Orléans était un « asiatique » de marque. C'est l'Asie qu'il avait choisi comme champ d'action, presque aussitôt après qu'une sorte de privilège à rebours, créé par les lois d'exception, lui eut interdit d'exercer, comme il l'avait rêvé, son activité en France. Le prince Henri voulait, en effet, être soldat ; en 1886 il concourait pour l'admission à Saint-Cyr : c'était le moment où les lois d'exception étaient votées contre les membres des familles ayant régné en France. Ses compositions lui furent renvoyées. La composition française avait pour sujet : « la France d'outre-mer. » Après lui avoir vainement consacré de la copie d'examen, le prince Henri allait donner sa vie à cette France extérieure. Dès 1887 il regardait au dehors, il entreprenait le tour du monde, s'arrêtant

surtout aux Indes, d'où il rapportait un récit, d'un tour agréable et simple : *Six Mois aux Indes*.

Peu de temps après son retour, le prince Henri renonça à mener la vie de grand seigneur oisif, qui aurait pu le tenter et le retenir à Paris. Son père, le duc de Chartres, l'associa à M. Bonvalot dans la redoutable exploration du Thibet inconnu que ce voyageur accompli allait entreprendre. Le prince partit joyeu-

sement pour cet âpre voyage. Le 1^{er} septembre 1889 les deux explorateurs, auxquels s'était joint un missionnaire belge du Turkestan, le Père Dedecken, qui avait choisi cette route aussi difficile que détournée pour rentrer en Belgique, franchissaient la frontière de Chine. Le 26 décembre 1890 ils émergeaient de l'inconnu, arrivant sur les bords du fleuve Rouge. Comme l'écrivait plus tard le prince Henri, ils venaient d'aller de Paris au Tonkin par terre. Sur ce long itinéraire ils avaient franchi 1.500 kilomètres de plateaux et de cols, dans les régions les plus effroyables du Thibet, entre la plaine du Turkestan et les vallées tibétaines du sud, qui renferment presque toute la population de cette province. Ce que dut être ce voyage, fait en plein hiver, à des altitudes constantes de 4 à 5.000 mètres et quelquefois plus, ceux qui ont entendu M. Bonvalot, lors de la réception qui lui fut faite, à lui et à ses compagnons, en Sorbonne, par la Société de Géographie, ont pu le deviner. Le prince Henri, qui partagea avec le chef de la mission et le Père Dedecken la médaille d'or de la Société de Géographie, trouva à son retour la notoriété, on pourrait même dire la popularité. Il revint explorateur consacré. Mais, ce qui valut encore mieux, il revint trempé, prêt à de nouveaux voyages : ce n'est pas en vain qu'il avait été entraîné sur un pareil terrain

par une énergie comme celle de M. Bonvalot.

Depuis lors, les voyages du prince se sont rapidement succédés. Les séductions de Paris ne l'ont jamais retenu longtemps. Il parcourut les pays voisins du Tonkin avant le règlement des frontières avec le Siam et la Chine. En 1893, il rapporta de ce voyage un ouvrage très intéressant : *Autour du Tonkin*. C'est peut-être le meilleur

des écrits du prince Henri. Avec cette faculté de description agréable que l'on remarque dans tous les autres, il exprime beaucoup d'idées générales, en particulier en ce qui concerne la situation et l'avenir du Laos. Le prince Henri, voyant les Siamois à l'œuvre, avant qu'ils n'eussent lassé notre patience et nous eussent obligés à les rejeter à l'ouest du Mékong, a décrit de la manière la plus heureuse leur brutalité sournoise et en même temps leur « rastaquouérisme » ridicule de parvenus, conquérants des peuples frères du leur qu'ils avaient rencontré au Laos, dont ils déportaient les uns dans la vallée du Ménam, tandis qu'ils écrasaient les autres d'impôts.

En 1894, le prince voulut goûter à l'Afrique, et il fit un beau voyage à Madagascar. Mais l'Asie l'attirait toujours ; sans même rentrer en France, changeant simplement de bateau à Aden, il se rendit en Indo-Chine. Là, il prépara le principal voyage d'exploration qu'il lui était réservé de faire : celui du Tonkin à la vallée du Bramahpoutra, en coupant les vallées du Mékong, de la Salouen et des hautes rivières de l'Iraouaddy. Le prince Henri qui perdit, au moment de partir, son compagnon de Madagascar, M. de Grandmaison, fut accompagné par M. Emile Roux, enseigne de vaisseau, et M. Briffaut, dans cette exploration à laquelle il donnait surtout pour but la reconnaissance du Mékong dans la région intermédiaire entre les



Dernière photographie du prince Henri d'Orléans.
(Phot. Ogerau)

relevés de Francis Garnier au sud et ceux des missionnaires français du Thibet au nord : « Il nous sera permis, disait le prince, de reprendre du sud au nord l'entreprise si française commencée il y a trente ans, par Francis Garnier, l'explorateur du fleuve qui — depuis son entrée en Indo-Chine jusqu'à son embouchure — est géographiquement, sinon encore politiquement, entièrement nôtre. Le cours du Mékong dans le Yunnan, c'est-à-dire sur plus de mille kilomètres, depuis les frontières du Thibet jusqu'à celles du Laos est encore inconnu. Il importe que la conquête scientifique, commencée par des Français, soit continuée par des Français. C'est pour permettre à M. Roux de travailler avec moi en vue de ce but que M. Delcassé a bien voulu l'attacher au ministère des colonies pour la géographie ; nous avons un plan, une idée et la foi, assez pour avoir du moins confiance dans le succès, sinon la certitude. »

Le prince Henri et ses compagnons remplirent scrupuleusement ce programme. Partis de Manhao, ils se dirigèrent sur Sé-mao et coupèrent plusieurs fois le Mékong, qu'ils longèrent d'ailleurs sur une assez grande longueur, en se rendant à Tali-fou. De là ils regagnèrent la vallée du fleuve qu'ils remontèrent constamment jusqu'à Atentsé, à l'entrée du Thibet.

De ce point, il s'agissait de gagner l'Assam britannique. Ce fut la partie la plus dure et pour ainsi dire la plus inconnue du voyage. Les montées et les descentes se succédaient sans nombre pour franchir les couloirs comme celui où passe la Salouen, ou les vallées des hautes rivières de montagne qui forment l'Iraouaddy. Lorsqu'on n'était pas à flanc de montagne, on suivait, dans les bas-fonds, la route encore pire que constitue le lit des torrents. Dans cette haute région, la population est clairsemée et les vivres rares en proportion. Les privations furent constantes et par moment la petite troupe faillit mourir de faim. Elle eut la chance de trouver, au moment le plus critique, les vivres réunis par deux des meilleurs marcheurs envoyés en avant. Mais cette traversée pénible réservait plusieurs joies au prince Henri. Tout d'abord il eut celle de relever un pays entièrement inexploré. En outre, il put éclaircir quelques-uns des problèmes complexes que pose la mosaïque si compliquée des peuples montagnards de la Chine du sud-ouest et de l'Indo-Chine. Enfin, il eut la satisfaction de trouver un bon accueil et de bons auxiliaires chez la plupart de ces peuplades montagnardes qui paraissent composées de braves gens.

Le 24 décembre 1895, le prince Henri, émergent de la région montagneuse, arrivait à Sadiya, le dernier poste anglais dans l'Assam. Son retour fut un triomphe : la presse anglaise, frappée de ce voyage dans des régions considérées comme impraticables, ne tarissait pas d'éloges. Rentré à Paris, le prince reçut la médaille d'or de la Société de géographie, dans une réception magnifique, au cours de laquelle M. Roume, délégué du ministre des colonies, attacha sur sa poitrine la croix de la Légion d'Honneur.

Ce voyage capital a été raconté par le prince Henri dans un beau livre : *Du Tonkin aux Indes*. Le récit est peut-être un peu coupé, comme l'avait été la rude exploration elle-même, mais il renferme un grand nombre de renseignements du plus haut intérêt, et le ton ne cesse d'en être du plus grand agrément.

A partir de ce moment, l'Afrique surtout prit le prince. La question d'Ethiopie se posait. Le jeune explorateur visita deux fois ce pays et fut admirablement reçu par Ménélik. Il avait conçu le projet d'aller, par l'Est, retrouver la mission Marchand qui se dirigeait vers le Nil. Des circonstances indépendantes de sa volonté ne permirent même pas au prince de commencer la mise à exécution de cette entreprise patriotique. Fachoda survint, qui enlevait tout objet à des plans de cette nature et en faisait irrémédiablement des rêves du passé.

Mais l'activité du prince Henri ne pouvait cesser parce que, sur un point, l'action de la France avait été paralysée. Les événements de Chine avaient rappelé son attention sur l'Asie. Peu de temps après la création de notre Comité, il repartit pour l'Extrême-Orient. Nous attendions beaucoup de ce voyage qui devait avoir pour théâtre principal la Corée, que le prince voulait étudier au point de vue des « possibilités » que ce pays, en voie de transformation, pouvait offrir à l'activité française. Malheureusement le prince Henri ne devait pas aller jusque-là. Il ne pouvait pas passer devant l'Indo-Chine, le champ ancien de son activité, sans lui consacrer encore quelques efforts. C'est en explorant le pays entre le Mékong et l'Annam méridional que le prince a contracté le mal qui obligea de le transporter à Saïgon, au prix de mille fatigues, et auquel il finit par succomber.

Le prince Henri d'Orléans est mort avant d'avoir pu donner sa mesure et rendre tous les services que son pays, auquel il était passionnément dévoué, pouvait attendre de lui. L'explorateur n'était pas encore arrivé à la pleine possession de lui-même : certaines pages de ses récits intéressants et vifs révèlent un sens de l'observation qui n'était pas encore absolument sûr de lui-même, mais montrent ce qu'on pouvait espérer de la maturité. C'est une force utile et encore en partie inemployée qui disparaît avec le prince Henri. Mais il laisse derrière lui un bel exemple : il sut s'arracher aux plaisirs faciles de Paris, s'imposer dans un but constant la rude discipline des grands voyages. Cela n'est pas un effort négligeable, un mérite médiocre lorsqu'il s'agit d'un homme qui aurait pu si facilement s'enliser dans les facilités de sa vie. Le prince Henri fut un homme de bonne volonté, il n'est pas indigne d'aller dormir à côté des meilleurs de ceux qui reposent à Dreux dans la nécropole de sa Maison.

Personne ne ressentira plus profondément la mélancolie de sa mort que ses collègues du Comité de l'Asie Française parmi lesquels il laisse un vide impossible à combler.

AVIS IMPORTANT

Pour être adhérent à l'œuvre du Comité de l'Asie Française, il suffit de verser une souscription quelconque.

1° Les adhérents qui versent une souscription annuelle d'au moins 300 francs reçoivent le titre de donateurs.

2° Un versement d'au moins 1.000 francs donne droit au titre de bienfaiteur.

3° Les adhérents versant une souscription de 12 francs et au dessus reçoivent le Bulletin du Comité pendant les douze mois qui suivent leur souscription.

LES

POSSIBILITÉS ÉCONOMIQUES

DE L'INDO-CHINE

Dans les pages qui vont suivre, on se propose simplement d'exposer aussi clairement que possible quelques-uns des faits relatifs à la valeur économique de l'Indo-Chine, faits indubitables dont la permanence permet d'asseoir une politique prévoyante et pratique, procédant avec une énergie raisonnée, méthodique et persévérante, vers un but nettement entrevu. Les initiés se plaindront sans doute de rencontrer dans cette étude trop de choses déjà connues, et les esprits critiques, des affirmations trop simples. C'est, si j'ose dire, pour le « grand public » qu'on écrit. Malgré les progrès énormes accomplis dans ces dernières années dans le domaine de la vulgarisation des choses coloniales, il n'est pas téméraire d'affirmer que les ressources de l'Indo-Chine ne se présentent pas encore d'une façon bien précise à beaucoup d'esprits. D'ailleurs les mieux informés et les plus passionnés seraient peut-être embarrassés de « chiffrer » leur érudition ou leur conviction. A ce point de vue, les renseignements que l'on a classés dans cette série d'articles ne leur seront pas inutiles. Et, pour le surplus, le bon sens quelque peu élémentaire de M. de la Palisse n'est pas toujours à dédaigner en matière économique.

I

LE MILIEU ET LES DIVISIONS PHYSIQUES

Rappelons tout d'abord que l'Indo-Chine s'étend, en latitude, du 8° 30' au 23° degré au nord de l'équateur; que Saïgon (1) se trouve à peu près sur le même parallèle que Pondichéry, le centre de l'Éthiopie, et la frontière du Nicaragua et du Costa-Rica dans l'Amérique centrale, tandis que le parallèle d'Hanoï (2) passe au sud des bouches du Gange, près de la Mecque et un peu au nord de la ville de Mexico. Toute l'Indo-Chine se trouve donc au sud du tropique du Cancer. D'ouest en est, les longitudes extrêmes sont variables : du 98° au

106° Est de Paris dans la partie septentrionale de la Colonie — la plus large; — du 101° au 107° environ, à la latitude de Saïgon.

La superficie totale des cinq pays de l'Indo-Chine : Cochinchine, Cambodge, Annam, Tonkin et Laos, est, approximativement, de 817.000 kilomètres carrés (1) [France : 536.000 kilomètres carrés; Inde anglaise : 4.924.000 kilomètres carrés; Siam : 628.000 kilomètres carrés].

Nos connaissances géographiques sur notre grande colonie extrême-orientale n'ont pas eu, jusqu'à ces derniers temps, toute la précision scientifique désirable. La triangulation du Delta tonkinois n'a été entreprise qu'en 1900 d'une façon systématique, à la suite de la création du service géographique de l'Indo-Chine, par M. le gouverneur général Doumer; les levés géodésiques en Cochinchine, commencés sous les amiraux, ont été pour ainsi dire abandonnés depuis. — On ne peut nier cependant que nous ne possédions, dès à présent, des données amplement suffisantes sur l'aspect physique de l'Indo-Chine. Les grandes missions, comme celle de M. Favre et de ses adjoints, comme la mission hydrographique du Mékong, de M. le lieutenant de vaisseau Simon, ont fourni d'abondantes moissons; mais bien des collaborateurs inconnus du public, officiers surtout et inspecteurs de la garde indigène, ont contribué à l'œuvre. Le personnel des services civils, au Laos principalement, et, en tête, le résident supérieur M. le colonel Tournier (2), a fourni son contingent appréciable de documents. Enfin, depuis deux ou trois ans, les travaux d'études des chemins de fer ont augmenté d'une façon très notable nos connaissances sur le pays. C'est ainsi, par exemple, que toute la région frontière de la Cochinchine et de l'Annam, et le cours du Haut-Donnai et de ses affluents, qui figuraient presque en blanc ou d'une façon inexacte sur les cartes les plus récentes de l'Indo-Chine, se sont précisés par les travaux sur le terrain d'un nombre considérable de jeunes officiers et de conducteurs de ponts et chaussées placés sous les ordres de M. l'ingénieur Blim.

Les résultats, au point de vue qui nous occupe ici, de toute cette activité déployée peuvent se résumer de la façon suivante.

Considérée sous l'aspect économique, l'Indo-Chine pourrait se diviser ainsi :

1° La région montagneuse du Nord et la chaîne annamitique ;

2° Les plateaux ;

3° La vallée du Mékong ;

4° Les Deltas ;

5° Les bassins côtiers ;

Sans être rigoureuse (3), cette division n'est pas

(1) Cochinchine : 60.000 kilomètres carrés; Cambodge : 120.000 kilomètres carrés; Annam : 260.000 kilomètres carrés; Tonkin : 410.000 kilomètres carrés; Laos : 267.000 kilomètres carrés.

(2) Notamment, en 1900, pour le Tran-ninh et la région dite du Darlac.

(3) Il est évident par exemple que les plateaux pourraient se rattacher à la région montagneuse; que l'on trouve quelques sommets dans la vallée du Mékong, etc.

(1) 10° 46' 57" (Saïgon, observatoire).

(2) Hanoï, tour de la Citadelle : 21° 4' 58".

arbitraire. Elle ne constitue pas seulement un cadre commode pour l'exposé de la géographie physique et économique de l'Indo-Chine ; elle correspond à des réalités très diverses sur lesquelles peut se baser la mise en exploitation rationnelle du pays, comme nous le verrons à propos des produits.

1° **La région montagneuse du Nord et la chaîne annamitique.** — Le nord du Tonkin, surtout à partir de la rivière Claire en se dirigeant vers l'Ouest, et le nord du Laos sont des régions beaucoup plus élevées qu'on ne le croit généralement, renfermant de grands massifs coupés de vallées profondes. Les altitudes de 3.000 mètres ne sont pas rares sur la frontière qui nous sépare du Yunnan. Dans l'intérieur même du Tonkin, on trouve, entre la rivière Claire et le haut Song-chay, son affluent de gauche, un massif, celui du Phuong-do dont les sommets atteignent jusqu'à 2.200 mètres, avec son col le plus bas à 1.800 mètres. Sur la rive droite du fleuve Rouge, le massif de Hoan-ngai a son col le plus bas à 1.750 mètres, et les deux autres atteignent respectivement 2.350 et 2.390 mètres.

Il y a encore de hauts sommets sur la frontière du Tonkin et du Kouang-si, mais ils sont isolés [Aiguilles du Man-son, à l'est de Lang-son : 4.500 mètres]. Les derniers contreforts des « cent mille monts » du Kouang-si viennent mourir près de Hai-phong. Dans le cercle de Moncay, ils s'élèvent à plus de 4.000 mètres.

A ces grandes chaînes se rattachent, toujours dans le haut et le moyen Tonkin, une série de soulèvements d'une altitude bien inférieure (2 à 600 mètres), de texture géologique et d'aspect divers : tantôt des calcaires en pitons dispersés et aux sommets généralement nus, fréquents dans le cercle de Cao-bang, ou bien en chaîne comme celle dite du Cai-kinh longée par le chemin de fer de Lang-son ; tantôt des mamelons de grès couverts de hautes herbes (la brousse) qui donnent à certaines parties de la région de Lang-son, par exemple, l'apparence d'une mer verte à vagues inégales. Ce double aspect se retrouve dans la vallée du Song-cau et dans celle des affluents de gauche de la rivière Claire. Il est la note dominante de la province de Thai-nguyen et du Yen-thé. Sur la rive droite de fleuve Rouge, ce pays de collines constitue la majeure partie des provinces de Hung-hoa, de Son-tay et de Ninh-binh. Le Delta du Song-ma et du Song-chu, au Thanh-hoa, est entouré de formations analogues. Les vallons des innombrables ruisseaux qui les sillonnent s'élargissent souvent en cirques, séparés par des couloirs (surtout dans les pays calcaires). Ces cirques, même les plus importants, comme ceux de Cao-bang, de Ngia-lo, etc., n'offrent en somme que des superficies relativement peu considérables à la culture.

Si nous passons maintenant à l'ouest de la rivière Noire, dans tout le Haut-Laos, jusqu'au Mékong à l'ouest, au sud jusqu'à la boucle que le grand fleuve fait à la hauteur de Vien-tiane, le pays est encore plus tourmenté, s'il est possible, que

dans le haut Tonkin. Rien ne saurait rendre l'extraordinaire complexité de ces chaînes qui s'entrecroisent dans tous les sens, hachées de vallées très étroites et profondes. On peut en avoir une idée par les quelques faits suivants :

La plaine de Muong-hou-neua, dans la vallée du Nam-hou, la plus importante du territoire de Muong-hou puisque c'est là que s'est constitué le centre administratif le plus considérable, mesure environ 6 kilomètres de longueur, avec une largeur variant de 400 à 1.000 mètres. Muong-hou-neua est à 860 mètres d'altitude (1). L'altitude moyenne de la chaîne de partage des eaux entre la vallée du Nam-hou et la rivière Noire est à plus de 1.600 mètres, avec des cols à environ 1.000 mètres. Il faut quinze jours pour se rendre de Lai-chau à Muong-hou-neua : la distance à vol d'oiseau est de 150 kilomètres environ.

Si l'on prend le pays en écharpe plus au sud et que l'on veuille se rendre, par exemple, de Van-bou ou de Muong-thinh dans la vallée de la rivière Noire à Luang-prabang sur le Mékong, par Dien-bien phu, il faut compter au moins deux semaines, bien que l'on profite de la descente du Nam-ngoua et du Nam-hou. Ici la distance à vol d'oiseau est de 300 kilomètres environ ; mais la route de terre est tellement accidentée pendant les quatre premiers jours jusqu'à Dien-bien phu, et la voie fluviale tellement coupée de rapides et encombrées de rochers à partir de ce dernier point, que les transports sont d'une lenteur désespérante. La route, entièrement par terre, serait encore plus longue.

Pour en revenir à la question des plaines, aucune de celles du Haut-Laos ne mérite véritablement ce nom ; ce sont de simples « élargissements de vallées ». C'est ainsi qu'elles se présentent à Muong-sing, à Luang-prabang, à Vien-tiane même.

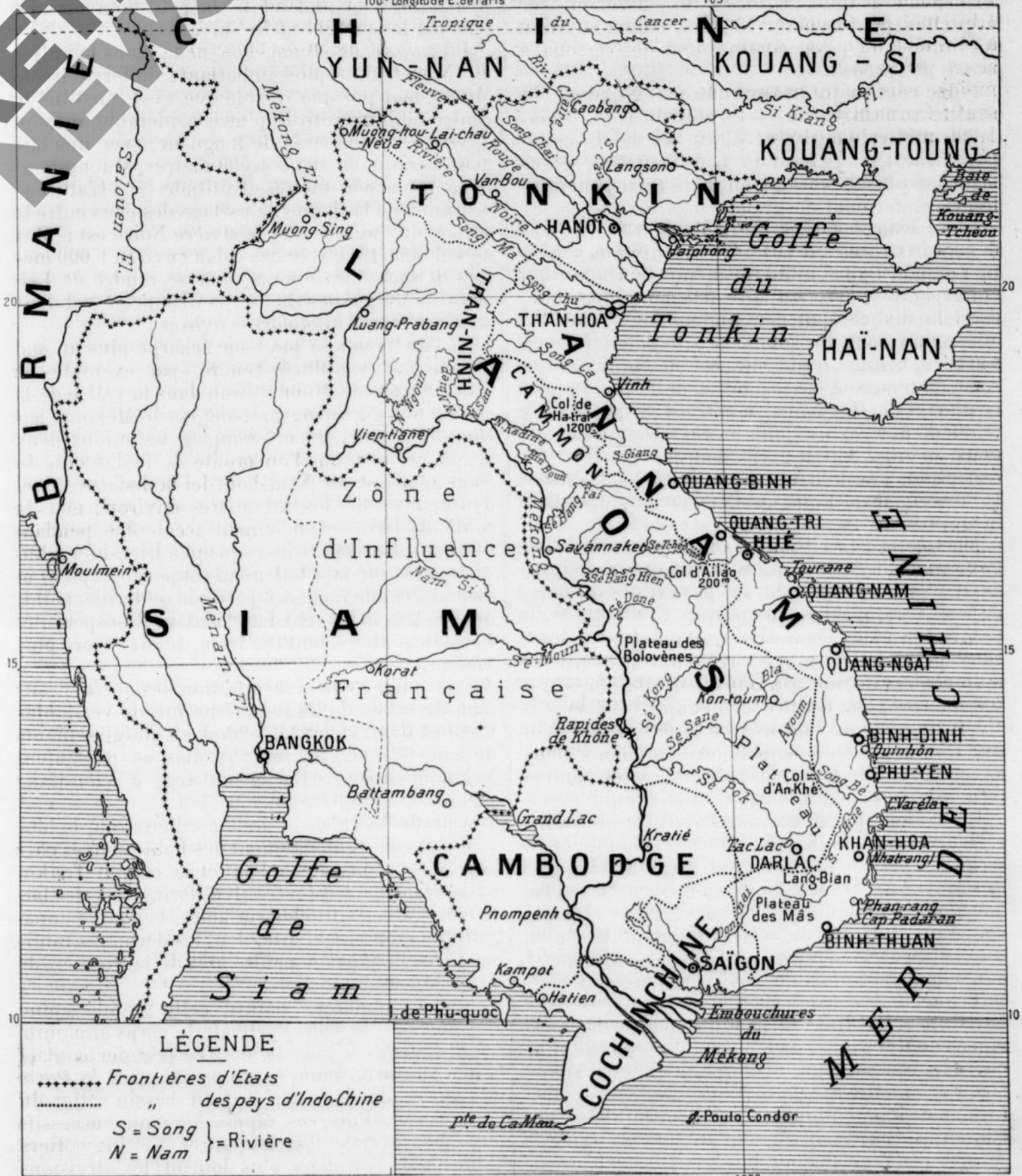
A partir du 18° de latitude nord environ, le bloc montagneux, prolongement des hautes terres chinoises, qui constitue le haut et le moyen Tonkin et le Haut-Laos, se rétrécit et forme, sur des largeurs et à des altitudes variables, la chaîne annamitique proprement dite, dont les dernières ramifications viennent se perdre près de la frontière de la Cochinchine.

Sur de nombreux points, cette grande épine dorsale sur laquelle s'articule le corps annamite vient se baigner dans la mer. Le premier contact a lieu au sud de Vinh, en un point appelé *la Porte d'Annam*, donnant sur le petit bassin côtier du Song-giang. Puis, ces rapprochements successifs déterminent à la fois les autres bassins côtiers dont nous parlerons plus loin et les divisions administratives de l'Annam, c'est-à-dire, en allant du nord au sud, le Quang-binh, le Quang-tri (auquel se rattache, sans barrière montagneuse, le Thua-tien ou province de Hué), le Quang-nam et le Quang-ngai. Le Binh-dinh et le Phuyen forment pour ainsi dire un seul bloc. Ils sont séparés du

(1) Luang-prabang, qui se trouve un peu en aval du confluent du Nam-hou avec le Mékong, est à 350 mètres d'altitude.

INDO-CHINE

100° Longitude E. de Paris 105°



Khan-hoa par le rameau détaché de la grande chaîne qui tombe dans l'Océan au cap Varela. Une dernière vertèbre bien marquée forme la limite entre le Khan-hoa et le Bin-thuan.

Ce grand mur montagneux se présente d'une façon presque abrupte du côté de la mer. Du côté

du Mékong, les pentes s'abaissent beaucoup plus doucement, surtout au-dessous du 15° degré, et c'est là, comme nous allons le voir, que se rencontrent les plateaux les plus étendus de l'Indo-Chine.

La seule rupture absolument nette du système

se rencontre au col d'Ailao, à l'ouest de Hué, dont une des dépressions est à 310 et l'autre à 440 mètres. Au nord de cette brèche, la chaîne a encore 1.000 mètres; au sud, elle monte, un peu plus loin, à plus de 2.000. Les deux seules autres dépressions permettant des communications plus ou moins faciles entre la vallée du Mékong et la mer sont : 1° le col de Ha-trai au sud-ouest de Vinh, à 1.200 mètres d'altitude; 2° le col d'An-khé (ou plus exactement de Kon-tien-rach) permettant de passer du Binh-dinh dans la haute vallée du Bla (1).

Cette longue chaîne qui s'étend sur près de 8 degrés de latitude (environ 900 kilomètres, c'est-à-dire une distance plus grande que celle de Dunkerque à Perpignan), joue un rôle des plus importants dans la distribution des pluies et des courants atmosphériques en Indo-Chine. Notre colonie est soumise, comme on le sait, au régime des *moussons*, la mousson venant du *sud-ouest* de mai à octobre, et la mousson venant du *nord-est* d'octobre (2) à mai. Ces moussons déterminent les deux *saisons* entre lesquelles se répartit, sauf exception, l'année : la saison *des pluies* pendant la mousson de « suroit » et la saison *sèche* pendant la mousson de nord-est.

Mais cette répartition, à cause précisément de l'existence du grand cordon montagneux de l'Annam, n'est vraie que pour les pays situés à l'ouest de la chaîne, c'est-à-dire pour la Cochinchine, le Cambodge et le Laos. Ils reçoivent toutes leurs eaux pluviales de juin à novembre. Pendant ces six mois-là, au contraire, l'Annam ne reçoit presque pas de pluie (3). A l'inverse, il pleut sur la côte d'Annam pendant la mousson de nord-est, tandis que les nuages sont arrêtés par la grande chaîne, et la vallée du Mékong ne voit pas une goutte d'eau de novembre à mai.

Le Tonkin, lui, jouit d'un régime spécial dans l'établissement duquel la colonne vertébrale montagneuse de l'Annam joue son rôle. Il reçoit sa part des pluies d'été, sans doute par suite de l'appel d'air particulièrement puissant provoqué par l'échauffement de son large Delta, et de sa région moyenne, et qui détourne un peu la mousson du sud-ouest de sa route directe (4), tandis que la mince bande de terres basses de l'Annam, coupées de barrières montagneuses, ne suffisent pas à l'arrêter. Mais là où la chaîne annamitique intervient — la chose paraît du moins vraisemblable — d'une façon spéciale, c'est en infléchissant vers le Tonkin, grâce à la courbure du golfe, une partie du courant atmosphérique de la mousson de nord-

est qui souffle à partir de novembre. C'est ainsi qu'un courant d'air constant remonte la vallée du fleuve Rouge et la rend favorable à la navigation. Au fur et à mesure que la mer s'échauffe au printemps, la mousson du nord-est se charge d'humidité. Le courant atmosphérique détourné par le Tonkin y participe, et c'est sans doute l'explication du phénomène du « crachin », sorte de petite pluie pénétrante et fine du mois de mars et d'avril.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il convient de rappeler ici c'est l'abondance plus grande des chutes de pluies sur les hauteurs. L'organisation encore à son début des postes météorologiques (1) en Indo-Chine n'a pas permis leur installation sur tous les points utiles, et notamment dans la région montagneuse ou plus exactement dans la région des plateaux que nous avons eu soin de rattacher à la première. La seule station actuellement en fonctionnement aux grandes altitudes est celle du plateau du Lang-bian (à 1.430 mètres), qui date de trois ans, et qui a relevé des chutes d'eau de 2.348 millimètres en 1898, 2.257 millimètres en 1899 et 2.056 millimètres en 1900 (2). Les hauteurs pluviométriques à Saïgon ont été de 1.909 millimètres en 1899 et 2.090 millimètres en 1900 (3). La différence n'est donc pas très grande et cet exemple ne paraît pas confirmer la règle que nous venons de rappeler, mais il faut dire que le Lang-bian se trouve placé dans des conditions spéciales. Il est en arrière de la région la plus sèche peut-être de toute l'Indo-Chine, le Khan-hoa (4). Il se trouve à peu près à l'abri de la mousson de nord-est par un plissement de la grande chaîne; il reçoit donc les pluies de la mousson du sud-ouest; mais, en cet endroit, elle ne parvient pas sans obstacle sur le plateau, et les précipitations sont certainement beaucoup plus abondantes plus au nord.

Les conditions thermiques présentent naturellement aussi une certaine analogie dans toute cette première région que nous avons été amenés à distinguer en Indo-Chine. Le thermomètre est descendu jusqu'à 0° sur le plateau du Lang-bian en 1898, 1899 et 1901, au mois de janvier (5); la moyenne minima est de 6 à 7°. La station se

(1) Une quatrième dépression, découverte à la fin de 1900 par M. le résident supérieur Tournier, le col de Jok-kéo, au nord-ouest de Nha-trang, permet de se rendre de la côte sur le plateau dit du Darlac [Cf. *Bulletin économique de l'Indo-Chine*, n° 34 (1^{er} avril 1901) et la carte jointe].

(2) A Saïgon, la mousson ne se fait guère sentir avant novembre.

(3) A Tourane et à Hué, pendant le trimestre juin-août 1900, il est tombé respectivement 506 et 535 millimètres de pluie. Mais c'est là une exception, car en 1899 la chute d'eau pendant la même période n'avait été que de 254 millimètres à Tourane et de 148 millimètres à Hué.

(4) Les hautes cimes du sud-ouest de l'île d'Hainan ont peut-être aussi une certaine influence.

(1) Ces postes, rattachés à la direction de l'agriculture et du commerce de l'Indo-Chine, sont actuellement au nombre de 43, dont 10 principaux. La création projetée d'un grand observatoire météorologique à Phu-lien, près d'Haiphong, permettra de donner plus d'extension à cet important service.

(2) Il est bon de noter en passant que des pluies abondantes ne sont pas un obstacle à l'établissement d'un sanatorium. Celui de Daraling, aux Indes, a une chute d'eau de 3.056 millimètres; celui de Newara-elua, à Ceylan, de 2.500 millimètres.

(3) Rappelons que dans la région la plus pluvieuse de France, celle d'Annecy, la quantité de pluie ne dépasse pas 1.278 millimètres.

(4) Les observations faites à la station météorologique de Nha-trang ont donné : 669 millimètres de pluie en 1898, et 1.098 millimètres en 1900.

(5) En 1900, le minimum a été de 2° 6. Ce sont là des *minima absolus*. La température moyenne de janvier sur le plateau du Lang-bian a été de 17° 1 en 1898, 17° 04 en 1899, 16° 65 en 1900, et 16° 35 en 1901. Les températures moyennes maxima du même mois ont été de 26° en 1900 et de 26° 1 en 1901; les moyennes minima de 7° 30 et 6° 6 respectivement. Ces renseignements sont donnés d'après les bulletins météorologiques publiés dans le *Bulletin économique de l'Indo-Chine*, *passim*.

trouve, nous l'avons vu, à 1.430 mètres, sous le 12° 10' de latitude nord. Sur les plateaux du Haut-Laos, à 1.100 mètres d'altitude environ et par le 20° de latitude nord, le thermomètre ne descend guère au-dessous de 6° centigrades en hiver (1). Les observations, d'ailleurs incomplètes, ont donné le même résultat dans le Muong-hou. Dans les hauts massifs du Tonkin, le thermomètre marque 0°; il descend jusqu'à 4° dans les fonds de vallée du cercle de Hagiang par exemple. A Lang-son, il a atteint 1°20 au mois de janvier 1900. La moyenne minima a été de 10° la même année.

Si nous cherchons à résumer les caractéristiques physiques de ces régions, pouvant avoir des conséquences au point de vue économique, nous verrons que ce sont l'altitude, l'enchevêtrement des chaînes, l'étroitesse et la multiplicité des vallées, des précipitations atmosphériques abondantes, un véritable hiver. Au point de vue des produits, c'est la région par excellence des forêts, aux cultures rares, souvent pratiquées en *raïs*, c'est-à-dire par l'incendie des forêts (ou de la brousse herbeuse). C'est aussi la région des mines. Au point de vue des hommes, c'est la Tour de Babel des tribus de races diverses: Thais, Khas, etc., anciennement souvent en lutte les unes avec les autres. Au point de vue de la circulation des produits et des hommes, ce sont naturellement des pays peu favorables. Au point de vue industriel, les chutes de certaines rivières du Haut-Laos (2) et de l'Annam pourront sans doute à un moment donné être utilisées, mais les difficultés des communications ou l'éloignement des centres de consommation en restreignent beaucoup le nombre.

Les régions qui viennent d'être passées en revue peuvent occuper très approximativement environ 250.000 kilomètres carrés sur les 817.000 kilomètres carrés sur lesquels s'étend l'Indo-Chine.

2° La région des plateaux. — Les plateaux se rattachent étroitement à la région précédente au point de vue de l'altitude, de la température et des pluies et, par suite, des produits et des cultures. Si nous sommes amenés à les distinguer, c'est au point de vue économique, parce qu'ils constituent un milieu particulièrement favorable pour une des branches de l'activité agricole, l'élevage, et que certaines cultures de la zone montagneuse y sont naturellement plus faciles (3). Nous y reviendrons plus loin à propos des produits. C'est également sur les plateaux que l'Européen trouve les conditions de vie le plus propices à son tempérament et qu'il est amené à installer des *sanatoria*.

Sans prétendre en donner la liste complète, puisque tous ne sont pas encore exactement reconnus, nos connaissances actuelles de la géographie physique de l'Indo-Chine permettent de signaler les plateaux suivants :

Dans tout le nord du Tonkin à l'est du fleuve Rouge, ils sont extrêmement rares, si même ils existent au sens commun du mot. Dans la province de Van-bu, qui n'a pas moins de 26.000 kilomètres carrés, on les rencontre plus fréquemment, mais ils sont en somme de petites dimensions. La notice administrative sur la province de Van-bu, reproduite dans l'*Annuaire général administratif de l'Indo-Chine* (1), cite ceux de Moc, du Yen-chau, du Muong-phang, etc., et enfin celui de Tafine, au nord de Lai-chau. Mais, malgré certaines qualités spéciales de ce dernier, telles que la limpidité des eaux, les difficultés d'accès sont telles, qu'il ne faut pas y songer pour un établissement pratique. La rivière Noire, absolument innavigable pendant les grandes crues de la saison des pluies, encombrée de rochers et barrée de rapides, est toujours dangereuse. L'arrêt pendant la nuit est forcé. Et c'est ainsi qu'il faut, au mieux, de 10 à 12 jours pour descendre de Lai-chau à Chobo (2), où la rivière devient accessible aux petites chaloupes à vapeur; — et que les pirogues ne peuvent porter, au maximum, que de 1 à 1 tonne et demie.

Si l'on descend plus au sud, on trouve le plateau très caractérisé du centre du Tran-ninh sur lequel nous reviendrons tout à l'heure, et celui du sud-est du Cammon, beaucoup moins nettement délimité, mais qui porte quelques belles forêts de pins. Celui des Bolovens, dans la province de Saravane, malgré son étendue, paraît devoir être moins propice à l'élevage qu'on ne l'avait pensé tout d'abord. Il est très sec même pendant la saison des pluies, et les terres sont maigres.

Le plateau proprement dit n'occupe qu'un peu plus du quart de la province du Tran-ninh, à des altitudes variant de 1.000 à 1.500 mètres (3). Il s'étend surtout dans les hautes vallées du Nam-ngoun et du Nam-nhiép, la première ayant une longueur d'environ 100 kilomètres sur une largeur de 30 à 40. Il est bossué de mamelons verdoyants, souvent couronnés de beaux bouquets de pins, et baignés de nombreux ruisseaux qui ne sont jamais taris même pendant la saison sèche. L'herbe serait d'excellente qualité. Malheureusement, bien que beaucoup plus accessible que les centres précédents, les routes fluviales ou terrestres étant moins mauvaises, il n'est pas non plus des mieux placés au point de vue des débouchés de ses produits. Il est à vingt jours de la côte d'Annam par la vallée du Song-ca. Du côté de Mékong, il faut compter,

(1) Résultat de deux ans d'observation au commissariat de Ziengkhouang, chef-lieu administratif du Tran-ninh.

(2) Notamment, semble-t-il, les vallées moyennes du Nam-ngoun et du Nam-nhiép, qui tombent à un moment donné presque en cascade du plateau du Tran-ninh. Certaines vallées côtières de l'Annam seraient sans doute encore plus propices.

(3) Il ne faudrait pas croire que l'élevage ne peut se pratiquer et n'a actuellement lieu que sur les plateaux. La vallée du Mékong sur certains points et le Cambodge sont des centres d'élevage importants pour les buffles, les bœufs et les chevaux.

(1) Edition de 1900, p. 686 et suiv., F.-H. Schneider, éditeur, Hanoi.

(2) A la montée, les difficultés sont naturellement plus grandes encore. On compte par exemple 10 jours pour les sampans « administratifs de Cho-bo à Van-yen, à 75 kilomètres en amont.

(3) Cf. la carte jointe au rapport de M. le résident supérieur Tournier, dans le n° 30 du *Bulletin économique de l'Indo-Chine* (1^{er} décembre 1900).

dans la saison la plus favorable et à la descente, un mois et demi pour atteindre la mer (Saïgon).

Le grand plateau mamelonné, qui s'étend des environs du Tac-lac (Darlac) à la haute vallée de l'Ayoun, ou Song-ba, sur une longueur d'environ 300 kilomètres sur 200 kilomètres de large (60.000 kilomètres carrés), a une altitude de 6 à 800 mètres (1), avec des renflements plus élevés qui prennent parfois des allures de chaînes. Il se compose de beaux pâturages et de bandes de terre rouge très fertile. Le centre actuel de la province, Ban-methuot, pourrait, par des améliorations relativement peu importantes du sentier existant, être mis à *cinq jours* seulement de la mer.

... Par sa situation exceptionnelle, écrit M. le résident supérieur Tournier, étant plus élevé que la chaîne qui le sépare de la mer, ce plateau est balayé pendant toute la saison des moussons d'est (l'été), par une brise assez forte qui tempère la chaleur qui règne dans toutes les parties du Laos à cette époque. Les nuits y sont toujours relativement fraîches.

En outre, cette région étant très peuplée, la nécessité de faire des *rais* a fait disparaître toutes les grosses forêts... et le pays s'est assaini.

Toutes ces conditions en font donc une région apte à la colonisation européenne; on pourra y tenter avec succès, j'en suis persuadé, la culture du coton, du tabac, du café, et l'élevage des chevaux, des buffles et des bœufs.

Mais, comme a soin de le noter M. Tournier, il ne faut pas oublier les aléas, et qui sont, spécialement au point de vue de l'élevage, les fauves, les voleurs de bœufs, etc., et la sécheresse (2).

3° La vallée du Mékong. — Nous entendons par ce terme tout le pays situé entre le point où le grand fleuve sort des gorges du haut Laos aux environs de Vien-tiane et le Delta cochinchinois, c'est-à-dire le moyen et le bas Laos et le Cambodge. S'il nous paraît mériter un classement distinct dans cette revue sommaire de la géographie physique de l'Indo-Chine, ce n'est pas qu'il se différencie par des caractères bien spéciaux au point de vue du climat (bien que ce dernier y soit naturellement plus chaud que dans les deltas voisins de la mer ou sur les montagnes), ni au point de vue des produits. C'est le domaine particulier de la race thaï; ce sont, vu la rareté des habitants, les terres de « réserve » de l'Indo-Chine, très fertiles sur certains points, mais nécessitant, sur tous ces points qui se trouvent sur les bords de Mékong ou de ses affluents, des travaux dispendieux d'aménagement des eaux pour en tirer tout le parti possible. Dans d'autres parties, au contraire, c'est « la forêt clairière », aux arbres rabougris, rôtie et désolée pendant la saison sèche, souvent inondée pendant la saison des pluies, paradis du gibier, mais au sol très pauvre de conglomérats ferrugineux et de schistes en décomposition impropre à toute cul-

(1) Voir le rapport du colonel Tournier, dans le n° 34 du *Bulletin économique de l'Indo-Chine* (1^{er} avril 1901), avec carte jointe.

(2) Le plateau de Mâs, situé sur la frontière de l'Annam et de la Cochinchine, offrirait quelques beaux pâturages, mais le pays est souvent fiévreux.

ture. Cette région des « forêts clairières » s'étend sur les deux rives du Mékong, depuis le 13° environ jusqu'entre les 17° et 18° parallèles et d'ouest en est, très approximativement entre le 100° et le 105°, c'est-à-dire que c'est la « dominante » sur environ 100.000 kilomètres carrés.

La grande artère fluviale du Mékong ne joue pas, à partir de la frontière du Cambodge, le rôle de voie de pénétration que l'on pourrait lui attribuer au premier abord. Jusqu'à Kratié, qui se trouve, il est vrai, à plus de 600 kilomètres de la mer par le fleuve, on comprend l'illusion qu'a pu donner cette admirable nappe d'eau. Mais à partir de ce point, accessible toute l'année aux chaloupes à vapeur, les conditions de la navigation deviennent difficiles. Il faut actuellement encore au moins *sept* transbordements, aux basses eaux, pour se rendre de Saïgon à Vien-tiane (1). Le voyage dure 45 jours environ pour les passagers; plus longtemps pour des marchandises. Aussi, malgré les barrières douanières (ou en partie à cause d'elles, suivant le point de vue auquel on se place), les courants commerciaux, au lieu de remonter ou de descendre exclusivement la vallée du Laos, prennent-ils en partie les voies transversales du Siam? La mise en exploitation complète du chemin de fer de Bangkok à Korat, qui doit avoir lieu cette année, ne pourra qu'accentuer ce fait.

4° Les Deltas. — Les Deltas réunis du Mékong et du Donnai, qui constituent la plus grande partie de la Cochinchine ont une superficie approximative de 4.400.400 hectares (2) (44.000 k. c.); celui du fleuve Rouge environ 1.300.000 hectares (13.000 k. c.). Il faut ajouter les deltas du Song-ma et du Song-chu, au Than-hoa, qui peuvent représenter à peu près 3.000 k. c. Nous arrivons donc à un total d'environ 60.000 k. c. pour ces régions, les plus riches de toute l'Indo-Chine, soit 1/13^e environ (7.69 %) de la superficie totale de la colonie.

Ces deltas sont le pays par excellence du riz et de la race annamite. Sur leurs 6 millions d'hectares, 2.207.000 hectares seulement sont cependant cultivées en rizières (3). Or, si au Tonkin la surface utile du Delta est presque entièrement absorbée par cette culture (847.000 hectares — chiffre officiel des rizières inscrites pour l'impôt — c'est à-dire certainement inférieur à la réalité, sur 1.300.000 hectares), il est loin d'en être de même en Cochinchine où l'on peut estimer à 1.500.000 hectares au minimum les terres encore disponibles dans le Delta pour la culture du riz. Si

(1) Ces transbordements ont lieu aux points suivants : 1) Pnom-penh; 2) Kratié; 3) rapides de Sambor; 4) île de Khône; 5) Pak-moun ou Don-sai, suivant l'étiage; 6) seuil du Keng-kabao, à 30 kilomètres au nord de Savannakhet; 7) seuil de Don-kassek au nord de Saniaboury.

(2) Nous obtenons ce chiffre en déduisant les superficies des quatre provinces de l'est de la Cochinchine du total des superficies indiquées pour les 20 provinces de la Cochinchine par l'état officiel publié par le gouvernement local de la Cochinchine [dernière édition année 1897, publiée en 1900] — et aussi celle de la province de Hâtien, qui est bien en dehors du Delta.

(3) Cf. *Bulletin économique de l'Indo-Chine* n° 32, p. 156, et n° 33, p. 264. Nous avons ajouté la superficie en rizières du Than-hoa d'après une autre source.

l'on a présent à l'esprit que les 894.000 tonnes de riz exportées de l'Indo-Chine en 1900 ont représenté une valeur de 98 millions de francs pour 2 millions d'hectares en culture, on voit de suite quelle place occupe, et pourrait occuper encore, cette région dans le développement économique de l'Indo-Chine.

5° **Les bassins côtiers.** — Une mention spéciale doit être faite du bassin donnant dans le golfe du Siam et formant la circonscription administrative de Kampo (Cambodge). C'est la région la plus humide peut-être de toute l'Indo-Chine, celle du moins où les précipitations atmosphériques sont le plus abondantes. Elle offre également par la profondeur de ses terres des conditions particulièrement favorables à certaines cultures tropicales comme le poivre, le cocotier et à certains produits des plus importants comme la gutta-percha, par exemple.

Le petit bassin côtier formant la province de Hatien en Cochinchine se trouve dans une situation sensiblement analogue.

Mais le pays par excellence des bassins côtiers, c'est l'Annam. Des fleuves très courts, vu le peu de distance entre la grande chaîne et la mer, aux eaux supérieures torrentueuses et encaissées, sujets aux sécheresses ou aux brusques inondations, sont séparés, nous l'avons vu, les uns des autres par des barrières très nettes détachées de la chaîne centrale. Par la variété de leurs ressources sur des territoires il est vrai limités, ces bassins constituent une des parties les plus intéressantes de l'Indo-Chine. C'est de ce côté que devrait se porter de préférence la colonisation européenne, qui, tout en y faisant du riz, pourrait y améliorer ou y introduire d'autres cultures : thé, tabac, canne à sucre, raisine, lianes à caoutchouc, mûriers pour les vers à soie. Et les terres disponibles y sont nombreuses. L'élevage peut y réussir dans certaines régions : Binh-dinh, Phu-yen, Binh-thau. Malheureusement tous ces torrents côtiers sont obstrués par des bancs à leurs embouchures, les moussons, celle du nord-est surtout, rendent la côte mauvaise, et sauf, dans le sud où il y a de beaux mouillages dans les baies de Camranh et de Honcohe surtout, il n'y a qu'un seul port, celui de Tourane. On voit dès à présent la nécessité de relier tous ces centres de production isolés les uns des autres par une voie de communication permanente : le chemin de fer.

(A suivre.)

PIERRE PARADAN.

AVIS IMPORTANT

Pour être adhérent à l'œuvre du Comité de l'Asie Française, il suffit de verser une souscription quelconque.

1° Les adhérents qui versent une souscription annuelle d'au moins 300 francs reçoivent le titre de donateurs.

2° Un versement d'au moins 1.000 francs donne droit au titre de bienfaiteur.

3° Les adhérents versant une souscription de 12 francs et au-dessus reçoivent le Bulletin du Comité pendant les douze mois qui suivent leur souscription.

LA MARINE CHINOISE

SON IMPORTANCE, SON AVENIR

La Chine traverse aujourd'hui une crise dont nous avons ressenti le contre-coup, bien qu'il n'ait pas été jusqu'à détruire le concert européen. De cette crise, quel sera le dénouement et quel avenir faut-il augurer de la solution, qui paraît prochaine ? Bien hardi celui qui oserait formuler nettement une réponse à cette question ! Il ne tarderait pas à se voir démenti par les événements. Mais il est moins hasardeux — et peut-être d'un intérêt plus immédiat — d'étudier certains éléments du problème. C'est à cette tâche que nous limiterons nos efforts et nous n'avons ici d'autre prétention que d'étudier la situation actuelle de la marine chinoise.

Dans quel état se trouve aujourd'hui cette marine, quelle force militaire représente-t-elle, sur quelles bases, indispensables à toute force navale, peut-elle prendre appui, et de quel développement est-elle susceptible ? Enfin quelle importance peut-elle acquérir dans cette réorganisation du Céleste Empire qui inspire à certains tant de scepticisme ou à d'autres tant d'inquiétudes ou tant d'espérances ? Telles sont les questions que nous voudrions non pas résoudre, certes, d'une façon définitive, mais simplement présenter au public français.

..

De même qu'il faut remonter au traité de Shimonoseki et aux tentatives de réformes qui suivirent, pour discerner les motifs de la crise actuelle — conséquence de la lutte des partis qui se disputaient le pouvoir et de l'opposition de leurs programmes — c'est également à la fin de la guerre sino-japonaise qu'il faut nous reporter pour trouver les origines de la marine chinoise, telle qu'elle se trouve actuellement constituée.

La flotte qui figura durant la guerre de 1894-1895 était l'heureux résultat d'un concours de circonstances particulièrement favorables. La principale force navale de cette époque, la seule qui ait tenté de s'opposer aux progrès des Japonais, la seule aussi qui fût capable de quelque résistance, était l'escadre du Pei-yang (escadre du Nord). C'était l'œuvre de Li-Hong-Tchang. Le hasard avait voulu que la défense du territoire et de la mer qui couvrent Pékin se trouvât pendant plusieurs années confiée à l'un des plus intelligents des mandarins de l'époque. C'était une chance d'autant plus heureuse pour le Céleste Empire que les Japonais ne devaient pas renouveler la faute commise par notre gouvernement durant l'expédition de 1885 et qu'ils allaient dès le début porter la guerre dans le Nord de la Chine. Phénomène rare dans les annales administratives du Céleste Empire : Li-Hong-Tchang occupa pendant vingt-

A. — Flotte chinoise pendant la guerre sino-japonaise.

I. — ESCADRE DU PEI-YANG (*Escadre du Nord*).

NOM DES BÂTIMENTS	TYPE ET TONNAGE	LIEU ET DATE DE CONSTRUCTION	OBSERVATIONS
1) Bâtiments ayant pris part à la bataille du Yalu.			
Chen-Yuen	Cuirassé, 7.400 ton.	Stettin, 1884.	Pris par les Japonais (Chin-Yen).
Ting-Yuen.....	» »	» »	
Lai-Yuen.....	Crois. protégé 2.900 t.	-Stettin, 1886.	Détruit à Wei-ha-wei.
King-Yuen.....	» »		»
Ching-Yuen....	» 2.300		»
Chih-Yuen.....	» »		Détruit au Yalu.
Tsi-Yuen.....	» »		»
Chao-Young....	Croiseur, 1.350 ton.	»	Pris par les Japonais (Sai-Yen).
Yang-Wei.....	» »		»
Kuang-Chia....	» »		»
2) Bâtiments n'ayant pris part qu'à la défense de Wei-hu-wei.			
Ping-Yuen.....	Garde-côtes cuirassés, 2.000 tonneaux.	Fou-tchéou, 1891.	Pris par les Japonais (Hei-Yen).
Kuang-Ping....	Croiseur, 1.000 ton.		Pris par les Japonais (Kohéi-Yo).
Kuang-Yi.....	» »		Pris par les Japonais (Kuang-Yi).
Wei-Yuen.....	» 1.200 ton.		Détruit à Wei-ha-wei.
Une dizaine de torpilleurs de différents modèles.....			Pris par les Japonais.
II. — ESCADRE DU NAN-YANG (<i>Escadre du Sud</i>).			
(Cette escadre ne prit aucune part aux opérations de la guerre sino-japonaise.)			
Nan-Yin.....	Croiseur, 2.200 ton.	Kiel, 1883.	Le Japon laissa à la Chine ces bâtiments de modèle ancien et sans valeur militaire.
Nan-Shin.....	» »	» 1884.	
Fu-Ching.....	» »	Fou-tchéou, 1890.	
Yang-Pao.....	» 2.500	» 1882.	
Kai-Chi.....	» »	» 1882.	
Pao-Min.....	» 1.500	» 1887.	
Fée-Chen.....	» »	» 1884.	
Kouang-Ting...	» 1.000	» 1890.	
Pei-Ting.....	1 canonnière, 350 t.		
	4 » 410		
	2 » 300		
	4 » 215		

quatre années consécutives les importantes fonctions de gouverneur général du Tchili. Il en profita pour organiser la flotte du Pei-yang et celle-ci était assez importante pour pouvoir mettre en ligne, à la bataille du Yalu, 7 bâtiments vraiment sérieux et 3 autres de moindre valeur. Cette flotte s'appuyait sur deux places fortifiées, Port-Arthur et Wei-ha-wei, qui lui donnaient une grande liberté de mouvements. De ces deux positions conjuguées, comparables par leur situation à Toulon et Bizerte, la première possédait un arsenal capable de ravitailler et même de réparer une escadre revenant du combat. Enfin, au fond du golfe, bien qu'à une certaine distance de la côte, Tien-tsin renfermait des approvisionnements considérables et bien défendus.

Li-Hong-Tchang avait eu la bonne fortune de trouver en la personne de Ting un amiral qui

partageait ses idées et qui était également convaincu que la Chine avait besoin d'une marine analogue à celle des puissances européennes : sans vouloir l'avouer, tous deux s'irritaient et s'inquiétaient des progrès que les Japonais avaient faits dans cette voie. Grâce à des commandes faites en Europe, à quelques navires construits à Fou-tchéou, sur le modèle des précédents, la Chine disposait en 1894 d'un fort bon matériel, et possédait même deux cuirassés, tandis que le Japon n'avait aucun bâtiment de ce type.

Cependant, malgré toute leur infatuation de Célestes, Li-Hong-Tchang et l'amiral Ting n'auraient su utiliser ce matériel si la situation politique de cette époque ne leur avait assuré l'appui d'une grande puissance maritime : l'Angleterre, qui voyait alors d'un œil favorable le développement de la marine chinoise. Elle lui fournit avec

B. — Flotte chinoise construite depuis la guerre sino-japonaise.

I. — ESCADRE DU PEI-YANG (*Escadre du Nord*).

NOM DES BÂTIMENTS	LIEU ET DATE DE CONSTRUCTION	TYPE	TONNAGE	MACHINE	VITESSE	ARMEMENT
Haï-Tien.....	Elswick, 1897.	Croiseur protégé.	tonneaux 4.300	chev.-vap. 17.000	nœuds 24	II p. de 20 ^{cm} ; X p. de 12 ^{cm} ; 8 p. de 47 ^{mm} ; 5 tubes.
Haï-Chi.....	» 1898.	Id.	Id.	Id.	Id.	Id.
Haï-Yung.....	Stettin (Vulcan), 1898.	Croiseur protégé.	2.950	7.500	20,7	III p. de 15 ^{cm} ; VIII p. 10 ^{cm} ; VI p. de 37 ^{mm} ; 3 tubes.
Haï-Shen.....	» »	Id.	Id.	Id.	Id.	Id.
Haï-Shew.....	» »	Id.	Id.	Id.	Id.	Id.
Fei-Ying.....	Stettin (Vulcan), 1897.	Aviso-torpilleur.	850	Id.	Id.	I p. de 90 ^{mm} ; IV p. de 47 ^{mm} ; 3 tubes.
Fei-Ting.....	» (Armstrong), 1897.	Id.	Id.	Id.	Id.	Id.
Haï-Lung (¹)...	Elbing (Schiehau) 1898-1899	Contre-torpilleurs	280	6.000	33	VI p. de 47 ^{mm} ; 2 tubes.
Haï-Nju.....						
Haï-Hoha.....						
Haï-Ching.....						

(¹) Ces quatre contre-torpilleurs, qui passent pour être les plus réussis du monde entier, ont été pris à Takou, en juillet dernier, par les puissances alliées. Les quatre nations (France, Russie, Allemagne, Angleterre) entre lesquelles ils ont été répartis, leur ont toutes donné le même nom : « Takou ».

II. — ESCADRE DU NAN-YANG (*Escadre du Sud*).

Hi-Ying.....	1893	Croiseur de 2.200 tonneaux.	Construits par l'ingénieur français Doyère, directeur de l'arsenal de Fou-tchéou. Machines venant des forges et chantiers de la Méditerranée. Canons venant du Creusot.
Kien-Wei.....	Fou-tchéou, 1900.	Aviso-torpilleurs de 870 tonneaux	
X ₁	» »	et 32 nœuds.	
X ₂	» »		
2 torpilleurs...	Stettin (Vulcan), 1897.	Torpilleurs de 42 mètres et 24 nœuds.	
2 torpilleurs...	Elbing (Schichau), 1897	Torpilleurs de 39 mètres et 24 nœuds.	

empressement des instructeurs. Successivement le capitain W. M. Lang, puis le capitain John Ingles, tous deux anciens officiers de la marine britannique, entrèrent au service de la Chine et travaillèrent à organiser sa jeune marine; ils s'étaient retirés quand éclata la guerre japonaise. A ce moment un certain nombre d'Européens se trouvaient embarqués à divers titres sur les bâtiments chinois; il faut rendre justice au courage et au dévouement dont ils firent preuve durant les opérations auxquelles ils se trouvèrent prendre part.

A bord du *Ting-yuen*, Herr von Hanneken, l'homme de confiance de Li-hong-Tchang, se trouvait en qualité d'inspecteur de la défense des côtes et de conseiller de l'amiral Ting; Mr Tyler commandait le bâtiment; Mr Nichols, ancien officier marinier de la marine britannique, remplissait les fonctions d'officier-canonnière. Herr Albrecht était chargé de la direction des machines.

A bord du *Chen-Yuen*, M. Mac Giffen, comme commandant, était si confiant dans le succès qu'il écrivait quelques jours avant Yalu : « Nous allons marcher à l'ennemi avec six bons navires, et j'espère bien que nous coulerons ces chiens de Japonais. » Herr Heckmann était officier-canonnière.

A bord du *Chih-Yuen* et du *Tsi-Yuen*, Mr Alex. Purvis et Herr Hoffmann étaient chargés des machines.

Quelques mois plus tard, au moment où l'ami-

ral Ting se suicida à Wei-ha-wei, après avoir rendu sa flotte à l'amiral Ito, un ancien capitaine au long cours, Mr Mac Clure, lui servait de second. C'est également à Wei-ha-wei que les Japonais firent prisonnier un Américain, M. Howie, qui était venu avec un ami offrir au gouvernement chinois et lui vendre, pour 250.000 francs, un secret qui devait lui assurer le succès. Les deux Yankees, arrêtés au Japon, comme ils traversaient ce pays à la fin de 1894 pour rejoindre Li-Hong-Tchang, avaient été relâchés sur leur promesse de ne pas se mettre au service du Céleste Empire.

Ainsi, au début de la guerre japonaise, grâce à la ferme volonté de Li-Hong-Tchang, secondé par l'amiral Ting et surtout par les instructeurs étrangers, l'escadre du Pei-yang dont le matériel était bon et le personnel instruit, représentait une force d'autant plus sérieuse qu'elle s'appuyait sur deux bases solides, Port-Arthur et Wei-ha-wei, et qu'elle était réellement *organisée*.

*
*
*

Lorsque fut signé le traité de Shimonoseki, la marine chinoise n'existait plus. La flotte avait été détruite en majeure partie, et des bâtiments qui n'avaient pas coulé ou qu'on avait pu renflouer, les Japonais avaient pris tous ceux qui possédaient quelque valeur militaire. Les deux arsenaux de Port-Arthur et de Wei-ha-wei étaient

vides et sans défense; d'ailleurs cette dernière position devait rester en gage aux mains du vainqueur jusqu'au paiement de l'indemnité. L'amiral Ting était mort, et les instructeurs étrangers rentrés dans leurs pays, satisfaits malgré tout de s'être tirés à si bon compte d'un assez mauvais pas, car la situation de certains d'entre eux pouvait donner lieu à quelques difficultés, au point de vue du droit international.

Malgré sa déception, le Fils du Ciel ne rejeta pas l'idée de se servir à nouveau de l'arme empruntée aux « barbares », qui lui avait rendu de si médiocres services. Le mouvement, autrefois provoqué par la vigoureuse impulsion de Li-Hong-Tchang, ne pouvait d'ailleurs s'arrêter si brusquement. En outre, bien des mandarins dont les yeux s'étaient dessillés, commençaient à comprendre que la Chine, à l'exemple du Japon, devait adopter certaines inventions de l'Occident. Des gouvernements étrangers les encourageaient dans cette voie, heureux d'assurer à leurs nationaux quelques fructueuses commandes de matériel naval, et tandis que de toutes parts retentissait le cri : « La Chine va s'ouvrir ! » un programme était élaboré pour réorganiser la marine du Céleste Empire : en cinq ans l'on devait construire 6 cuirassés de 8.000 tonnes; 12 croiseurs cuirassés de 5.000 tonnes; 20 croiseurs de différents types; puis des contre-torpilleurs; des torpilleurs, etc.

Trois arsenaux devaient être créés dans la baie de Kiao-tchéou, à Nam-kouan et dans la baie de Mirs (à côté de Hong-kong); enfin celui de Fou-tchéou devait être organisé à nouveau sous la direction d'ingénieurs européens.

Mais lorsqu'on voulut exécuter ce programme, les difficultés surgirent : la baie de Kiao-tchéou fut occupée par l'Allemagne, tandis que les deux bases dont disposait autrefois la flotte du Peï-yang passaient aux mains de la Russie et de l'Angleterre. Quant au projet d'établir un arsenal soit dans la baie de Mirs, si singulièrement choisie aux portes mêmes de Hong-kong, soit à Nam-kouan, la situation financière ne permit pas d'y donner suite. Seul l'arsenal de Fou-tchéou, que nous avions successivement édifié, puis détruit, prit un essor nouveau, car nous obtinmes d'y faire envoyer une mission française, sous la direction de l'ingénieur Doyère pour l'organiser à nouveau. Aujourd'hui cet arsenal est vraiment le seul que possède la Chine, car celui de Tientsin, qui pour l'instant est en ruines, depuis les troubles de l'an dernier, ne pouvait avoir de valeur qu'autant qu'il servait à approvisionner Port-Arthur et Weï-ha-wei, et quant à ceux de Nanking, Ning-po, Kiang-nam (sur la rivière de Ou-soung en amont de Changhai) et Canton, ou ils n'ont qu'une médiocre importance, ou ils se trouvent situés sur des rivières trop peu profondes pour fournir quelque appui à des bâtiments de guerre.

De cette situation il résulte — le fait est à noter — que la puissance maritime chinoise se trouve reportée plus au Sud, et que le Pe-tchi-li est plus dégarni qu'au moment de la guerre japonaise. Si, lors du soulèvement des Boxeurs, Port-Arthur

eût été aux mains des Célestes, et que les quelques croiseurs ou torpilleurs que possède aujourd'hui la marine chinoise eussent été rassemblés dans ce port, les efforts des alliés sur Pékin eussent été non pas arrêtés, sans doute, mais tout au moins singulièrement gênés par cette position de flanc qui pouvait menacer leurs communications.

Quant au programme de constructions navales, il fut singulièrement réduit : 5 croiseurs protégés, 2 avisos-torpilleurs, 4 contre-torpilleurs et 4 torpilleurs furent commandés en Europe (la plupart à des chantiers allemands) tandis que Fou-tchéou entreprenait la construction de plusieurs avisos-torpilleurs dont les machines et l'armement sont fournis par l'industrie française.

Tel est le matériel dont dispose aujourd'hui la marine chinoise : quelques bâtiments modernes qui ne peuvent s'appuyer que sur une base éloignée du centre stratégique de l'Extrême-Orient : celui-ci, nous ne devons pas l'oublier, s'affirme de plus en plus comme situé à l'entrée du golfe de Pe-tchi-li.

Quant au personnel, il est très inférieur. En même temps que s'élaborait le programme indiqué plus haut, états-majors et équipages recevaient la promesse des soldes suivantes :

	Taels par an		Taels par an
Capitaine de vaisseau...	3960	Mécanicien de torpil-	
» de corvette...	2400	leur de 1 ^{re} classe...	720
Premier officier.....	1560	» 2 ^e »	480
Second officier.....	960	Docteur.....	280
Troisième officier.....	720	Commissaire.....	280
Officier-canonnière.....	480	Officier-marinier.....	280
Officier-torpilleur.....	480	Mécanicien de 1 ^{re} classe..	220
Commandant de torpil-		» 2 ^e »	190
leur.....	960	» 3 ^e »	170
Ingénieur en chef.....	2400	Matelot de 1 ^{re} classe....	144
» de 1 ^{re} classe....	1560	» 2 ^e »	120
» 2 ^e »	960	» 3 ^e »	96
» 3 ^e »	72	Chauffeur breveté.....	170
	0	Chauffeur.....	100

Ces soldes sont relativement élevées pour l'Extrême-Orient, surtout celles du personnel subalterne ; mais sont-elles régulièrement payées ? D'autre part, certains services, qui pourtant ne sont pas sans importance, comme celui des vivres ou le service médical, n'existent pas. Le recrutement des équipages est encore assez facile parmi les populations côtières qui fournissent quantité de pêcheurs et de marins embarqués sur les innombrables jonques destinées au cabotage. Mais il en va autrement lorsqu'il s'agit de trouver les états-majors, car le mépris qui s'attache au mandarinat militaire s'étend aussi à la carrière maritime. Li-Hong-Tchang avait autrefois créé une école navale à Tientsin, mais les résultats en ont été médiocres ; la pratique manque d'ailleurs à ces officiers dont beaucoup n'ont jamais navigué, car les bâtiments ne sortent guère des ports où ils sont stationnés.

Ainsi la marine chinoise actuelle possède bien quelques éléments de puissance, mais ce qui fait le plus défaut, c'est l'instruction du personnel et surtout l'unité de direction. Cette absence d'or-

ganisation se fera d'autant plus sentir qu'aucun mandarin ne paraît aujourd'hui disposé à s'intéresser à la marine : Li-Hong-Tchang est très vieux et le parti réformiste, à l'instigation de l'Angleterre, semble plutôt enclin à s'occuper de la réorganisation intérieure du Céleste Empire. On n'a pas oublié que l'amiral lord Charles Beresford, tandis qu'il accomplissait sa mission politico-commerciale, reprochait aux mandarins de Fou-tchéou « l'argent si inutilement dépensé pour réorganiser l'arsenal » et conseillait par contre à tous les gouverneurs de faire appel aux Anglais pour instruire leurs troupes. Contre la Russie, l'Angleterre espère se servir de la marine japonaise : peut-être ne serait-elle pas fâchée de trouver sur le continent même, dans l'armée chinoise, une force à opposer à l'expansion moscovite.

D'autre part, ce n'est sans doute pas au moment où les puissances alliées veulent défendre l'importation des armes et placer des postes militaires sur la route de Pékin qu'elles encourageront la Chine à développer des forces dont l'utilisation ne peut trouver place qu'à l'extérieur. S'il est vrai que l'Europe songe à renforcer le pouvoir central pour lui donner plus d'influence à l'intérieur et l'aider à rétablir l'ordre dans l'Empire du Milieu, dans cette tâche la marine ne peut être d'aucune aide, du moins la flotte *maritime*, car il y aurait lieu au contraire de pousser le Fils du Ciel à développer les flottilles militaires *fluviales*. Celles-ci ne sauraient devenir une arme dangereuse contre l'Europe et permettraient au gouvernement de Pékin d'obtenir une plus grande obéissance de la part des vice-rois, en particulier de ceux de la vallée du Yang-tse.

Dans tous les pays encore peu centralisés, le souverain est toujours favorable à la création d'une marine militaire, qui ne peut que relever directement de lui. Appliquée à la Chine avec cette modification qu'il s'agirait de bâtiments de rivière et non plus de haute mer, cette idée serait susceptible de donner de bons résultats. A la tête d'une marine de ce genre, le pouvoir central serait d'autant mieux en mesure d'imposer sa volonté dans les régions où il a peine aujourd'hui à faire sentir son autorité, que les voies navigables de la Chine sont extrêmement nombreuses et pénètrent jusqu'au cœur des provinces les plus reculées. C'est grâce à cette disposition géographique que les petites canonnières européennes ont pu souvent, par la crainte qu'elles inspiraient, assurer une efficace protection aux étrangers établis dans l'intérieur et prévenir bien des massacres. Cette tâche que les puissances ont accomplie jusqu'ici, le gouvernement de Pékin pourrait l'assumer à son tour, sans aucun inconvénient pour les étrangers.

JEAN DE LA PEYRE.

DANS LA "FRANCE DU LEVANT"

Le *Journal des Débats* a publié récemment les articles suivants de M. Raymond Kœchlin qui vient de faire un voyage en Syrie. Ils sont consacrés à un sujet et conçus dans un esprit que nous croyons de nature à intéresser vivement les adhérents à l'œuvre du Comité.

I

LES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE BEYROUTH

La France du Levant, tel est le titre que M. Etienne Lamy choisissait jadis pour son beau livre sur la Syrie, et c'est le mot qui revient sans cesse aux lèvres lorsqu'on arrive à Beyrouth. A entendre cette population parler français, à voir les enseignes et les affiches en français, on se croirait presque en France, et il faut le décor de ces ruelles aux hautes maisons de pierre s'arc-boutant les unes sur les autres, restes des châteaux forts des Druses du moyen âge, il faut les jardins de la ville nouvelle, tout fleuris et plantés d'arbres exotiques, il faut le magnifique amphithéâtre du Liban qui s'étage au-dessus des terres rouges de la côte et surtout cette foule grouillante aux costumes éclatants et divers, pour se sentir en Orient. Et l'apparence n'est pas seule française : qu'on s'arrête un moment pour causer avec un marchand du bazar, ce sont des sentiments de vive affection pour la France qu'il marquera, sentiments qui ne sont point feints d'ordinaire et dont toute une éducation française est le gage. Le voyageur en est surpris et agréablement charmé ; il est rare, pourtant, qu'il s'arrête à Beyrouth plus de quelques heures et recherche sur place les causes de cette prépondérance de la langue française : il a trop de hâte d'arriver à Damas ou à Jérusalem ! Touriste un peu moins pressé que d'autres, je me suis intéressé au problème, et si mon enquête est beaucoup moins complète que ne serait celle d'un Français habitant le pays, mes notes, grâce à quelques observations personnelles et surtout aux renseignements que de nombreux amis ont bien voulu me fournir, ne seront peut-être pas tout à fait inutiles.

Cette situation privilégiée de la France est relativement récente. Il y a quarante ans, c'est l'italien qu'on parlait dans toutes les échelles du Levant ; l'italien était la langue du commerce, la langue de la « société », et il n'était guère plus question du français à Beyrouth que de l'allemand ou de l'anglais. Mais survinrent les événements de 1860 ; la France, on s'en souvient, avait été profondément émue des massacres qui ensanglantaient le Liban, et le gouvernement impérial, conscient des devoirs que lui imposait le protectorat des catholiques d'Orient, avait envoyé une expédition en Syrie. Le général de Beaufort d'Hautpoul n'avait pas eu trop de peine à reconforter les Maronites et à châtier les Druses ; ce n'était pas

tout cependant, et il fallait rétablir un ordre durable. Une conférence européenne l'entreprit, et la France y continua son œuvre pacificatrice, bien que, entravée par les jalousies de l'Angleterre, son action n'y pût être aussi forte que l'intérêt des Syriens l'aurait exigé. Elle fit donc plus encore, et, pour achever la pacification morale, les divers Ordres français, tant hospitaliers qu'enseignants, furent engagés à établir des maisons en Syrie. L'avis fut écouté : Sœurs de charité, Frères de la Doctrine chrétienne, Lazaristes, Jésuites et bien d'autres accoururent; Beyrouth devint leur centre, et non seulement ils aidèrent par leurs innombrables écoles et leurs hôpitaux au relèvement de cette population si profondément misérable, mais ce sont eux qui, par leur action incessante et par les dévouements qu'ils suscitèrent, la transformèrent et la firent presque à demi française.

Certes, au début, on ne pouvait attendre un succès aussi complet; Beyrouth était une ville de 20.000 habitants, sans grand commerce, et le dispensaire que créèrent les Sœurs, ainsi que les premières écoles, furent singulièrement modestes; mais la sécurité de la vie et du trafic, la création par une Compagnie française de la belle route de Damas, plus tard l'installation du port et la construction du chemin de fer ne pouvaient demeurer sans effet; la population extraordinairement accrue, dépasse aujourd'hui 120.000 âmes, et les œuvres françaises, soutenues et encouragées par tous les gouvernements qui se sont succédé en France, ont progressé, s'il est possible, encore plus rapidement. Les plus grands établissements, les plus beaux jardins de Beyrouth leur appartiennent; hôpitaux, dispensaires, orphelinats; écoles primaires, collèges, Faculté même, ont été fondés et prospèrent, et, pour innombrables qu'ils soient, ils ne satisfont pas encore tous les besoins d'une ville qui les a comme adoptés.

Le Syrien, intelligent d'ordinaire et d'esprit toujours pratique, a compris à merveille la nécessité de l'instruction, non point, en vérité, d'une instruction très relevée et comme d'apparat, mais de la solide instruction primaire, avec la lecture, l'écriture, le calcul et des notions d'enseignement commercial; il la réclame, non du gouvernement, certes, mais des religieux étrangers, et nos Frères, nos Sœurs et nos Pères français la lui dispensent largement. Les Frères de la doctrine chrétienne ont trois établissements avec 600 élèves, les classes primaires des Jésuites en ont 1.000, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul en ont autant, sans compter les Sœurs de la Sainte-Famille, les Sœurs de l'Apparition, les Mariamètes et tant d'autres, aussi dévoués, mais de moindre importance. Dans toutes ces écoles, l'arabe est enseigné, et il est urgent, en effet, que tous ces enfants sachent lire et écrire leur langue maternelle, mais partout le français tient sa large place dans les programmes, et, après trois ou quatre ans d'école, l'enfant, je l'ai constaté, en sait assez pour se tirer d'affaire et ne plus l'oublier. C'est une population scolaire de quelques milliers d'enfants, tant garçons que filles, qui se répand ainsi chaque année dans la ville et

elle contribue pour sa bonne part à la diffusion de notre langue.

Certaines familles, plus aisées ou plus ambitieuses, désirent que leurs fils ou leurs filles poussent plus loin leurs études. Pour les filles, les divers établissements de Sœurs ont des classes supérieures fort bien tenues, et les Dames de Nazareth, dans leur luxueuse maison, donnent une éducation complète, à la française, à près de 400 jeunes filles; leur réputation est bien assise, et un jeune Beyrouthain de bonne famille rougirait de prendre femme ailleurs qu'à Nazareth. Lui-même n'a, pour parachever son instruction, que l'embaras du choix: il lui est loisible d'aller chez les Jésuites, dont la magnifique Université, fondée en 1875, compte près de 500 jeunes gens, ou au collège laïque tenu par M. Ollivier; s'il préfère la campagne, les Lazaristes l'accueilleront dans leur belle maison d'Antoura, à moins qu'il ne borne ses désirs à terminer ses classes chez les Frères, qui sauront, eux aussi, le munir d'un très suffisant bagage de connaissances « secondaires ». Dans toutes ces institutions, l'éducation est absolument française, donnée en français, d'après les programmes français, et l'on me dit que la direction, chez les filles surtout, a quelque peine à tenir la main à ce que l'arabe ne soit pas trop complètement négligé au profit du français.

L'enseignement supérieur lui aussi se donne à Beyrouth, et à côté de la Faculté de Théologie et de Philosophie que les Jésuites ont jointe à leur grand séminaire, ils ont fondé une Faculté de Médecine. Sous la direction de maîtres français professeurs ou praticiens éminents, 150 jeunes gens reçoivent l'éducation médicale la plus complète: celle de nos étudiants de France n'est pas meilleure, paraît-il, et les professeurs qui viennent chaque année de Paris, de Lyon ou de Montpellier pour faire passer les examens et signer les diplômes se plaisent à en témoigner. L'hôpital tenu par les Sœurs et les nombreux dispensaires et crèches qu'elles ont annexés à leurs écoles permettent de donner l'enseignement pratique aux futurs docteurs ou pharmaciens et tirent en même temps de leur dévouement de précieux avantages. La Faculté de Médecine est l'une des institutions françaises les plus considérables de Beyrouth et elle fait grand honneur à ses fondateurs — aux Jésuites et à Jules Ferry qui, reprenant en 1883 une des idées de Gambetta, n'épargna ni peine ni argent pour en mener à bien l'établissement. Le Droit n'est pas enseigné à Beyrouth, mais les jeunes Syriens qui se destinent au barreau trouvent à l'École française du Caire un accueil et un enseignement dont ils profitent largement.

C'est grâce à ces institutions que la langue française a pris à Beyrouth la place qu'elle y a aujourd'hui, place absolument prépondérante et dont ne peut manquer d'être frappé le touriste le plus indifférent: à plus forte raison, quand le voyageur est un observateur attentif et passionné, et l'on attribue à cette constatation l'humeur extraordinairement maussade que Guillaume II ne cessa

de manifester durant son récent séjour. Tout d'ailleurs a dû plier devant le français. Certes, les étrangers ne cessent de lui faire une sérieuse concurrence : Anglais, Russes, Allemands, Italiens ont des écoles nombreuses et fort riches parfois ; plusieurs sont dirigées par des patriotes infiniment chatouilleux et qui s'efforcent de leur mieux en faveur de leur langue, parmi une clientèle souvent assez considérable. La plupart, cependant, ont dû reconnaître que, sans le français, leur enseignement était incomplet, qu'il était mal adapté aux besoins de la population et ils l'ont bon gré mal gré inscrit dans leurs programmes (1). Qu'ils l'enseignent médiocrement, il se peut et cette infériorité n'est pas une des moindres causes du peu de succès de quelques-uns ; mais le seul fait de l'obligation où ils sont de lui faire sa part est à noter et prouve sa prépondérance.

Les indigènes d'ailleurs ne songent point à s'y soustraire et les programmes de leurs propres collèges — car chaque rite à peu près a le sien — en portent la marque. J'ai visité le collège des Maronites, qui compte près de 300 internes : les classes s'y font pour la plupart en français ; les maîtres adressent la parole en français à leurs élèves ; en récréation, c'est le français qu'on parle dans les cours et, durant la promenade du jeudi, c'est en français que causent ces jeunes gens, deux par deux, en longues files, comme les enfants de nos lycées, coiffés seulement du tarbouch national au lieu de notre traditionnel képi. Et leur français est fort bon ; c'est avec un joli accent à peine un peu amolli que ces enfants me disaient leurs projets d'avenir, s'ils voulaient être commerçants comme leurs pères ou entrer à la Faculté des Jésuites pour devenir médecins. Je n'ai pu, à mon grand regret, visiter ni les Grecs catholiques ni les Arméniens unis, dont les établissements sont fort importants aussi, mais les programmes sont les mêmes, me dit-on, avec toujours le français obligé et aimé à la fois.

Une dernière preuve enfin et bien sensible m'a été donnée de cette prééminence du français. C'était dans une école musulmane, où un ami bien placé avait pu me faire pénétrer ; quelques riches musulmans s'étaient réunis pour faire donner à leurs enfants l'éducation solide dont ils sentaient la nécessité, sans les mettre entre les mains des Pères dont la susceptibilité de leur foi redoutait le catholicisme, pourtant bien peu propagandiste ; le milieu était donc plutôt récalcitrant à toute influence européenne. Or, comment l'emploi du temps était-il réglé ? Le matin était consacré à l'arabe et tout l'après-midi la classe se faisait en français ; quand j'entrai, à l'improviste, un professeur musulman expliquait aux enfants un manuel de Paul Bert, et c'est sans sourciller qu'ils me récitaient des fables de La Fontaine, de l'*Esther* — « Est-ce toi, chère Elise ? » — et même l'inévitable *Télémaque*, car *Télémaque* est demeuré, je ne sais pourquoi, le livre de chevet des éducateurs

(1) Il y a à cela des exceptions et dans l'école orthodoxe, c'est-à-dire russe, que M^{me} Emilie Sursok entretient à ses frais, elle a fait venir deux institutrices françaises.

de la jeunesse orientale. Et ces enfants — ils étaient plus de cinquante — comprenaient fort bien ce qu'ils lisaient, ceux mêmes qui n'avaient qu'un an de français étant même étonnamment développés. Cette place prépondérante donnée au français dans une école purement et même fanatiquement musulmane est bien la marque de la nécessité de la connaissance de notre langue pour tout Beyrouthain qui prétend arriver : on raconte même que le vali ou gouverneur général turc de Constantinople et ne sachant que le turc, arrivant dans la province, se mit à apprendre le français plutôt que l'arabe : « Cela servira autant ici, aurait-il dit, et pourra au moins m'être utile plus tard. »

Tout cela, on ne saurait le nier, est l'œuvre des congrégations, Frères et Sœurs, Jésuites et Lazaristes, et l'indifférent le plus endurci en matière religieuse, comme le plus accompli anticlérical, ne peut s'empêcher de leur rendre hommage. Bien des examinateurs à la Faculté de Médecine, arrivés sceptiques de France, sont repartis émerveillés : il n'est pas de voyageur de bonne foi dont le patriotisme ne soit touché de profonde admiration à voir ce que ces hommes et ces femmes ont fait pour la France et la ville à demi française que Beyrouth est devenue grâce à eux.

II

LA « MONTAGNE » ET LE VILAYET

Beyrouth n'est pas toute la Syrie, et cette prépondérance de la langue française que nous y notions comme incontestable est loin d'apparaître aussi absolue, sitôt qu'on a quitté la ville. La France a concentré, de longues années durant, tout son effort sur Beyrouth, et elle y a obtenu des résultats qui ont presque annihilé celui de ses rivaux ; mais ceux-ci ont travaillé la province, la « montagne » surtout, comme on dit, et ils semblent en certains lieux près d'y prendre une revanche. Certes, notre situation n'est point mauvaise dans le Liban et dans le reste de la Syrie ; elle n'est plus pourtant prééminente au point où elle l'était autrefois.

Il est une population pour laquelle nous avons gardé intact notre prestige : ce sont les Maronites. Les Maronites, on le sait, sont ces catholiques libanais au secours desquels nos troupes se sont portées en 1860 ; c'est nous qui avons le plus travaillé à donner au Liban, leur patrie, la demi-autonomie dont il jouit : ils ont toujours gardé le souvenir du service rendu, et, malgré les événements contraires, malgré nos fautes aussi, il faut bien l'avouer, ils sont demeurés pour nous de fidèles amis. J'ai eu l'honneur, conduit par notre consul général, d'être reçu par le patriarche maronite dans sa somptueuse résidence de B'Kerké, et si l'arrivée du représentant de la France n'était pas saluée, comme jadis, aux temps héroïques que connut Gabriel Charmes, par des décharges de mousqueterie et par les plus déli-

rantes fantasias, l'accueil fut d'une cordialité, je pourrais dire, d'une intimité parfaite : on était en famille, et à entendre parler tous ces Syriens, il ne semblait pas que l'on eût quitté la terre française.

C'est le clergé maronite qui est dans le Liban parmi les meilleurs agents de propagation de la langue française. Certes, les Jésuites y ont de très nombreuses écoles — 180, me dit-on, peuplées de près de 13.000 élèves ; les Frères et les Sœurs y ont fondé aussi divers établissements, et ils s'efforcent avec une louable activité d'en augmenter le nombre et d'y améliorer les études ; mais quel que soit leur zèle et malgré l'institution assez récente et fort avantageuse des instituteurs et des institutrices indigènes, tant laïques que religieux, ils ne peuvent être partout à la fois et faire face à tous les besoins. Dans chaque paroisse maronite, au contraire, il y a un prêtre, et ce prêtre, à la fois maître d'école, a le devoir d'enseigner, partout où il est possible, le français en même temps que l'arabe. On ne saurait se dissimuler, d'ailleurs, que cette tâche présente parfois pour lui de singulières difficultés. Non seulement les enfants, pauvres d'ordinaire et obligés d'aider leurs parents au travail des champs, sont souvent peu assidus à l'école et la quittent sitôt qu'ils savent à peu près lire et écrire l'arabe et calculer, sans avoir le temps d'acquérir aucune notion de français, si élémentaire fût-elle, mais, trop souvent aussi, le prêtre ne sait que bien peu de chose de la langue qu'il est censé enseigner. Sans doute, dans les rangs supérieurs de la hiérarchie maronite et autour du patriarche, j'ai vu des prêtres très sérieusement instruits : les séminaires maronites répandus dans la montagne ont fait des progrès notables, et plusieurs jeunes gens vont chaque année parachever leurs études tant à Rome, au collège maronite ou à la Propagande, qu'à Saint-Sulpice et dans les grands séminaires français ; l'archiviste du patriarcat est un orientaliste distingué, ancien élève de notre Ecole des Hautes-Études et de l'École du Louvre. Mais il est évidemment une exception, et il arrive trop souvent que le prêtre maronite doive se contenter d'enseigner à ses élèves en arabe, ou à peu près, la reconnaissance envers la France qui est de tradition dans la nation. C'est quelque chose assurément, mais il faut espérer que l'avenir nous donnera davantage.

En somme, dans le Liban où les Maronites, au nombre de 350.000 environ, sont en immense majorité, nos affaires sont en assez bon point, malgré les efforts soutenus qu'Anglais et Américains font auprès des Druses, et dans la plupart des villages où j'arrivais en traversant à cheval la montagne, quelqu'un se trouvait pour me saluer en français et me demander des nouvelles. Dans les vilayets, au contraire, — le Liban n'est qu'une enclave protégée par des garanties spéciales au milieu des vilayets ou provinces de Beyrouth et de Syrie, — la concurrence est rude et le français n'y est pas toujours victorieux.

Ce n'est pas, en vérité, que notre effort n'y soit

considérable aussi. Plusieurs grands centres sont pourvus, et admirablement pourvus, d'écoles françaises. A Damas, les Lazaristes ont un grand et bel établissement d'enseignement secondaire, les Jésuites des écoles primaires et les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, avec les Mariamètes, y travaillent avec succès à l'éducation des filles. A Tripoli, il y a mieux encore peut-être : le collège des Frères de la Doctrine chrétienne est un des établissements les plus importants de la Syrie, un de ceux où l'enseignement est le plus intelligemment approprié aux besoins du pays et le gouvernement en a encouragé le zèle en lui accordant le droit de décerner des diplômes valables en France même ; comme celui de Damas, il a près de 300 élèves, et à côté de lui prospère une grande école de Sœurs, tandis qu'à la Marine, au port de Tripoli, d'autres établissements, l'école Saint-Paul notamment, fondée par l'admirable dévouement du frère Odilon et grâce à l'inébranlable ténacité de notre consul, donnent à 200 enfants environ l'éducation primaire. Jusqu'à Homs, sur l'extrême limite du désert, s'étendent nos institutions, et, à la Mission des Jésuites, aidée toujours de leurs fidèles Mariamètes (appelées aujourd'hui Sœurs du Saint-Cœur de Jésus et de Marie), j'ai vu plusieurs écoles très bien tenues en même temps qu'un dispensaire largement approvisionné et achalandé. Dans beaucoup d'autres localités moins importantes, des écoles ont été établies par les religieux, où le français est enseigné autant que s'y prête l'assiduité d'une population très pauvre ; mais ces établissements sont parfois comme perdus dans une région immense, et, s'ils étaient seuls, la langue française risquerait fort d'y sonner rarement.

Mais ici encore nos congrégations trouvent heureusement dans le clergé indigène d'utiles auxiliaires. Parmi les races diverses qui habitent la Syrie, la plupart de celles qui sont demeurées fidèles au catholicisme, ont gardé dans la célébration du culte leurs antiques rites particuliers ; Rome avait eu jadis des vellétés de les abolir, et, non contente de l'unité de la foi, elle avait voulu établir l'unité liturgique ; mais la résistance à laquelle elle s'était heurtée parut invincible, de nombreux schismes risquaient de se produire : Léon XIII, mieux instruit des nécessités des Eglises orientales, en reconnut les traditions, et il ne se choqua pas de voir les Syriens dire la messe en syriaque, les Grecs-unis en grec, les Arméniens et les Chaldéens-unis dans leur langue propre, comme de temps immémorial les Maronites l'avaient dite en arabe. Cette tolérance rétablit la paix, l'hostilité sourde qui régnait entre Latins et Orientaux disparut et tous se reprirent à travailler côte à côte. La France, protectrice attitrée des catholiques latins, ne pouvait se désintéresser des Orientaux ; sa diplomatie n'avait pas été pour rien dans la réconciliation avec Rome ; elle recueillit le prix de ses soins et les catholiques de Syrie des divers rites orientaux sont aujourd'hui pour la plupart entrés dans sa clientèle. Peut-être leur amitié est-elle moins

sûre que celle des Maronites qu'une longue tradition unit à nous ; ils n'en sont pas moins pour nous des auxiliaires précieux, et ce sont eux qui secondent avec le plus d'activité les efforts de nos Pères en faveur du français.

Nous avons vu qu'ils avaient pour la plupart à Beyrouth des collèges où le français était obligatoire : dans les campagnes, ils font ce qu'ils peuvent, et j'ai été témoin parfois de leur zèle. Un prêtre syrien est envoyé dans une des contrées musulmanes des bords du désert ; il n'a que quelques ouailles et est en butte à tous les ennuis de la part des autorités et de certains rivaux schismatiques dont sa présence dérange les projets ; son premier désir pourtant est d'ouvrir une école, et il me montre triomphalement ses livres français et un volume surtout des *Fables* de Fénelon, dont il fera, dit-il, le livre de chevet de ses futurs élèves. La vertu éducatrice des *Fables* de Fénelon est-elle supérieure à celle de l'éternel *Télémaque* ? Je ne sais, mais l'intention au moins était éminemment louable. A Damas surtout, j'ai pu voir les catholiques orientaux à l'œuvre et j'y ai pu comprendre ce qu'ils étaient pour nous. Le patriarche grec-catholique a bien voulu me faire lui-même les honneurs de son collège, et, tandis que la fanfare jouait la *Marseillaise*. — cette *Marseillaise* aux sons de laquelle les Jésuites de Beyrouth et les Lazaristes d'Antoura m'avaient déjà reçu solennellement et toutes têtes découvertes — j'étais fort surpris de rencontrer parmi les maîtres un Parisien authentique, qui avait émigré à Damas, de chagrin, quand, il y a quelques années, l'école grecque de Paris, où il enseignait, avait dû fermer ses portes. Le collège syrien de Damas est moins luxueux, mais l'évêque, pour l'installer, a pris sur ses propres appartements, se contentant pour lui de quelques modestes chambres, tant il a conscience des avantages de l'éducation pour ses ouailles ; et dans cette éducation, naturellement le français tient une large place. Il la tient aussi dans une des institutions les plus touchantes qu'il m'ait été donné de visiter, dans l'école du soir grecque-catholique de Damas. L'obligation scolaire, cela va sans dire, n'existe pas en Orient, et beaucoup de parents en profitent pour faire travailler leurs enfants dès le plus bas âge ; ces enfants risquaient de demeurer illettrés ; quelques jeunes gens de leur communauté se sont cotisés pour payer des maîtres, et chaque soir de petites classes fonctionnent, réunissant une centaine d'enfants du quartier. Et plusieurs ont certes du mérite à venir ; du lever du soleil à son coucher, ils travaillent, qui chez un tisserand, qui chez un cordonnier, travail toujours assez dur pour leur âge, et rétribué Dieu sait comme : ils gagnent de 8 à 10 piastres (de 2 fr. à 2 fr. 50) par semaine, et le plus petit était tout fier de rapporter chez lui... 1 piastre, soit 25 centimes pour sept longs jours de présence à la boutique. Or, ces enfants sont assidus à l'école, le maître me montrait le livre de présence, où il y a peu de blancs, et le jeune membre du comité qui nous accompagnait me disait leurs progrès. Le consul de France a naturellement pris cette école sous sa

protection spéciale, et c'était un spectacle réconfortant que d'entendre ces petits bégayer les éléments de notre langue.

Mais si nos efforts sont soutenus et si nos protégés indigènes les secondent, l'ardeur de nos rivaux n'est pas moindre. A Beyrouth, notre situation était trop forte pour qu'ils pussent entreprendre sérieusement de l'ébranler ; dans le vilayet, le champ était plus libre et ils le travaillent avec passion. Entre eux, cependant, il faut distinguer. Les Italiens, du temps de M. Crispi, avaient tenté de se souvenir que jadis la Syrie avait surtout parlé leur langue, et des sommes considérables avaient été inscrites au budget pour lui rendre sa prépondérance ; mais la tentative avait été médiocrement heureuse, beaucoup d'argent avait été dépensé inutilement, et les écoles italiennes qui subsistent sur le littoral ne sont qu'assez peu florissantes : dans l'intérieur, les Italiens n'ont pas eu le temps de prendre pied et il ne semble pas qu'ils y aient un seul établissement. Pour les Allemands, comme toujours, ils ont procédé méthodiquement, ne fondant leurs institutions que là où elles trouvaient un milieu déjà favorablement disposé : en Palestine, ils ont établi des colonies qui sont fort prospères, et la Galilée leur est devenue plus récemment un second champ d'action ; mais s'ils ont des écoles à Beyrouth et si, eux aussi, ont commencé de s'installer sur la côte, ni le Liban ni la Syrie intérieure n'ont guère vu leurs instituteurs ou leurs diaconesses. Il n'en va pas de même des Anglo-Américains et des Russes.

Les missions protestantes de langue anglaise, anglaises ou américaines, ont, on le sait, des ressources pécuniaires presque inépuisables ; d'innombrables Sociétés bibliques les fournissent d'argent et les clergymen sont aisés à trouver, pour aller vivre avec leurs familles dans le doux climat de la Syrie. Ils sont assez nombreux et ont établi, à Beyrouth notamment, outre une grande et fort belle École de médecine, des bibliothèques circulantes qui facilitent leur action ; mais ils ont trouvé un procédé moins coûteux de propagande : ce sont eux qui ont imaginé de former dans des écoles normales spéciales des instituteurs indigènes qu'ils placent ensuite dans le pays ; ceux-ci, habilement stylés, deviennent des agents excellents et, s'ils s'occupent, dit-on, un peu trop de conversions dont beaucoup, dûment payées, sont d'une sincérité douteuse, ils répandent au moins à peu de frais l'influence anglaise. Les Druses, dans le Liban, y sont dès longtemps attachés, bien que par des liens beaucoup plus lâches que ceux qui nous ont donné la sympathie des Maronites, et de toutes parts les écoles anglaises essaient : à Baalbek, à Tripoli même, des enfants m'ont adressé la parole en anglais et certains de ces établissements font concurrence aux nôtres par leur bonne tenue.

Mais nos rivaux les plus actifs à l'heure présente dans ces régions, ce sont assurément les Russes. Eux aussi sont riches, la *Société de Palestine*, présidée par le grand-duc Serge, est assez puissante pour faire face à tous les besoins, et ils

ont sur les Italiens, les Allemands et les Anglais l'avantage singulier qu'ils partagent avec nous seuls, d'avoir un clergé à leur disposition. Non pas, certes, que des popes aient été exportés en Syrie : leur figure y eût été petite; mais la Russie s'est avisée, voilà quelques années, que les Grecs orthodoxes étant de même religion que le peuple russe, c'était au tsar à les protéger en Orient. Evêques et prêtres grecs ne s'y sont point refusés, heureux de se découvrir soudain des amis puissants et aussi de se décharger sur les nouveaux venus de certains soins et dépenses, tels que l'éducation des enfants, qui leur incombaient jusque-là à eux-mêmes. Mais bientôt ces protecteurs sont devenus des maîtres; dans toutes les écoles grecques orthodoxes, des instituteurs russes sont arrivés à moins qu'on ne leur dépêchât de Jérusalem de jeunes indigènes dûment façonnés à la russe et dont les plus intelligents étaient allés finir leur éducation en Russie; partout la langue russe s'installa, et elle le fit avec une ardeur de propagande qui n'était pas parfois sans soulever de sérieuses difficultés. Quelques membres de l'épiscopat grec finirent par reconnaître le danger; ils s'émurent et tentèrent d'y parer, mais il était trop tard; l'élection récente du patriarche d'Antioche, où le candidat russe l'a emporté, leur en a été une nouvelle preuve, et surtout l'ouverture à côté de toutes les églises orthodoxes d'écoles purement russes, où le russe seul est enseigné à des milliers d'enfants, avec l'amour de la sainte Russie et la confiance dans ses grandes destinées en Orient.

La langue française, vaillamment soutenue, lutte énergiquement, on le voit, mais ses adversaires sont de plus en plus puissants, et il lui faudra de vigoureux et intelligents efforts, si elle prétend maintenir sa situation présente.

III

L'AVENIR : LA QUESTION D'ARGENT ET LA QUESTION DE MÉTHODE; L'ACTION GOUVERNEMENTALE ET L'ACTION INDIVIDUELLE.

Maîtresse incontestée de la situation à Beyrouth, solidement installée encore dans le Liban, battue en brèche avec une ardeur extrême dans la Syrie, la France peut-elle raisonnablement espérer de maintenir ses positions ou même de les améliorer? C'est d'abord une question d'argent, une question de méthode ensuite, une question de volonté enfin.

C'est une question d'argent, disons-nous, et, en effet, l'argent, en Syrie comme ailleurs, est le nerf de la lutte. Et, certes, nous avons sur ce point un avantage singulier sur nos rivaux : tandis qu'ils sont forcés de payer à grands frais des instituteurs, qu'ils les fassent venir d'Europe ou les prennent chez les indigènes, les nôtres, pour une grande part, ne nous coûtent rien : ce sont des religieux qui s'en vont, par devoir, enseigner les enfants et soigner les malades, et les modestes subventions de l'Etat ou de l'Alliance

française leur permettent de mener à bien leur noble tâche. Mais quelque zèle qu'ils y mettent, et bien qu'ils se multiplient avec une générosité de cœur admirable, ils ne sauraient suffire à tous les besoins d'une région immense, et eux aussi ont dû, pour créer des écoles dans les contrées qui en étaient jusque-là privées, s'adjoindre de leurs anciens élèves indigènes. Or, la création d'une de ces écoles entraîne de gros frais, et tandis que la bourse abondamment garnie des Anglo-Américains et des Russes leur permet de les supporter aisément et de les multiplier chaque année, nos ordres français, moins riches, plient sous le faix; les Jésuites, avec leurs 180 écoles, sont incapables d'en ouvrir dorénavant de nouvelles, surtout si la nouvelle législation sur les Associations, appliquée rigoureusement, doit leur faire perdre le revenu de leurs biens situés en France, et les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, comme les Frères, se désespèrent de ne pouvoir, faute d'argent, installer des maisons annexes dans toutes les localités où on les réclame.

Il y a plus; sans doute, ces jeunes maîtres, sortis des meilleurs établissements et dont l'éducation professionnelle s'est achevée dans des écoles normales, ont une compétence indéniable et leur bonne volonté est évidente; mais l'exemple de leurs collègues étrangers est pour eux une tentation perpétuelle. Il y a quelques années, un maître qu'on installait dans la « montagne » recevait environ 30 francs par mois; c'était peu, mais assez pour vivre là-haut, et il s'en contentait. Puis les Russes sont arrivés; ils étaient riches; avec eux les prix ont subitement monté : ce n'est plus 30 francs, c'est 80 ou 100 francs qu'ils ont donné à leurs instituteurs, et naturellement nos jeunes catholiques ont jugé que le professorat ne nourrit plus son homme. On les a augmentés autant qu'il était possible, mais sans atteindre cependant la libéralité de la Société de Palestine, et c'est pourquoi le recrutement, aujourd'hui, devient parfois malaisé. Une autre cause l'entrave aussi : c'est l'esprit d'émigration qui depuis quelques années s'est emparé des Maronites, les meilleurs de nos auxiliaires jusqu'ici. Au lendemain des massacres, quelques-uns d'entre eux s'en étaient allés en Amérique, et à ne rien faire, à s'exhiber seulement comme les victimes des Turcs, certains avaient gagné des sommes assez rondes : on cite un mendiant qui était revenu au pays rapportant 100.000 francs en or. Cet exemple a été contagieux; l'Amérique ne donne plus aux victimes des Turcs, mais le Libanais, qui vit de rien, y peut aisément, en se livrant à divers petits métiers dont quelques-uns, il faut l'avouer, ne sont pas toujours fort honnêtes, se ramasser un pécule; près de 50.000 Maronites, me disait-on au patriarcat, sont partis en vingt ans pour l'Amérique du Nord et pour celle du Sud, sans compter ceux qui ont émigré au Cap ou à Madagascar, — un cinquième tout au plus revenant dans la montagne après fortune faite. Les Pères ont beau avertir les enfants de leurs écoles, ceux mêmes qui sont déjà dans les écoles normales : la

tentation de la fortune est la plus forte et beaucoup, parmi les meilleurs sujets, s'en vont au loin plutôt que de végéter à enseigner l'alphabet. C'est là une très sérieuse difficulté et dont maintes fois les supérieurs se sont plaints à moi.

Et si celle qu'entraîne le recrutement des maîtres est grave, celle qui vient du recrutement des élèves ne l'est pas moins. Beaucoup de nos écoles françaises sont payantes, et les enfants y donnent — ou du moins y sont censés donner, car la régularité n'est pas une vertu orientale — 4 medjidié, soit 4 francs par mois; mais, en outre, on leur demande, et cela même dans les écoles gratuites, de payer leurs fournitures scolaires, ce qui peut monter en moyenne à 30 francs par an. Or, les écoles russes sont d'ordinaire gratuites et toujours les fournitures scolaires, cahiers et livres, sont donnés aux enfants. Les catholiques résistent à la tentation, car il leur déplairait fort de mettre le pied dans une école schismatique, mais l'avantage séduit aisément les orthodoxes, et si même ils savent l'école française meilleure, ils écoutent volontiers par mesure d'économie les agents qui les incitent à envoyer leurs enfants chez les Russes. A Tripoli, on me citait une école orthodoxe de 300 enfants, dont le budget était bon an, mal an, de 35.000 francs; quels frais pouvaient justifier une pareille dépense? Mon interlocuteur se l'expliquait mal; mais elle prouve au moins la grandeur des ressources des Russes. Dans cette même ville de Tripoli, ils vont jusqu'à faire concurrence au puissant collège des Frères, et si la clientèle riche, même orthodoxe, demeure toujours fidèle à nos éducateurs dont elle a su apprécier les talents, les pauvres, qui sont en majorité, leur préfèrent, trop souvent par intérêt, des rivaux aux largesses bien entendues.

Tous nos consuls — et j'ai pu apprécier le dévouement et l'expérience de beaucoup d'entre eux — avertissent le gouvernement de cette situation: et nous savons, certes, qu'au quai d'Orsay on s'en préoccupe. Mais le ministre des finances trouverait-il dans les milliards de son budget les quelques centaines de mille francs qu'il faudrait pour maintenir en Orient notre situation traditionnelle? Car je ne veux pas croire qu'un mesquin anticléricalisme pourrait l'arrêter, si son collègue des affaires étrangères lui demandait d'augmenter la dotation des écoles françaises de Syrie.

Le maintien de notre situation est aussi une question de méthode, et c'est là un point délicat. Assurément les services que nos religieux ont rendus à la Syrie sont hors de doute, et elle leur paye un juste tribut de reconnaissance; mais on peut se demander si tous les progrès qu'ils peuvent imprimer à leur œuvre sont dès maintenant réalisés et s'il ne se peut imaginer des améliorations qui augmenteraient encore leur influence.

De l'enseignement primaire, il n'y a rien à dire: avec la juxtaposition de l'arabe et du français, il est parfaitement approprié aux besoins du pays et si l'on y pouvait souhaiter parfois l'introduction de certaines méthodes pédagogiques un peu plus

modernes, d'une façon générale, il est excellent; il suffit de le répandre et de créer de plus en plus des classes de français dans celles des écoles qui n'en possèdent pas encore. L'enseignement supérieur est très bon, lui aussi. La Faculté de Médecine, on le sait, est admirable, tous les médecins qui l'ont visitée se sont plu à lui rendre justice, et elle tient très honorablement sa place en face de la Faculté américaine. S'il était permis de formuler un regret, ce serait de ne pas voir davantage les anciens élèves essaimer dans l'intérieur: la plupart s'obstinent à demeurer à Beyrouth, où beaucoup gagnent difficilement leur vie, tandis que, dans la montagne, ils rendraient d'inappréciables services et arriveraient avec un peu d'efforts à une situation sortable; à Damas même, nous disait-on, il y a disette de médecins et l'on en appelle en vain de Beyrouth. En vérité, la faute n'en est point imputable à la Faculté, et nous savons qu'elle ne ménage pas les bons conseils à ses élèves (1). Pour la Faculté de théologie et de philosophie, il nous est, et pour cause, assez malaisé d'en parler; mais on n'entend dire que du bien du clergé qu'elle forme, et nous finirions sur cet éloge, s'il ne convenait de dire quelques mots d'un projet qui est « dans l'air » à Beyrouth et qui finira peut-être par faire son chemin à Paris, à savoir: la création, en Syrie, d'un Institut français d'archéologie orientale. Depuis quelques années, la science allemande s'intéresse très activement à l'ancienne Phénicie; les savants allemands la visitent en tous sens, ce sont eux qui, en suite du voyage de Guillaume II et poussés par son enthousiasme romantique, bien que très pratique à la fois, ont entrepris l'exploration méthodique des ruines de Baalbek; même le consul général d'Allemagne à Beyrouth est un érudit de valeur; il est à craindre que l'Allemagne ne gagne en Syrie, grâce aux travaux de ses archéologues, un surcroît d'influence: le meilleur moyen de parer le coup serait, peut-être, la fondation d'un Institut spécial à la Phénicie, analogue à celui qui fonctionne déjà au Caire, et le professeur Rouvier qui, avec M. Clermont-Ganneau, patronne cette idée, pourrait bien avoir raison. C'est, d'ailleurs, le seul vœu que l'on puisse formuler en faveur de l'enseignement supérieur.

Il n'en est pas tout à fait de même pour l'enseignement secondaire. Loin de nous, certes, la pensée de déprécier l'œuvre grandiose des jésuites, des lazaristes ou des autres ordres; il est permis pourtant de se demander si nos programmes français de l'enseignement classique ou moderne sont tout à fait de mise dans un pays tel que la Syrie. Nous le savons, sans doute, des modifications y ont été introduites et certaines matières trop évidemment inutiles ont été éliminées; mais c'est peu, et si l'on songe qu'à l'heure présente beaucoup de bons esprits sont d'avis de dispenser en France la

(1) Nous avons entendu dire souvent que les Russes songeaient à établir, eux aussi, une Faculté de Médecine en Syrie; mais, cette nouvelle mérite confirmation, car il est bien difficile d'admettre que personne puisse penser raisonnablement à jeter de nouveaux médecins sur le pavé de la Syrie.

haute culture d'agrément avec un peu plus de parcimonie, il semble assez étrange de la distribuer largement et sans crainte à toute la jeune bourgeoisie syrienne. En France au moins, nos bacheliers peuvent trouver quelques débouchés dans les fonctions publiques; ils sont juges, officiers ou sous-préfets: que seront-ils en Syrie, où très peu de chrétiens deviennent fonctionnaires — sinon des déclassés? Et c'est bien des déclassés que l'on reproche à l'enseignement secondaire de produire surtout; bien des jeunes gens qui ont terminé leurs études et n'ont pas une famille pour les nourrir, ce qui est le cas ordinaire, en sont réduits à se faire drogmans pour étrangers, et ce n'est pas toujours ce qu'ils font de pis.

Jésuites, Lazaristes et Frères, tous reconnaissent volontiers ce défaut, que nos concurrents, d'ailleurs, n'ont garde de ne point mettre en lumière et tous s'efforcent loyalement d'y porter remède. Ils ont établi dans leurs collèges un enseignement commercial nécessaire, et les jésuites s'apprêtaient à créer à Beyrouth une école des hautes études commerciales, sur le modèle de celle de la Ville de Paris; c'eût été un bienfait pour la population et un accroissement sensible de notre influence; la loi sur les Associations est survenue sur ces entrefaites et a naturellement coupé court à tout projet: ce n'est pas le moment de se créer des charges nouvelles, quand les ressources risquent de faire défaut. L'idée pourra-t-elle être reprise? Nous le souhaitons vivement, car le commerce est une des ressources des Syriens, et ils sauront gré à la France de tout ce qu'elle fera pour l'encourager.

A côté de l'enseignement commercial un enseignement agricole a tenté de se fonder: le Liban est, en effet, un pays de culture aussi, et ses habitants auraient grand besoin de connaître les méthodes rationnelles et perfectionnées; ce sont encore les Jésuites qui ont fait l'effort, et au grand établissement de Tanaïl qu'ils exploitent dans la fertile plaine de la Bekaa, entre le Liban et l'Anti-liban, ils ont essayé d'initier les orphelins qui leur étaient confiés à l'agriculture moderne; mais ils ont eu des déboires dans cette région spécialement décimée par l'émigration, et ils se sont convaincus de la nécessité de renouveler leurs expériences plus loin dans un pays plus neuf. Ils possèdent au nord-est de Tripoli, à Saïdé dans l'Akkar, une vaste propriété qui se prêterait assez bien à l'établissement d'une ferme modèle; ils y pensaient faire une sorte d'école normale d'où les jeunes gens sortiraient à la fois instituteurs et agriculteurs, capables d'enseigner les enfants et de guider les essais agricoles des parents; mais l'aménagement de la propriété serait coûteux, dans les circonstances présentes ils n'osent risquer pareille dépense et, à moins de générosités exceptionnelles, il leur faudra renoncer à créer un établissement dont l'utilité était si évidente.

Outre les écoles commerciales et les écoles d'agriculture, ce qui manque le plus à la Syrie, ce sont les écoles professionnelles. A la vérité, les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul à Beyrouth en

ont créé une, et, sous l'habile direction de la Sœur Meyniel, elle rend de grands services; les orphelins recueillis par la maison y reçoivent une éducation manuelle, et, en même temps qu'on leur donne l'enseignement primaire arabe-français, ils apprennent un métier, cordonnerie, tissage, menuiserie, serrurerie, qui les met en état de gagner leur vie, sans compter la petite dot qu'ils s'acquièrent par leur travail. De même beaucoup de jeunes filles, en sortant de chez les Sœurs, sont des brodeuses ou des couturières habiles et parfois très recherchées, comme les ouvriers le sont qui sortent de l'imprimerie des Jésuites. Mais, quels que soient les mérites de ces établissements, ce ne sont pas des Ecoles d'arts et métiers, et celles-ci seraient d'une urgente nécessité. Les étrangers l'ont bien compris, les Italiens d'abord, qui en avaient fondé une dans leur moment de grande expansion; mais, si l'Italie l'a laissée tomber, les Américains ont repris le projet, et l'on dit qu'ils en ouvriront une l'an prochain, montée de façon à défier toute concurrence. Il est fâcheux que l'idée n'ait pas été réalisée par nous d'abord et que nous nous soyons laissé devancer, car nos rivaux sauront bien faire sonner haut leur initiative et le service qu'elle rendra au pays.

En un mot, il est indispensable de donner à notre enseignement en Syrie une base plus pratique. Sans doute, l'enseignement secondaire ne saurait être supprimé; mais il serait bon de le restreindre et de le remplacer par un enseignement commercial, agricole ou professionnel; le Syrien ne manquerait pas de nous en être reconnaissant et notre influence y gagnerait considérablement.

Le maintien de notre situation en Syrie n'est pas seulement une question d'argent et une question de méthode, c'est aussi, disions-nous, une question de volonté. Il faut que le gouvernement ait la ferme volonté de continuer et de renforcer notre politique traditionnelle, et qu'il prenne toutes les mesures propres à atteindre ce but; il faut que les Français, et surtout les commerçants français le secondent, et que, sortant d'une torpeur qui, hélas! tend, elle aussi, à devenir traditionnelle, ils aient le ferme propos de recouvrer leur prééminence d'autrefois et de regagner le terrain perdu.

L'action du gouvernement peut s'exercer de manières fort diverses, et nous ne pouvons qu'en indiquer quelques-unes: mais, avant tout, il faut insister sur le mauvais effet que produisent en Syrie des lois telles que la loi sur les Associations. Sans doute, quand un député s'avisait de demander à M. Waldeck-Rousseau ce que deviendraient sous la législation nouvelle nos Oeuvres d'Orient, le président du Conseil répondit: « Il n'y sera rien changé, cela va sans dire, et elles demeurent assurées de notre sympathie »; et, en vérité, la plupart des ordres français établis en Syrie sont dûment autorisés, sauf les Jésuites, lesquels, on l'a pu voir, d'ailleurs, ne sont pas une quantité négligeable. Mais, en admettant même que les

intérêts matériels des congrégations ne soient pas lésés, n'est-ce pas diminuer singulièrement leur force morale que d'instituer pour elles dans la mère-patrie un régime de suspicion ? Et quelle force auront nos consuls pour réclamer auprès des autorités turques en faveur de gens que nous poursuivons chez nous ? Quelle force auront les congrégations et les Français de Syrie qui, tous, indistinctement, sont leurs amis pour répondre aux insinuations intéressées et aux calomnies de nos rivaux ? Durant la longue discussion de la loi, il n'est venu à l'idée d'aucun député de l'opposition d'attirer l'attention de la Chambre sur les écoles d'Orient. S'il est peu vraisemblable qu'un tel appel eût modifié le vote final, il aurait pu tout au moins amener des déclarations du gouvernement moins brèves que la simple réplique du président du Conseil ; les collaborateurs dévoués de notre influence en eussent reçu quelque réconfort, et la réponse eût été topique aux malintentionnés de Beyrouth qui publiaient si volontiers dans leurs journaux les discours de M. Waldeck-Rousseau contre les ordres religieux.

Mais il ne vaut rien de s'arrêter à de vaines récriminations ; le mal est fait, et il s'agit de trouver des remèdes. Si le même Jules Ferry qui signa les décrets fonda la Faculté de médecine des Jésuites, peut-être M. Waldeck-Rousseau et ses collègues voudront-ils s'efforcer, eux aussi, de réparer le tort qu'involontairement sans doute ils ont, par leur politique intérieure, fait aux OEuvres françaises d'Orient.

Un des reproches que j'ai entendu faire le plus souvent en Syrie à notre gouvernement, c'est qu'il ne laisse pas ses agents assez longtemps dans un même poste, et qu'à peine sont-ils au courant des affaires de leur ressort, qu'il leur faut plier bagages et s'en aller ailleurs. A la vérité, il y a, depuis quelques années, un notable progrès : on voit beaucoup moins, au quai d'Orsay, de ces extraordinaires « changements de résidence » qui faisaient voltiger nos consuls d'un bout de la terre à l'autre et les envoyaient sans raison à Melbourne, après qu'ils avaient passé six mois à Damas ; des mœurs plus sensées tendent à s'introduire, et l'on peut dire qu'à de rares exceptions près — j'en pourrais citer — la coutume commence à s'établir de laisser en Orient, pour y faire leur carrière, les agents que leurs aptitudes spéciales ou même le hasard de leurs débuts y avaient amenés. Quelques-uns, dès maintenant, sont de vieux Orientaux, et la grande expérience qu'ils ont acquise des hommes et des affaires, l'autorité qu'ils ont prise, sont pour faire persévérer leurs chefs dans cette excellente habitude. Malheureusement, des raisons diverses ont empêché, jusqu'ici, d'appliquer cette méthode au titulaire du poste le plus important de Syrie, au consul général de Beyrouth, et c'est là un sérieux inconvénient pour la bonne gestion de nos affaires.

Le consulat général de Beyrouth étant pour la France un poste encore plus politique que commercial, c'est à un agent de la carrière diploma-

tique qu'il est confié d'ordinaire ; on le donne à un premier secrétaire d'ambassade qui a déjà fait ses preuves et est en passe de devenir ministre. Et certes, ces dernières années, sauf un choix particulièrement malheureux, tous nos consuls généraux ont été des hommes actifs et intelligents, quelques-uns même étaient des hommes supérieurs ; mais le progrès même de leur carrière, le fatal avancement, l'exigeait : au bout de trois ans au plus, ils quittaient Beyrouth pour prendre possession de la légation à laquelle ils avaient droit. Trois ans, c'est peut-être assez pour se mettre au courant des affaires, quelque complexes qu'elles soient, car le consul doit connaître tout ce qui touche les intérêts des congrégations dont il est le protecteur-né, il doit ne rien ignorer des habitudes et du personnel des Eglises orientales, si compliqué et si divers ; il doit être initié à toutes les affaires de la « montagne », et Dieu sait si ces affaires sont délicates et changeantes : non seulement, les chefs des Maronites, nos clients, sont d'humeur parfois capricieuse, et il faut savoir la façon de prendre chacun, ce qui exige une expérience et un doigté singuliers ; mais comme les conditions économiques et sociales de la nation changent assez rapidement, il est fort compliqué de tenir ses notions à jour ; les émirs, qui étaient autrefois tout-puissants, se sont graduellement appauvris, et la richesse a passé en de moins nobles mains, transformation indispensable à suivre quand il s'agit de dispenser des faveurs, bourses dans les collèges et récompenses diverses aux familles le mieux en situation de faire valoir nos bienfaits ; peu à peu, en raison du développement du bien-être, et, par suite, aussi, du retour d'Amérique de beaucoup d'émigrants qui en ont rapporté des notions nouvelles de liberté et d'égalité, la déférence absolue d'autrefois aux vœux de la France a fait place à une habitude de plus libre discussion avec son représentant, et on lui parle volontiers de lettre de change tirée jadis et qu'il faut acquitter maintenant. Tout cela est, on s'en rend compte, infiniment délicat, si le consul surtout veut examiner les choses par lui-même et ne s'en point remettre aux seules appréciations de ses drogman ; qu'en trois ans il le puisse apprendre, soit, mais il s'en ira au moment où, son éducation terminée, il pourrait rendre les plus utiles services, et son successeur devra reprendre l'œuvre par la base. Nos rivaux, moins formalistes que nous, ont organisé l'avancement sur place : un consul d'Angleterre, de Russie ou d'Allemagne demeure à Beyrouth dix ou quinze ans et plus ; il a le temps d'apprendre la langue et les choses du pays : quel singulier avantage, qu'il est indispensable de ne pas leur abandonner ! Si l'on en a la ferme volonté, le moyen ne sera pas difficile à trouver, et, du coup, la situation de la France en Syrie s'en trouvera améliorée.

Il conviendrait aussi de renoncer parfois à la politique du « ne nous faites point d'affaires », car elle équivaut, en somme, à celle du « lâchez tout », et ce n'est pas le moment d'en user, quand les autres guettent nos défaillances pour en profi-

ter. Tandis que trop souvent nos consuls reçoivent l'ordre de « ne pas insister », même quand certains intérêts capitaux sont en jeu, nos rivaux, eux, insistent toujours. On m'en citait un exemple topique : une banque anglaise était créancière d'une forte somme dans une faillite, et les magistrats ottomans, et des procédures plus ou moins désintéressées, étaient en train de manger tout ce qui restait du capital. Le consul d'Angleterre, inquiet pour ses nationaux, demanda télégraphiquement à Londres des instructions énergiques. Télégraphiquement, elles arrivèrent, et telles, que, dans les vingt-quatre heures, l'affaire était arrangée et les créanciers anglais désintéressés. Que serait-il advenu de créanciers français ? Il vaut mieux ne se le pas demander. Les Allemands ne sont pas moins énergiques. Sitôt qu'il est nécessaire, c'est au Sultan lui-même que l'ambassade d'Allemagne s'adresse, à moins que l'empereur ne juge utile, dans les plus grandes occasions, d'intervenir personnellement avec une lettre autographe ; quant aux Russes, ils ont soin, en toute occasion, de combler leurs agents d'honneurs, pour bien montrer en quelle haute estime ils les tiennent, et c'est ainsi que le consul de Russie à Beyrouth, est devenu consul général, chambellan, et l'homme le plus décoré sans doute de toute la Syrie. Ce sont là des exemples que nous n'imitons guère et qui pourraient être bien utiles à suivre.

Faut-il noter aussi l'éparpillement de notre action en Syrie ? Chacun de nos consuls fait assurément de son mieux, et la plupart font très bien ; mais, d'ordinaire, ils agissent isolément, ignorant des intentions de leurs collègues et de leur attitude dans les diverses questions qui se présentent. Il en résulte parfois des contradictions déconcertantes et qui nuisent à la bonne marche des affaires : n'y aurait-il pas lieu d'unifier cette action de la France en provoquant des réunions des divers agents d'une même région ? Ce n'est pas l'usage, nous le savons ; mais, si l'idée est bonne, pourquoi ne pas modifier l'usage ?

Il y a là, on le voit, des questions de politique générale et des questions de détail ; la solution des unes exigerait des réformes profondes, celle des autres de simples modifications dans l'organisation actuelle des services ; mais toutes nous ont été signalées par des hommes d'expérience et de bonne foi, et, nous le croyons du moins, sont importantes pour l'avenir de notre influence en Syrie. Ces réformes sont-elles irréalisables, ces modifications impossibles à tenter ? Nous ne voulons pas l'admettre et sommes assurés que la ferme volonté du gouvernement français pourrait beaucoup en faveur de nos intérêts menacés.

Mais, après tout, le gouvernement n'est qu'à moitié responsable du déclin de notre influence. Presque tout ce qu'il était en lui de faire, il l'a fait : il a envoyé ses meilleurs agents en Syrie, il a favorisé l'établissement des congrégations enseignantes, il les a largement subventionnées, et il s'est attaché par des faveurs nombreuses notre clientèle catholique ; grâce à ses efforts continus,

la langue française a pris une situation prépondérante et la garde encore malgré tant d'assauts. On peut se demander malheureusement s'il a été bien secondé par ses nationaux, et si ce n'est pas à eux, à leur négligence, à leur incurie qu'est dû en partie l'amointrissement de notre prestige qu'il faut bien constater.

Ce n'est pas tout, en effet, qu'un pays presque entier parle notre langue, si nos commerçants ne profitent pas de ce singulier avantage, et véritablement l'on ne saurait dire qu'ils aient rien fait pour s'en assurer le bénéfice. Au moment où, après les massacres d'il y a quarante ans, nos premières missions se sont fixées en Syrie, c'était l'industrie française qui, avec celle d'Angleterre, tenait les marchés d'Orient ; elle les dominait, était en quelque sorte leur principal fournisseur, et l'intérêt bien entendu, tout autant que la reconnaissance du service rendu, amenèrent les Maronites à apprendre le français. Les Maronites sont gens très pratiques et en toute affaire, même de cœur, leur intérêt est un élément qu'ils n'oublient jamais. Tant que le commerce français a tenu sa place en Syrie, ils n'auraient eu garde de négliger l'étude du français si nécessaire à leurs affaires, et, grâce à eux, le français est devenu comme la langue internationale de la Syrie ; mais d'année en année notre commerce diminue ; si Lyon n'importait pas les fils de soie du Liban et si Marseille n'y exportait pas ses tuiles, il tomberait à un rang infime, tandis que celui des Allemands, des Autrichiens, des Anglais et des Russes ne cesse d'augmenter. Aujourd'hui, nous profitons encore de la situation acquise ; mais qui dit que quand le Maronite aura reconnu qu'il a plus d'intérêt, pour ses affaires, à apprendre l'allemand ou le russe, délaissant notre langue, ce n'est pas vers nos rivaux qu'il se tournera ?

Une enquête sur la situation du commerce français en Syrie n'était point de notre compétence, et nous ne l'avons pas faite ; mais il est des questions générales, dont tout le monde s'entretient dans ce pays, et auxquelles il est impossible de fermer ses oreilles. Nos négociants, dit-on partout, ne font aucun effort pour reconquérir le marché perdu, jamais ils n'envoient d'échantillons, jamais de voyageurs, si ce n'est les marchands de vin, ce qui est assez inutile dans un pays qui en produit et n'en consomme guère ; encore moins consentent-ils à venir eux-mêmes, et ils se laissent tout doucement détrôner par leurs concurrents et oublier de leurs anciens clients. N'y a-t-il pas un remède à cette apathie, et un peu de volonté ne viendrait-elle pas à bout de rétablir les choses ? Un consul nous citait à ce propos une anecdote bien topique. Il y a quelques années, il recevait à sa table un grand industriel du Nord qui voyageait pour son agrément, en touriste ; le consul lui demande s'il a visité le bazar et examiné les produits similaires aux siens qu'on y débitait. Sourire de l'industriel : il n'est pas en voyage pour s'occuper d'affaires, et, d'ailleurs, « il n'y a tout de même rien à faire ». Mais le consul s'entête, et, le lendemain, après un second déjeuner, il fait venir

un courtier en marchandises avec des échantillons et des prix ; l'autre, pris au piège, examine la pacotille, cause et se trouve fort surpris de voir qu'il pourrait, à prix égal et avec un bénéfice raisonnable, faire concurrence à l'article allemand. Les relations sont nouées, et, depuis lors, l'industriel français a pris sur la place une forte bonne situation. La concurrence ne serait pas aussi immédiatement aisée à combattre sur tous les articles, mais il faudrait au moins étudier la situation, et ne plus répéter sans cesse l'éternelle antienne du bon marché de la main-d'œuvre allemande et de la difficulté des paiements en Syrie. Ce sont des prétextes à l'inaction, des « oreillers de paresse », et c'est ainsi qu'on laisse périliter une situation que tout devrait permettre d'envisager comme favorable.

Je n'insisterai pas davantage ; tout a été dit, d'ailleurs, sur ce point par M. Etienne Lamy dans son beau livre *la France du Levant*, et par les auteurs de l'utile compilation qui s'appelle *les Puissances étrangères dans le Levant* : nos industriels, pour peu qu'ils veuillent se tenir au courant, sont avertis. Mais il faut que le public le sache : c'est de nos industriels que dépend l'avenir de notre influence en Syrie, le gouvernement et les congrégations ne peuvent que seconder leur action ; s'ils rentrent sous leur tente, découragés, tout ce que feront religieux et consuls se trouvera inutile. Les bonnes et actives relations commerciales, mieux encore que les souvenirs de reconnaissance, entretiennent l'amitié, et une entreprise bien menée comme celle de la route de Beyrouth à Damas augmente singulièrement le prestige d'un pays ; les autres qui, dans la suite, n'ont pas été aussi heureuses, ne sauraient faire oublier celle-là, dont la gestion a été un modèle ; mais, ce qui est surtout regrettable, c'est le complet désintéressement, c'est la léthargie, et l'on pourrait croire que nous en sommes là. Il appartient à nos commerçants et à nos industriels, et presque à eux seuls, de relever notre prestige. Et, seule, leur ferme volonté peut rendre à la France, en Syrie, son crédit d'autrefois.

RAYMOND KECHELIN.

ASIE FRANÇAISE

L'Exposition d'Hanoï. — Avant de retourner en Indo-Chine, M. le gouverneur général Doumer a constitué un comité métropolitain pour l'Exposition qui doit s'ouvrir à Hanoï, le 2 novembre 1902. Le comité aura pour présidents d'honneur les ministres des colonies, du commerce et de la marine ; MM. Le Myre de Vilers, député de la Cochinchine, et Charles-Roux, ancien délégué du gouvernement à la section coloniale en 1900. Le président effectif sera M. Auricoste, directeur de l'*Office colonial*, et les secrétaires MM. Chérouvrier et Noufflard.

Voici les noms des membres du Comité :

MM. Agelasto, président du Syndicat des minotiers à Marseille. — Ancelot, président du Comité français des

expositions à l'étranger. — André Arlin, fabricant de soieries à Lyon, conseiller du commerce extérieur. — Aymonin, directeur de l'Ecole coloniale. — Léopold Bellan, membre de la Commission supérieure des expositions. — Blanchet, directeur des Messageries fluviales de Cochinchine. — Bompard, directeur des affaires commerciales et consulaires au ministère des affaires étrangères. — Paul Bourde, ancien secrétaire général de Madagascar. — Brière, ancien secrétaire général de Madagascar ;

MM. le docteur Calmette, médecin en chef de 2^e classe du corps de santé des colonies. — Cazalet, négociant en vins à Bordeaux. — Auguste Chabrières, négociant en soieries, président de l'Association syndicale des marchands de soie et de l'Union des Chambres syndicales lyonnaises. — Chailley-Bert, secrétaire général de l'*Union Coloniale*. — Chaumier, administrateur de la Société des charbonnages du Tonkin. — Albert Colas, président de l'Union des vins et spiritueux. — Collin-Delavaud, directeur de l'Office national du commerce extérieur. — Courtellemont, explorateur. — Cousin, directeur du commerce au ministère du commerce ;

MM. Arthur David-Bennet, président de l'Association générale du commerce et de l'industrie des tissus et matières textiles. — Debiève, président du Tribunal du commerce de Valenciennes. — Debouchaud, président de la Chambre de commerce d'Angoulême. — Delaunay-Belleville, administrateur de la Compagnie des Messageries maritimes. — Dépincé, directeur du service de l'Asie et de l'Afrique à l'*Union Coloniale*. — Stéphane Dervillé, président du Conseil d'administration de Chemin de fer du P. L. M. — Emile Dupont, vice-président du Comité français des expositions à l'étranger, président de la section française à l'Exposition de Glasgow 1901. — Eugène Encel, administrateur de la Société cotonnière de l'Indo-Chine. — Maurice Estieu, vice-président du Syndicat des produits alimentaires en gros ;

MM. Fauré-Lepage, vice-président de la Chambre syndicale des armes, munitions et articles de chasse. — Henri Fontaine, quincaillerie et serrurerie du bâtiment, membre du jury en 1900. — Fumouze, président de la Chambre de commerce de Paris. — Gabriel Goudeau, membre de la Commission supérieure des expositions. — Gauthiot, secrétaire général de la Société de géographie commerciale de Paris. — Hartmann, président de l'Union des syndicats de l'alimentation en gros. — Victor Hautin, président de la Chambre syndicale des fabricants français de machines à coudre. — Heckel, professeur à la Faculté des sciences de Marseille. — Hector, ancien résident supérieur en Indo-Chine. — Henri Hénon, président de l'Association générale des fabricants de tulles et dentelles ;

MM. Stéphane Jay, fabricant de gants, maire de Grenoble. — Jouannin, secrétaire général du Comité de l'Asie française. — Gustave Kestet, président du Syndicat des vins en gros. — Michel Lagrave, sous-directeur au ministère du commerce. — Alfred Langoulant, vice-président de la Chambre syndicale de la bijouterie. — Lucien Layus, libraire-éditeur, membre du jury supérieur en 1900 ;

MM. Charles Legrand, fabricant de tissus imprimés, membre de la Commission permanente des valeurs en douane. — Charles Lemire, ancien résident de France en Indo-Chine. — Achille Lignon, président du Tribunal de commerce de Lyon. — Gustave Lyon, directeur de la maison Pleyel-Wolff et C^{ie}, président de la Chambre syndicale des instruments de musique ;

MM. Alfred Maguin, industriel, constructions mécaniques, membre du jury en 1900. — Mange, directeur de la Société forestière de Vinh (Annam). — Mascraud, président de la Chambre syndicale de la bijouterie fantaisie. — Marcel Monnier, explorateur. — Pavie, ministre plénipotentiaire. — Alfred Picard, président de section au Conseil d'Etat, commissaire général de l'Exposition

de 1900. — Ulysse Pila, administrateur de la Compagnie lyonnaise indo-chinoise. — Alphonse Pinard, maître de forges, président de l'Alliance syndicale du commerce et de l'industrie. — Piquet, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine. — Poupinel, vice-président du Syndicat général du commerce et de l'industrie ;

MM. Haveau, administrateur de la Société immobilière du Tonkin. — Renaud, ingénieur en chef des ponts et chaussées, ancien directeur des travaux publics du Tonkin. — Philippe Rodet, président du Syndicat des conserves de Bordeaux. — Rosset-Brassand, président de la Chambre de commerce de la Haute-Marne. — Roume, directeur des affaires politiques, administratives et commerciales (Asie, Amérique et Océanie) au ministère des colonies. — Emmanuel Rousseau, maître des requêtes au Conseil d'Etat ;

MM. Roger-Sandoz, fabricant d'horlogerie et de bijouterie, secrétaire général de la Société d'encouragement à l'art et à l'industrie. — Simon, directeur de la Banque de l'Indo-Chine. — Jean Trystram, président de la Chambre de commerce de Dunkerque. — Vauray, président du Tribunal de commerce de la Seine. — De Verneville, ancien résident supérieur en Indo-Chine. — Paulin Vial, ancien résident général en Annam et au Tonkin.

A Hanoï même ont été constituées, sous la direction de M. Thomé, commissaire général, des commissions techniques ayant leur compétence et leur mission déterminée. Elles fonctionnent déjà depuis un certain temps.

L'arrêté organique du 5 mai 1889 a précisé nettement le caractère de cette exposition « des produits agricoles, industriels et des œuvres d'art de la France, des colonies françaises et des pays d'Extrême-Orient ». Elle comprendra trois sections :

- 1° France et colonies françaises ;
- 2° Indo-Chine française ;
- 3° Pays d'Extrême-Orient.

Le groupement sera géographique et les trois sections auront à peu près la même importance. Elles doivent être réunies en principe dans un seul palais. Mais, en présence de l'extension que prend déjà le projet d'ensemble, il est vraisemblable (l'hypothèse avait d'ailleurs été prévue) que la nécessité de la construction de pavillons annexes s'imposera à bref délai.

Le projet de palais a été choisi après concours, et l'auteur classé premier, selon la décision du jury qui a fonctionné à Hanoï, a même modifié et perfectionné son travail dans un sens mieux compris des nécessités du service et de l'intérêt esthétique de l'œuvre.

Le bâtiment principal doit, en effet, être conservé après l'exposition. Il servira de musée et abritera un nombre très grand de richesses archéologiques et artistiques un peu éparses jusqu'à ce jour dans les provinces du Tonkin et auxquelles le chef si érudit de la mission archéologique, M. Finot, assignera un classement méthodique. La décoration extérieure, pour laquelle les matériaux céramiques polychromes de l'Extrême-Orient ont été mis largement à contribution, sera du plus bel effet. Tous les bâtiments de l'exposition seront, bien entendu, éclairés à la lumière électrique, et, indépendamment de l'usine centrale qui fournit

l'éclairage à la ville, une station spéciale sera installée à proximité et en vue des besoins de l'exposition.

Le palais, disposé en forme de triptyque avec un hall central pour les fêtes, sera construit au centre d'immenses jardins déjà dessinés et en voie de plantation. La riche nature de l'Extrême-Orient n'aura pas de peine à leur apporter bien vite leur parure. D'ailleurs l'emplacement se prête à merveille à la décoration, et le cadre a été fort heureusement choisi.

L'exposition sera installée sur le côté gauche du boulevard Gambetta, qui, large de plus de 30 mètres, aboutit à la nouvelle gare centrale des chemins de fer ; cette voie, longue de plusieurs kilomètres, sera éclairée par de puissantes lampes à arc électriques.

Le terrain occupé par l'exposition représente une superficie d'environ 14 hectares et pourra même, s'il en est besoin, être aisément étendu. Il constituait jadis l'hippodrome des courses ; des travaux de remblai très considérables y ont été exécutés pour faire disparaître des bas-fonds et des mares qui se trouvaient au centre. Quelques pièces d'eau ont été cependant conservées en vue de l'effet décoratif qu'elles doivent fournir.

*
*
*

Un des éléments intéressants de l'exposition sera la mise en œuvre parallèle du travail par les procédés asiatiques (annamites, chinois, japonais, etc.) et par les procédés européens.

Divers corps de métiers, laqueurs, incrusteurs, brodeurs, tisserands, sculpteurs, nielleurs, etc., seront représentés en face des procédés mécaniques français, filature et tissage mécanique de la soie, du coton, etc. ; les métiers seront conduits par des ouvriers annamites exercés. La comparaison pourra donc être aisément faite entre les divers procédés, au point de vue de la qualité, de la rapidité d'exécution et des prix de revient.

Les procédés hydrauliques agricoles seront l'objet d'un classement spécial.

L'indigène apprendra le profit à retirer de l'outillage et des procédés français et quel secours il y peut rencontrer pour le développement de sa production. Il est à peu près certain que les exposants français de cette classe pourront trouver là, dans ce pays essentiellement agricole, une occasion excellente de se conquérir une clientèle.

La classification se fera par trois groupes généraux :

1° Archéologie, science, beaux-arts, enseignement, comprenant les collections particulières, les modèles, les travaux géodésiques, cartes, plans, travaux de l'observatoire, etc. ;

2° Produits naturels ou ouvrés (sol ou sous-sol) ;
Mines et produits métallurgiques ;

Produits agricoles ;
Produits industriels ;

3° Mécanique, procédés du génie civil, travaux de construction, machines, navigation, chemins de fer, modèles réduits des grands travaux exé-

cutés ou en voie d'exécution dans l'Indo-Chine, etc.

Dans les jardins, au milieu d'attractions variées, divers pavillons pour des expositions spéciales seront aménagés, notamment la « maison du Bambou », construite uniquement avec ce bois et, sous cent formes, montrant l'utilisation qui peut en être faite; une « maison forestière », type de construction tout en bois du pays, avec exposition des produits forestiers locaux.

Divers industriels coopérant à l'œuvre commune, chacun pour sa spécialité, doivent construire aussi un type de « maison coloniale moderne » et pratique avec emploi de matériaux appropriés: céramo-cristal, céramique polychrome, ciment spécial, et tous les perfectionnements ou le confort que l'expérience de la vie coloniale a pu suggérer au point de vue de l'aération, de la ventilation, de l'hygiène, de l'éclairage, de la distribution de l'eau, enfin de la décoration et de l'ameublement adapté aux exigences du climat. Les diverses pièces de cette installation type seront affectées à des salons de lecture, de correspondance et de repos pour les visiteurs. Un pavillon sera installé pour la presse et le service télégraphique.

*
* *

Comme nous l'avons dit, l'exposition s'ouvrira le 2 novembre 1902; déjà, quinze mois à l'avance, les demandes d'admission, adressées à l'Office colonial, affluent avec une rapidité qui dépasse toute les espérances. D'autre part, tous les pays d'Extrême-Orient ont fait parvenir leur adhésion et promis leur concours: l'exposition, qui durera jusqu'à la fin de janvier 1903, promet donc d'être brillante. Elle aura lieu d'ailleurs pendant la période de l'année durant laquelle le climat du Tonkin est le plus frais et le plus agréable. La date de clôture pourra être au besoin reculée.

A cette époque — et c'est là une des causes qui ont fait ajourner d'une année l'ouverture de l'exposition — presque tous les grands travaux en cours d'exécution dans Hanoï et ses environs seront achevés. La ligne de chemin de fer reliant Haïphong à Hanoï sera livrée à la circulation, permettant au voyageur de franchir en cinq heures au plus la distance que les bateaux des Messageries fluviales mettent aujourd'hui, sans compter les éventualités d'échouage par les basses eaux, quinze ou seize heures à parcourir.

La ville d'Hanoï aura terminé tous ses importants travaux d'assainissement et d'embellissement. De grandes voies nouvelles seront percées; le réseau des tramways électriques fonctionnera depuis longtemps, desservant tous les quartiers de la ville et les mettant en communication avec l'exposition; l'immense pont métallique (1.800 mètres de longueur), qui traverse le fleuve Rouge et sur lequel passera le chemin de fer allant vers la frontière de Chine, sera livré à la circulation, et la ligne elle-même, pénétrant dans le centre de la ville, ira aboutir à la grande gare du boulevard

Gambetta, dont la construction, pressée très activement, sera achevée à cette époque. Les quais de la ville seront, sur tout leur parcours, terminés et éclairés de lampes à arc électriques. Enfin, le beau théâtre que la municipalité fait construire (plus d'un million de francs) et dont les travaux sont poursuivis, même la nuit, avec la plus grande diligence, sera sans doute près d'être inauguré. Des entrepreneurs construisent aussi, à l'heure actuelle, de nouveaux et beaux hôtels munis de tout le confort moderne.

Les moyens de transport entre la France et le Tonkin seront aussi singulièrement facilités au moment de l'exposition, grâce à une entente déjà intervenue avec la Compagnie des Messageries maritimes. Des réductions très importantes de tarif pour les personnes et les marchandises seront consenties, en dehors de paquebots spéciaux qui transporteront un nombre considérable d'hommes politiques, artistes, écrivains, etc., invités du gouvernement de l'Indo-Chine.

De très belles médailles, dues au talent de M. Roty et qui vont être frappées à la Monnaie de Paris, seront distribuées aux exposants récompensés. Mais l'attrait principal sera, sans nul doute, dans les perspectives qu'ouvre aux esprits un si merveilleux voyage, dans les facilités qui s'offriront pour visiter ce grand empire colonial, aujourd'hui digne des sacrifices et des efforts que la France lui a consacrés, enfin dans l'occasion si féconde apportée à nos industriels et à nos négociants d'entrer en contact direct avec un pays qui leur offre des débouchés certains et où une clientèle nouvelle les attend certainement.

*
* *

La période de son développement où en est l'Indo-Chine est très favorable pour que l'exposition produise son plein effet, au point de vue matériel et moral. Les derniers tableaux que nous avons publiés ont permis à nos adhérents de se rendre compte de la rapidité avec laquelle se développe le commerce de notre grande colonie d'Asie. Il est, à l'heure actuelle, de 445 % supérieur à ce qu'il était il y a dix ans. L'Indo-Chine pourra donc largement profiter de son exposition.

Mais la France aussi en bénéficiera. Nous avons une très mauvaise réputation à l'étranger en matière coloniale. Seules, un certain nombre d'individualités éclairées rendent hommage aux qualités dont nous avons fait preuve. La masse les ignore. Il est bon que d'éclatantes leçons de choses l'obligent à les reconnaître. Nous passons trop pour des « gâcheurs » dans le domaine colonial, et cette opinion sert à motiver, ou tout au moins à prétexter, l'opposition si souvent faite par l'Angleterre à nos entreprises coloniales. On doit féliciter M. Doumer d'avoir pris une initiative qui démontrera que nous faisons de la bonne besogne en Indo-Chine et que, avec nos qualités particulières, nous y jouons un rôle dont bénéficiera tout l'Extrême-Orient.

L'exposition d'Hanoï donnera sans doute, d'ail-

leurs, lieu à des entreprises connexes qui en augmentent l'effet. Déjà on assure que l'École française d'Extrême-Orient, établie depuis deux ans à Hanoï, et qui est un véritable Institut archéologique et philologique, se propose de réunir, pendant l'exposition, un Congrès d'orientalistes où les lettrés indigènes échangeraient leurs idées et leurs vues avec les savants européens.

Le commerce de l'Indo-Chine en 1900. —

Dans un des derniers numéros du *Bulletin*, nous avons publié le tableau du commerce de l'Indo-Chine pendant les dix dernières années. La publication récente d'un rapport du Directeur des douanes et régies de la colonie nous permet de donner quelques détails sur le mouvement commercial de l'année 1900. Nous ne saurions cependant reproduire ici les tableaux, si résumés soient-ils, publiés par le *Bulletin économique de l'Indo-Chine* (1). Nous nous bornerons, après avoir rappelé les résultats généraux de la période qui nous intéresse, à noter les principales différences qu'il a été donné de constater entre les statistiques afférentes à 1900 et celles qui concernaient l'année précédente.

On peut distinguer trois groupes dans le commerce de l'Indo-Chine : 1° commerce intérieur ; 2° commerce extérieur ; 3° transit.

1° Commerce extérieur.

	1900	1899	Différence en faveur de 1900
Importations.	486.044.387	415.465.877	70.578.510
Exportations.	455.606.385	436.776.788	18.831.597
Totaux ...	341.650.772	252.240.665	89.410.107

Importations. — Dans le chiffre de 70 millions 578.510 francs qui représente l'accroissement des importations par rapport à 1899, les importations en provenance de la France et de ses autres colonies entrent pour 19.016.347. Les principales plus-values constatées portent sur les articles ci-après :

Tissus : 5.656.000 francs ; armes, poudres et munitions : 3 millions 086.100 ; ouvrages en métaux : 2.973.900 ; farineux alimentaires : 1 million 387.200 ; papier et ses applications : 1 million 231.400 ; produits chimiques : 1.080.100, etc. La plupart de ces augmentations, sauf en ce qui concerne les tissus, sont la conséquence, soit des travaux d'armement et d'approvisionnement effectués dans la colonie à l'occasion de la guerre de Chine (armes et munitions, farineux alimentaires), soit des grands travaux publics en cours d'exécution (ouvrages en métaux, couleurs).

Les importations de provenance étrangère se sont accrues, durant la même période, de 51 millions 562.167. Les plus-values portent principalement sur les métaux : 6.657.200 francs (or, brut en feuilles : augmentation de 6.120.000 francs) ; les denrées coloniales (thé, augmentation de

4.236.000 francs) ; les farineux alimentaires, 2 millions 834.800 fr. (riz en provenance des provinces siamoises de Battambang et d'Angkor, augmentation de 1.816.000 francs) ; les poteries (2 millions 322.800) ; les huiles et sucs végétaux à 1 million 774.400 francs.

La plupart de ces articles sont des articles de provenance asiatique, que la métropole est hors d'état de fournir à la colonie et dont quelques-uns n'ont fait que transiter par la colonie.

— Les exportations se sont réparties de la manière suivante, entre la France ou ses colonies d'une part, et l'étranger d'autre part :

	1900	1899
France et colonies.....	34.827.481	23.546.583
Etranger.....	120.778.904	113.228.205
Totaux.....	155.706.385	136.774.788

L'écart que l'on constate, à la seule vue de ce tableau, entre les valeurs des produits expédiés dans la métropole ou dans les autres colonies françaises et la valeur des marchandises achetées par l'étranger, provient de ce que les pays acheteurs du principal produit de la colonie, le riz et ses dérivés, sont les pays d'Extrême-Orient, voisins de l'Indo-Chine.

Dans les exportations de 1900, le riz figure pour 44.502.500 francs et les autres produits pour 44.103.885 francs seulement. La comparaison de ces chiffres avec ceux de 1899 fait ressortir une augmentation de 13.471.200 (dont 7 millions 705.000 pour la France) pour le riz et ses dérivés, et de 5.360.387 francs (dont 3.575.898 francs pour la France) pour les autres produits.

Parmi les produits autres que le riz dont l'exportation s'est accrue, il y a lieu de citer :

Le caoutchouc : exportation de 1900, 1 million 850.861 francs ;

Exportation de 1899, 156.642 francs.

Le poivre exporté en France : augmentation de 887.000 francs.

Les pores exportés à Singapour : augmentation de 585.000 francs.

Les tabacs en feuilles.

L'huile à laquer du Tonkin.

L'essence de badiane exportée du Tonkin en France, 682.000 francs en 1900 contre 351.000 fr. en 1899.

Les tissus de soie et les nattes exportées du Tonkin.

2° Commerce intérieur.

	ENTRÉES	SORTIES	TOTAL
	francs	francs	francs
Années 1900.	55.776.983	53.645.006	109.421.989
— 1899.	37.666.808	50.167.849	87.834.657
En plus.....	18.110.175	3.477.157	21.587.332

Les produits qui ont le plus contribué au développement du cabotage sont :

A. *Cabotage entre les ports de la Cochinchine et du Cambodge.* — Le poivre, 3.454.600 fr. en 1900, contre 2.063.700 en 1899 ; les noix d'arec sèches, les poissons secs.

(1) Numéro de juin 1901.

B. *Cabotage entre les ports de l'Annam.* — Les poissons secs : 2.334.000 fr. en 1900, 4.053.000 en 1899; les riz et paddys : 1.080.000 fr. en 1900, 449.000 en 1899; les sucres indigènes : 3.223.000 fr. en 1900, 854.000 en 1899.

C. *Cabotage entre les ports du Tonkin.* — A peu près stationnaire.

D. *Cabotage de l'Annam vers la Cochinchine et le Cambodge.* — Les saumures : 2.751.000 en 1900, 1.651.000 en 1899; les poissons secs, les charbons de terre, les bœufs.

E. *Cabotage de l'Annam vers le Tonkin.* — Augmentation sur :

Le caoutchouc, 320.543 fr., contre 48.000 en 1899; les noix d'arec sèches, 4.101.000 fr., contre 98.400 en 1899; les bois d'ébénisterie, 2.410.800 fr. en 1900, contre 876.500 en 1899.

3° Transit.

Les opérations du transit d'importation (de Hong-kong au Yunnan) à travers le Tonkin ont atteint en 1900 une valeur de 14.973.005 fr., présentant ainsi une augmentation de 2.463.149 fr. sur 1899. Les principaux produits demandés par le Yunnan aux entrepôts de Hong-kong et qui ont transité par notre territoire sont les suivants :

Tissus : 3.042.655 fr.; coton filé n° 10, 6.678.170 fr.; coton filé n° 20, 4.061.005 fr.; tabacs chinois, 2.855.493 fr.

Le mouvement commercial déterminé par la sortie sur Hong-kong, des produits chinois du Yunnan se traduit par une valeur de 5.818.660 fr. contre 3.821.519 fr. relevés en 1899; d'où une augmentation de 1.997.141 fr.

Les articles d'exportation sont peu nombreux : à part l'étain que ses mines pourraient encore livrer à l'industrie en quantité beaucoup plus considérable, le Yunnan n'expédie actuellement aucun autre produit présentant quelque importance.

Étaient exportés du Yunnan par le Tonkin :

En 1899.	3.345.022 francs.
En 1900.	5.460.697 »

L'avenir de l'Indo-Chine au point de vue minier. — M. J. Marc Bel, ingénieur civil des mines, qui, en 1897, accompagné de M^{me} Bel, a accompli, au Laos et en Annam, une mission scientifique, a fait à la Société de géographie commerciale une intéressante communication sur l'Indo-Chine au point de vue minier.

La réglementation minière actuelle résulte du décret du 25 février 1897 promulgué seulement pour l'Annam-Tonkin et qui constitue un régime plus libéral que le précédent, celui du 16 octobre 1888, car il a réduit les redevances tréfoncières de 95 % et celles sur les produits exportés des 2/3 et des 3/5. Néanmoins l'industrie minière est loin d'avoir pris, dans cette colonie plus vaste que la France, tout l'essor auquel on pouvait s'attendre. On a donc pu se demander si l'Indo-Chine était susceptible de devenir un pays d'exploitation minière.

L'ossature indo-chinoise, formée d'un complexe de chaînes montagneuses plus ou moins parallèles, serpentant suivant un S gigantesque, est de nature éruptive (cristalline ou quelquefois basaltique). Elle supporte sur ses flancs des formations stratifiées se rapportant à l'époque primaire (gneiss et schistes archéens), à une époque mixte entre les temps primaires et secondaires (grès, argiles, calcaires et schistes du terrain carbonifère, permien, triasique), enfin à l'époque quaternaire. La géologie de ce pays offre ainsi, des deux côtés de son massif montagneux extrêmement allongé, au moins deux zones de contact très étendues entre les terrains éruptifs et les terrains stratifiés, ainsi que des zones multiples de fracture-transversales, c'est-à-dire des régions particulièrement favorables à l'existence des gisements filoniens et métallifères.

M. Bel a énuméré les principaux gîtes reconnus et exploités jusqu'à ce jour : houille, or, étain, et les sociétés minières qui se sont formées. C'est en faisant des recherches pour le compte de l'une d'elles, la Société d'études des mines d'Attopeu, que M. Bel a trouvé, dans la région de la Sésane, pour la première fois, des gîtes filoniens d'or dans la péninsule. On pourrait y exploiter encore du cuivre, du zinc, de l'antimoine, du plomb argentifère, du fer.

Le sous-sol de l'Indo-Chine, conclut M. Bel, ne paraît pas plus pauvre en substances minérales que celui de beaucoup d'autres pays. Mais deux conditions seraient désirables pour assurer l'avenir de l'industrie minière dans la colonie : l'organisation par le gouvernement du service des recherches et de renseignements et une confiance plus grande des capitaux dans les industries minières basées sur des recherches probantes.

Le développement du Laos. — La situation économique du Laos s'est révélée très favorable pendant le premier trimestre de 1901. Si nous en croyons le dernier rapport du colonel Tournier, résident supérieur au Laos, le commerce européen aurait pris depuis quelques mois, au Laos, un développement dépassant toutes les espérances. Les maisons existantes ont, paraît-il, augmenté le nombre de leurs comptoirs, de nouvelles sociétés se sont fondées et plusieurs missions commerciales, disposant de capitaux considérables, visitent actuellement les provinces de Pak-hin-bounn, Vien-tiane, Luang-prabang et Xieng-khong avec l'intention d'y créer des exploitations et des industries nouvelles. L'exportation du caoutchouc reste toujours leur principal objectif et l'offre de ce produit, connu et exploité par tous les indigènes, croît assez régulièrement avec la demande pour maintenir les prix d'achat dans des limites raisonnables et généralement inférieures à 100 piastres (250 francs), par picul de 60 kilogr.

L'importance des transactions auxquelles ce commerce a donné lieu pendant la dernière campagne a été telle que les caisses de plusieurs commissariats n'ont pas suffi à payer les nombreux

mandats adressés par leurs correspondants, les affaires se traitant presque toujours au comptant. La difficulté de se procurer du numéraire tient, paraît-il, en grande partie à ce que les indigènes consentent rarement à faire usage de papier monnaie et ne l'acceptent que pour le reverser aussitôt au Trésor sous forme d'achat d'opium ou autres produits de régie.

Les voies de communication au Laos. —

Nous puissions dans le même rapport les détails qui suivent sur l'état actuel des travaux entrepris au Laos pour améliorer les grandes voies de communication. Les routes de terre ont été partout l'objet d'importants travaux de réfection exécutés par les prestataires. Celle de Xieng-khong à Thado, une des plus utiles au point de vue commercial puisque c'est par cette route que passent toutes les marchandises exportées du Tran-ninh sur l'Annam et le Tonkin, vient d'être améliorée et rectifiée. Le trajet, qui s'effectuait auparavant en cinq jours, ne demande plus aujourd'hui que trois jours et demi. Le chemin de Pak-hin-boun à Vinh, par le col d'Hatrai, est de plus en plus fréquenté par les négociants européens du bief de Vien-tiane et de Luang-prabang.

Le service régulier de transports établi par l'administration entre le moyen Mékong et la mer ne peut plus suffire au trafic.

Dans le bief de Bassac, des travaux de balisage ont été exécutés à la passe de Fia-fay ; dans celui de Vien-tiane, on étudie les moyens de supprimer le seuil de Ken-kabao qui prive, pour le moment, le poste de Savannakhet du service des vapeurs durant la moitié de l'année. On s'occupe, en outre, d'un projet de balisage de la passe de Keng-kasac.

Au-dessus de Khône, un chenal a été déterminé, que peuvent suivre les bateaux pour venir en saison sèche jusqu'à la pointe sud de Ka-sdam, les chaloupes peuvent désormais faire route libre toute l'année entre Stoung-treng et la pointe nord de l'île Ka-slognen, raccourcissant de trois jours le trajet des convois de pirogues partant de Kratié.

Expériences de culture et d'élevage au Lang-Bian. — Nous avons fait connaître aux lecteurs du *Bulletin* (1) les premiers résultats des essais de culture potagère auxquels les services de l'agriculture de l'Annam s'étaient livrés dans la région du Lang-Bian. Le *Bulletin Economique de l'Indo-Chine* de mai a publié sur ces tentatives un rapport de M. Jacquet, directeur de l'Agriculture en Annam, dont nous croyons devoir reproduire les principaux passages. Ce document, outre qu'il complète très heureusement les renseignements que nous avons précédemment donnés, contient sur cette importante question des cultures alimentaires possibles dans le voisinage du futur sanatorium de l'Indo-Chine, des indications qui permettront, croyons-nous, aux lecteurs du *Bul-*

letin de se faire une idée suffisante des ressources que les troupes ou les fonctionnaires installés à la station pourront trouver sur place :

« Les expériences sur la culture maraîchère entreprises au Lang-Bian, depuis le mois de février 1898 et poursuivies jusqu'à ce jour, ont montré, dit M. Jacquet, que le sol et surtout le climat du plateau étaient favorables à toutes les espèces comestibles cultivées en Europe.

« Sauf pendant trois mois d'hivernage, la végétation est active toute l'année, sans trop de soins d'arrosage et d'abris, ce qui rendra la culture en grand des légumes avantageuse, dès que les communications faciliteront l'écoulement des produits.

« Durant les mois de, janvier février et mars, les froids sont assez rigoureux pour arrêter dans leur croissance la plupart des plantes potagères, mais précisément à cause de cet arrêt et de la sécheresse de la saison, on peut conserver sur place, dans le jardin, en parfait état pour la consommation, toutes les plantes à racines comestibles, telles que carottes, navets, salsifis, choux-raves, etc. »

Il est à peu près impossible d'obtenir de la salade pendant l'hiver; les radis viennent, mais assez mal; quant aux choux, ils végètent pauvrement en cette saison et sont dévorés par une nuée d'insectes contre lesquels les jardiniers ne peuvent lutter. « Pour permettre de pallier cet inconvénient, ajoute M. Jacquet, il existe fort heureusement à proximité de Dalat, dans la vallée de Penner, à six ou sept cents mètres au-dessous du niveau du plateau, des terrains suffisamment fertiles et bien abrités, où la gelée ne se fait jamais sentir, et qui conviennent parfaitement à la culture des plantes que nous venons de citer. Là, près du village de Kréan, un petit jardin planté au mois de décembre en terre vierge, fournissait, deux mois après, quantité de laitues pommées, chicorées frisées, haricots verts, petits pois exquis et d'un beau rendement. »

Un jardin va être installé à Penner; il servira à fournir de légumes frais les employés occupés à surveiller les divers travaux que l'on est en train d'exécuter dans le massif du Lang-Bian.

En même temps que ces essais de culture potagère étaient poursuivis, les services de l'agriculture procédaient à des essais de culture de pommes de terre, de céréales et d'arbres à fruits. Voici ce que dit M. Jacquet des résultats obtenus :

« La pomme de terre cultivée au Lang-Bian a donné des tubercules d'un complet développement, très farineux, très fins et d'un goût parfait, mais jusqu'ici elle n'est pas sortie des cultures de jardin. Dans ces conditions avantageuses, elle a donné un rendement de trente-deux mille kilogrammes à l'hectare, presque le maximum de ce qu'on peut obtenir en France dans les meilleures terres. »

En ce qui concerne les céréales, des semis de diverses espèces de grains ont été faits en octobre 1900, c'est-à-dire aux approches de la saison sèche et, par conséquent, beaucoup trop tard : « Au mois de février, l'orge avait mûri son grain, les blés

(1) Voir le numéro d'avril.

barbus, les épeautres, les seigles arrivaient à maturité, les avoines étaient plus en retard, mais de belle venue, très vigoureuses.

« Les Moïs cultivent le maïs sur de vastes espaces et en tirent de bons profits, la plante poussant avec vigueur et produisant des fusées de belles dimensions. Il était bon d'être fixé sur la manière dont se comporteraient les autres céréales. » Les essais ont pleinement réussi, mais ils ne présentent, pour le moment, fait observer le rapport auquel nous empruntons ces renseignements, aucun intérêt véritablement pratique.

« *Fruits.* — Les fruits sont rares au Lang-Bian; les basses températures de l'hiver nuisent au développement des essences fruitières qui se plaisent sur le littoral. Dans les fonds de vallées bien abrités, les Moïs plantent quelques pieds de bananiers, dont les fruits, sans doute à cause de leur lente maturité, ont beaucoup de parfum et sont très sucrés; malheureusement les froids (d'au moins trois degrés) qui se font sentir presque tous les ans une fois ou deux pendant les nuits de lune de janvier et février, détruisent en partie les plantations, ou, en tous cas, leur nuisent beaucoup, car toutes les feuilles périssent. »

A Dan-kia, les fraises paraissent réussir. « Il existe actuellement à la station agricole des milliers de fraisiers qui produisent, dans la bonne saison, des fruits excellents. »

Il en sera peut-être de même de la vigne : « Quelques maigres sarments mis en place l'année dernière, se sont si bien comportés qu'on en a planté, il y a un mois, plus de deux mille provenant de plants vigoureux déjà acclimatés au Tonkin. »

On a essayé, à diverses reprises, d'acclimater, au Lang-bian, des arbres fruitiers d'Europe. Mais si la plupart des pieds transplantés ont pris au bout de quelque temps, ils sont peu vigoureux. De l'avis de M. Jacquet, cet insuccès tient moins au milieu dans lequel ces arbres ont été placés qu'aux souffrances qu'ils ont eu à subir au cours du long voyage qu'il leur a fallu faire : « Partis de France en racines nues, la sève s'est réveillée en cours de route par l'épuisement inévitable de la tige et des racines. Ils ont mis, de plus, un temps beaucoup trop long, quinze jours environ, pour franchir la distance de deux cents kilomètres qui sépare le Lang-bian de Nha-trang, autrefois port de débarquement »

« Au mois de janvier dernier, le transport de serres de plantes vivantes a demandé douze jours entre Phan-rang et le sanatorium. Or de la côte à Som-gôm, au pied de la montagne, la chaleur torride de la plaine tue à peu près toutes les plantes qui voyagent ainsi par petits chemins, et cet accident se reproduira tant qu'on n'aura pas de moyens de communication plus rapides.

« Ce sont les semis d'arbres, faits en 1898, qui ont donné jusqu'ici les meilleurs résultats. Malgré de trop nombreuses transplantations, quelques pommiers, pêchers, abricotiers se tiennent très bien... Pommiers et cognassiers existent, assez

communément du reste, à l'état sauvage dans les forêts avoisinant le plateau, pour laisser espérer le succès final de la culture des arbres fruitiers d'Europe. »

Elevage. — En ce qui concerne les ressources que la région du Lang-bian offre à l'élevage, voici comment s'exprime M. Jacquet :

« D'immenses prairies couvrent les mamelons du Lang-bian, produisant une herbe, qui, sans être aussi fine ni aussi savoureuse que celle de nos prairies naturelles d'Europe, peut être classée dans les moyens pâturages. Elle donne un foin très acceptable comme odeur et tendre, si on a soin de pratiquer les coupes un peu avant la floraison des graminées qui le composent, à l'exclusion, à peu près complète, de toutes autres plantes.

« La difficulté est de choisir un temps propice pour la fenaison; pour obtenir un foin appétissant et tendre, l'herbe doit être coupée encore jeune, alors que la saison des pluies n'est pas terminée. Il faut donc s'arranger pour profiter des embellies au fur et à mesure qu'elles se produisent.

« Le foin récolté à Dan-kia est très goûté de toutes les bêtes de la ferme et il est non seulement d'un grand secours comme réserve de nourriture pendant la saison sèche, mais encore d'un usage excellent distribué en rations supplémentaires à l'écurie et à l'étable au moment des pluies.

« A leur retour des champs, le soir, les bêtes prennent beaucoup le foin, qui vient donner de la consistance à la nourriture abondante, mais très aqueuse, qu'elles ont trouvée dans les pâtures trop copieusement arrosées.

« Le troupeau de la station agricole compte actuellement 168 têtes en buffles, bœufs ou vaches. Toutes ces bêtes sont en très bon état et ne reçoivent pourtant d'autre nourriture, en dehors du pacage journalier, qu'une ration de foin grossier, parce qu'il a été récolté trop tard.

« Les bœufs de travail et les vaches laitières sont nourris à part à l'étable, avec du maïs d'ensilage. Ces mêmes bêtes reçoivent encore de temps à autre une ration de tubercules, de patates indigènes dont la culture à Dang-kia a donné des résultats très satisfaisants. Quant aux vaches laitières et au taureau que l'on avait fait venir de France en 1899, ils paraissent aujourd'hui être faits au climat ».

CHINE

Le protocole de Pékin. — Nous donnons ci-après le précis du protocole rédigé à la suite des longues négociations qui viennent d'avoir lieu à Pékin et que l'on a envoyé à la signature impériale à Si-ngan-fou.

Ce précis, adressé au *Times*, par son correspondant de Pékin, doit être rigoureusement exact. On sait, en effet, que les informations du D^r Morrison ont toujours été du meilleur aloi, sauf lorsque la politique britannique a été particulièrement

et directement en cause. Nous n'apprenons d'ailleurs rien de nouveau par la lecture de ce précis. Tous les articles du protocole avaient été si longuement discutés qu'ils sont connus. Ils ne surprendront pas plus la cour chinoise que le grand public européen, et il est probable qu'on se hâtera de donner la signature nécessaire pour obtenir le départ des troupes étrangères, sauf la garde des Légations et la garnison des postes que les alliées continueront à occuper entre Pékin et la mer.

Le protocole signé, la crise chinoise actuelle sera diplomatiquement close. Mais, ainsi que nous n'avons cessé de l'indiquer à nos lecteurs, la question chinoise ne perdra pas pour cela de son intérêt. Il faudra voir s'il ne se produira pas, dans la société chinoise des provinces du Nord, si violemment agitée par le mouvement boxeur et aussi par la répression souvent maladroite qui l'a suivi, de nouveaux troubles mettant les étrangers en présence des plus sérieuses difficultés.

ARTICLE 1^{er} (A). — Un édit impérial du 9 juin a désigné le prince Tchoun pour aller, en qualité d'ambassadeur spécial porter en Allemagne l'expression des regrets du gouvernement chinois au sujet de l'assassinat du baron de Ketteler. Le prince Tchoun est parti le 12 juillet.

(B). — La Chine s'est engagée à élever un arc commémoratif, en travers de la rue, à l'endroit du meurtre du baron de Ketteler. Les travaux ont été commencés le 25 juin.

ART. 2 (A). — Des édits des 13 et 21 février ont prononcé des peines contre les principaux auteurs des crimes, savoir : le prince Tuan et le duc Lan ont été exilés dans le Turkestan et condamnés à la prison perpétuelle ; Tchouang, Ying-Yien et Tchao-Chou-Tchiao ont reçu ordre de se suicider ; You-Hsien, Tchi-Hsin et Hsou-Tcheng-You ont été condamnés à mort ; Yang-Yi, Hsu-Toung et Li-Ping-Heng à la dégradation posthume. Un édit du 13 février a réhabilité la mémoire de Hsou-Young-Yi, Li-Chau, Liou-Yuan ; Youan-Tchang et Hsou-Tching-Tscheng, punis de mort pour avoir protesté contre la violation de la loi internationale commise l'année dernière. D'autres édits ont révoqué Toung-Fou-Hsiang et puni les fonctionnaires provinciaux coupables.

(B). — Un édit (sans date) a suspendu pour cinq ans les examens officiels dans les villes où des étrangers ont été massacrés ou maltraités.

ART. 3. — En manière de réparation pour le meurtre de Sagi-Yama, un édit du 18 juin a désigné Oua-Toung pour aller porter au Japon, en qualité d'envoyé spécial, les regrets du gouvernement chinois.

ART. 4. — La Chine a consenti à ériger des monuments expiatoires pour les cimetières étrangers qui ont été profanés et a déjà payé les dépenses y relatives à 15.000 taëls.

ART. 5. — Un édit (sans date) interdit l'importation d'armes et de munitions pour une période de deux ans, qui pourra être prolongée, s'il y a lieu, par périodes successives de deux ans.

ART. 6. — Par édit du 29 mai, la Chine s'engage à payer une indemnité de 450 millions de taëls à raison de 3 shillings par taël avec intérêt de 4 % payable par semestre et remboursable en trente-neuf ans, conformément au plan d'amortissement annexé. Les revenus assignés engagent l'excédent du produit des douanes maritimes et le surplus produit par l'élévation du droit de

5 % effectif (y compris articles exempts jusqu'ici), sauf riz, céréales étrangères, farines et monnaies d'or, d'argent et de billon, ainsi que les douanes indigènes, seront administrés dans les ports ouverts par les douanes impériales maritimes avec le revenu de la gabelle non réservé au services des emprunts extérieurs. L'augmentation du tarif a été consenti aux conditions suivantes : 1° les droits ne seront plus *ad valorem*, mais spécifiques et basés sur la valeur moyenne en 1897, 1898 et 1899 ; 2° les lits du Ouang-pou et du Peï-ho, c'est-à-dire l'entrée des ports de Changhaï et de Tien-tsin, seront améliorés avec le concours financier de la Chine. L'augmentation de tarif entrera en vigueur deux mois après la signature du protocole, avec exemption en faveur des marchandises expédiées dans les dix jours à dater du même moment.

L'article 7 détermine les limites du quartier des légations et confirme le droit de le fortifier et de l'occuper militairement.

ART. 8. — La Chine a consenti à raser les forts de Takou et d'autres forts entravant les communications entre Pékin et la mer.

ART. 9. — Le 16 janvier, la Chine a accordé aux puissances le droit d'occuper les positions nécessaires pour maintenir libres les communications entre Pékin et la mer, à savoir : Houanh-tsoun, Lang-fang, Yang-tsoun, Tien-tsin, Tchoun-tiang-tcheng, Tang-ou, Lou-ta, Tongchan, Lan-tcheou, Tchang-li, Tching-ouan-tao et Chau-Haï-kouan.

ART. 10. — La Chine a consenti à afficher pendant deux ans l'édit du 1^{er} février, interdisant de faire partie d'aucune société antiétrangère, sous peine de mort ; l'édit (sans date) faisant l'énumération des châtiments ; l'édit (sans date) interdisant les examens, et l'édit du 1^{er} février, faisant savoir que les vice-rois gouverneurs et fonctionnaires locaux responsables du maintien de l'ordre seront révoqués et ne seront jamais réintégrés, dans aucun poste, une fois reconnus coupables. L'affichage de ces édits se poursuit actuellement dans tout l'empire.

ART. 11. — La Chine a consenti à négocier des amendements à apporter aux traités de commerce.

La Chine consent à prendre part à l'amélioration des rivières Ouang-pou et Peï-ho ; elle contribuera chaque année, sur la demande du gouvernement provisoire de Tien-tsin, au maintien des améliorations de Peï-ho par une somme de 60.000 taëls et la moitié des dépenses annuelles (évaluées à 460.000 taëls), des améliorations du Ouang-pou pendant une période de vingt ans.

Suivent des stipulations détaillées au sujet du conseil d'administration.

ART. 12. — Le Tsoung-Li-Yamen est transformé en Ouai-Wou-Pou, ou conseil des affaires étrangères, supérieur aux six autres ministères d'Etat. Un arrangement est également intervenu au sujet des modifications à apporter au cérémonial de la cour en ce qui concerne la réception de représentants de pays étrangers.

La Chine s'étant ainsi conformée, à la satisfaction des puissances, aux conditions de la note du 22 décembre, que l'empereur, par décret du 22 décembre, a acceptée en son intégrité, les puissances sont d'accord pour mettre fin à la situation créée par les désordres de l'été dernier.

En conséquence, les ministres étrangers sont autorisés à déclarer qu'en dehors des gardes de légation, les troupes internationales évacueront complètement Pékin (date en blanc), et, à l'exception des localités mentionnées, le Tchi-Li (date en blanc).

JAPON

Le développement des chemins de fer. — Le *Foreign Office* vient de publier le rapport consulaire de M. Arthur Hyde Lay sur le Japon. Ce rapport constate la crise que subit actuellement le Japon et dont nous avons déjà plusieurs fois entretenu nos lecteurs.

Le rapport montre néanmoins les efforts persistants du gouvernement à encourager dans toute la mesure de ses moyens le développement de l'industrie par les procédés occidentaux. Cela se constate surtout pour les chemins de fer.

Les voies ferrées au Japon continuent, en effet, à se développer sans interruption. La longueur totale du réseau ferré au 31 mars 1900 était de 3.635 milles dont 833 sous le contrôle du gouvernement et 2.802 sous celui des particuliers. Cela fait, depuis le 1^{er} avril 1899, une augmentation de 65 milles pour les lignes du gouvernement et de 150 milles pour celles exploitées par l'industrie privée, soit une augmentation totale de 215 milles. Les principales lignes privées sont : le chemin de fer de Nippon, 857 milles; le chemin de fer de Kioussiou, 330 milles, et le chemin de fer de Sanyo, 280 milles.

L'un des moyens adoptés par les Japonais pour attirer dans leur pays les capitaux étrangers est la faculté qu'ils accordent aux étrangers de posséder des actions de compagnies de chemins de fer japonais. Il a été décidé qu'aucune restriction ne serait apportée au droit que possèdent les étrangers d'acheter ces actions, pourvu qu'aucune stipulation contraire ne soit mentionnée aux statuts d'une compagnie de chemin de fer, et, le 5 juin 1900, le ministre des voies de communication informa huit des compagnies privées de chemin de fer qui l'avaient consulté à ce sujet, qu'elles pouvaient, si c'était nécessaire, modifier leurs statuts, de façon à permettre la coopération des capitaux étrangers. Le département a insisté sur le fait que, conformément aux clauses du projet de loi sur les chemins de fer privés, accepté à la dernière session de la Diète, les actions entièrement libérées ne doivent pas porter le nom du porteur; que, par conséquent, elles étaient transférables à toute personne quelconque, sans distinction de nationalité. Un grand nombre de chemins de fer ont été construits dans des districts peu peuplés, apparemment plutôt en vue de l'utilité militaire que dans le but de trouver un rendement correspondant à la dépense. Toutefois, dans les chemins de fer qui traversent des régions populeuses et qui réunissent des villes commerciales importantes, le placement des capitaux laissera des bénéfices appréciables, surtout si les actionnaires sont mis à même de faire agir leur influence de telle façon qu'elle devienne plus efficace et que les dépenses inutiles soient réduites.

Consommation du sucre. — Il résulte d'une communication du ministre de France au Japon que la consommation du sucre a augmenté des deux

tiers en moins de dix ans. Elle a passé de 378.278.605 livres en 1888 à 568.725.054 livres en 1898. Tout fait prévoir que cette progression va continuer à augmenter, le sucre, autrefois objet de luxe au Japon, étant devenu aujourd'hui un article de première nécessité.

On voit par les chiffres du tableau suivant que la production du sucre japonais a décliné brusquement en 1890 pour rester ensuite stationnaire, malgré l'appoint relativement important fourni par Formose. C'est donc à l'étranger que le Japon est obligé de recourir pour faire face à ses demandes sans cesse grandissantes :

Années.	Sucre japonais.	Sucre étranger.	Total.
	Livres.	Livres.	
1890.....	144.605.438	173.673.167	378.278.605
1891.....	82.667.144	167.531.523	250.198.667
1892.....	66.849.069	196.912.263	263.761.332
1893.....	78.218.506	214.855.484	293.073.990
1894.....	87.639.706	228.664.363	326.304.069
1895.....	73.264.420	248.342.039	321.606.459
1896.....	82.281.012	233.352.777	
Sucre de Formose.	30.000.000	»	335.633.789
1897.....	83.736.706	331.451.282	
Sucre de Formose.	30.000.000	»	445.187.988
1898.....	91.409.920	447.315.134	
Sucre de Formose	30.000.000	»	568.725.054
1899.....	»	282.346.574	»

Le trafic des ports japonais. — Le tableau suivant nous montre de quelle façon se répartit le commerce entre les principaux ports de l'empire :

PORTS.	Importations.	Exportations.	TOTAL.
	Valeur. Liv. sterl.	Valeur. Liv. sterl.	
Yokohama.....	41.206.230	9.312.788	21.019.018
Kobé (Hiogo et Osaka).	15.029.292	8.098.591	23.127.883
Nagasaki.....	1.574.874	708.368	2.283.242
Shimonoséki.....	507.342	672.925	1.180.267
Moji.....	351.808	581.767	933.575
Hakodate.....	307.198	217.195	524.393
Kichinotsu.....	62.688	419.089	481.777
Otaru.....	31.128	78.701	109.829
Muraran.....	»	111.081	111.081

La Compagnie de navigation japonaise Nippon-Yusen-Kwaisha. — Le ministre de France au Japon annonce que la Compagnie de navigation *Nippon-Yusen-Kwaisha* vient de doubler le nombre de vapeurs affectés à la ligne Kongkong-Kobé-Yokohama-Seattle. Depuis le 1^{er} juin, par suite de l'adjonction de 4 paquebots de 6.000 tonnes, le service a lieu deux fois par mois au lieu d'une dans chaque sens.

La Compagnie serait très prospère. Au cours du dernier exercice semestriel (octobre 1900, mars 1901), elle aurait réalisé des bénéfices qui lui permettent de distribuer un dividende de 12 %, de mettre plus d'un million en réserve, et de créer un fonds d'amortissement pour remplacer les vieux navires.

Une chambre de commerce allemande à Yokohama. — Le *Handels Museum* de Vienne annonce que les négociants allemands de Yokohama et de Tokio ont fondé une association qui,

sous le nom d'*Union Allemande*, doit prendre en main et protéger, comme le ferait une chambre de commerce, les intérêts économiques de l'Allemagne au Japon. Cette Union se propose de s'occuper d'importantes questions économiques, de concert avec d'autres groupes établis au Japon et dans différentes contrées de l'Asie orientale et qui poursuivent un but analogue. Elle est aussi en relations avec l'*Association de l'Asie Orientale*, formée à Hambourg. Elle a le projet de créer un journal hebdomadaire, sur le modèle de l'*Ost-asiatische Lloyd* de Changhaï. Les maisons allemandes se sont engagées, dans l'intérêt de l'entreprise et pour une durée de trois ans, à une garantie annuelle de 6.000 yen.

Cette nouvelle preuve de l'initiative si féconde et de l'activité du commerce allemand mérite d'être signalée.

ASIE RUSSE

La franchise de Vladivostok. — La Russie possède dans les vastes régions de la Sibérie orientale le cadre d'un empire plutôt que cet empire même. Elle l'a compris et elle n'a rien négligé pour peupler le plus vite possible la conquête de Mouravief. C'est ainsi qu'elle avait complètement dégrevé de tout droit de douane (sauf des droits d'accise) les marchandises qui arrivent dans les ports de la Sibérie orientale. Elles circulaient librement dans tout le pays et ne se heurtaient à un bureau de douane que si, après avoir traversé l'Amour et la Transbaïkalie, elles voulaient pénétrer dans la Sibérie occidentale. Elles devaient alors acquitter les droits à Irkoutsk.

Ce système et le développement de la colonisation russe dans ces régions réussirent à faire du seul point favorable au commerce, le port de Vladivostok, un marché dont l'importance s'accrut rapidement (1). En 1860, la population était de 516 habitants. En 1897, elle avait dépassé 25.000. En 1895, la ville était déjà visitée par 144 bâtiments, jaugeant 194.087 tonnes. Et en 1896, le nombre des bâtiments qui visitaient le port était supérieur de 30 % au nombre de ceux qui l'avaient visité l'année précédente.

Ce port, qui a malheureusement, quoique situé à la latitude de Florence, le défaut d'être pris par les glaces une partie de l'année, est d'ailleurs un des plus beaux du monde. Protégé des vents du sud par les îles qui en gardent l'entrée, il consiste en un long et profond couloir qui conduit à un bassin. « Des montagnes, écrit le voyageur allemand Keyserling, entourent le transparent flot vert et offrent aux yeux, avec leur abondante

(1) Le port de Nicolaïevsk, à l'embouchure de l'Amour, reste insignifiant malgré cet immense avantage. D'un abord très difficile, au fond de la dangereuse mer de Tartarie, accessible aux seuls bateaux calant moins de 14 pieds, et d'ailleurs libre de glaces 4 ou 5 mois seulement, il ne compte pas 3.000 habitants. Il y entre trois fois moins de bateaux qu'à Vladivostok. En 1893, Vladivostok importa 131.000 tonnes de marchandises, et Nicolaïevsk 27.028 seulement.

végétation, un aspect incomparablement beau. Pittoresquement s'élèvent les habitations de toutes sortes des habitants de toutes langues, sur un fond de forêts sauvages et de rochers (1). » Naturellement la ville est encore rudimentaire. Les crédits nécessaires à l'installation d'un port de commerce n'ont été votés par le comité sibérien que le 28 juin 1895. Quant au dessin de la ville, il est fort simple. Sur les collines qui dominent le port, on a tracé une rue d'est en ouest que coupent perpendiculairement cinq ou six autres rues secondaires : immenses voies qui gravissent droit les collines, si raides qu'après la pluie la boue y coule comme un fleuve. Dans ces avenues, auxquelles manquent surtout les maisons, les cochers russes — barbes jaunes, manches de velours, chapeaux de toile cirée — fouettent le cheval enrêné sur l'arceau. Quelques magasins éclairés à la lumière électrique, un théâtre de dixième ordre ; au loin, sur les collines, les tentes blanches des soldats russes.

Le fait caractéristique de la vie économique de Vladivostok est le rôle qu'y jouent les étrangers. Deux nations y sont surtout représentées, l'Allemagne et la Chine.

« On sait malheureusement peu en Allemagne, écrit Keyserling (1897), quelle importance le commerce allemand et quelle considération le marchand allemand ont su conquérir dans toute l'Asie orientale depuis quelques dizaines d'années ; l'Anglais regarde ces progrès avec envie et avec inquiétude... Cela est particulièrement vrai pour la Sibérie. Le grand commerce, dans toute la région de l'Amour et de l'Oussouri, se trouve depuis des années, pour une grande part, sinon pour la plus grande, dans des mains allemandes. Là, la maison Kunst et Albers et la maison Dieckmann et C^o (ce sont deux maisons de Hambourg) ont pris pied solidement après l'occupation russe et d'année en année gagnent en importance. Le premier bateau à vapeur appartenant à des particuliers qui ait navigué sur l'Amour appartenait à Dieckmann et C^o. Aujourd'hui la maison Kunst et Albers a des succursales grandes ou petites dans toutes les localités un peu importantes. Il n'y a qu'une maison russe et qu'une américaine qui puissent lutter contre ces deux maisons allemandes. Malgré l'appui que l'État prête à la première, son succès n'est pas supérieur au leur. La maison Kunst et Albers a su organiser ses affaires d'une façon vraiment magistrale et s'attacher une troupe d'employés qui, pour le zèle et le savoir, n'ont pas d'égaux dans toute la Sibérie. Le négociant allemand est le plus estimé en Sibérie, et bien des Russes s'adressent à lui plutôt qu'à leurs compatriotes (2). » — D'autre part, les marchandises d'origine allemande forment 30 % de l'importation de Vladivostok. Enfin, voici un dernier chiffre : en 1895, sur les 144 bâtiments qui sont entrés dans le port, on en comptait 60 russes, 52 allemands et 28 anglais ; en 1894, 51 russes,

(1) KEYSERLING, *Von der Japanischen Küste zum Usal Gebirge*; Breslau, 1897.

(2) KEYSERLING, *loc. cit.*, pp. 9-11.

55 allemands et 14 anglais. Cette année-là, le tonnage total des bateaux allemands (40.165 tonnes) était double, et au delà, du tonnage total des bateaux anglais (18.537 tonnes).

Si l'Allemagne accapare le grand commerce, la Chine accapare le petit. Non que les denrées d'origine chinoise entrent en grande quantité à Vladivostok : elles ne forment que 12 % de l'importation totale.

Mais là comme partout, il y a plus de marchandises étrangères vendues par des mains chinoises que de marchandises chinoises. En 1889, 1.257.728 roubles de marchandises sur 5.709.544, c'est-à-dire 21 %, ont été importées par des Chinois. Dans la ville, où ils comptent trois marchands de première classe, ils ont accaparé tout le petit commerce. Non seulement leurs magasins et leurs boutiques sont dispersés, nombreux, dans la ville ; mais un bazar municipal, dont la ville a construit les 48 boutiques et qu'elle loue 30.000 roubles par an, a pris, de la nationalité des locataires, le nom de bazar chinois.

Naturellement cet état de choses a provoqué, depuis longtemps les plaintes des marchands russes. Ils s'en prennent principalement à la concurrence étrangère, et ils demandent contre leurs rivaux, entre autres mesures protectrices, l'abolition de la franchise du port. Sur ce point, ils ont obtenu gain de cause. La franchise de Vladivostok a été récemment abolie.

Il sera intéressant de voir quels résultats donnera cette mesure. Elle n'aura sans doute pas l'effet que les marchands russes de Vladivostok s'en promettaient. La franchise du port n'était ni la seule, ni la principale cause de leur infériorité. Les ouvrages russes eux-mêmes en conviennent. « Si nos marchands, écrivait il y a quelques années l'*Annuaire sibérien de l'Industrie et du Commerce*, se contentaient d'un bénéfice modéré, ils pourraient commercer malgré la concurrence. Mais l'opinion s'est établie chez nous que le commerce doit donner plus de profits que tout autre travail. De plus, beaucoup de nos commerçants manquent d'activité et de hardiesse. Au lieu de faire venir l'objet qu'ils vendent, ils vont jusqu'à l'acheter dans la boutique de détail du Chinois... cela est l'amère vérité. »

Il faut cependant rendre aux marchands russes cette justice que, dès que la douane a été créée à Vladivostok, ils ont énergiquement agi pour en profiter et reprendre le dessus sur leurs concurrents. C'est ainsi que les négociants et les petits industriels de Varsovie ont établi à Vladivostok un représentant dans le but, dit le *Novoïé Vremia* (numéro du 8-21 mai 1901, p. 4), d'organiser des relations constantes avec les consommateurs locaux. Industriels et marchands ont fourni leur représentant d'une pacotille de modèles d'objets qui peuvent trouver un débouché en Extrême-Orient. Des autres villes, des groupes entiers de personnes se dirigent dans le même but sur Vladivostok. Il s'est organisé vers la même ville, par la voie d'Odessa, une exportation de chaussures, de gants et d'autres objets. Enfin les industriels

mêmes d'Odessa s'intéressent au commerce avec les villes d'Extrême-Orient, et ils s'organisent pour y envoyer de petits transports.

En même temps, il faut le dire, la contrebande s'est organisée et se poursuit activement. Elle est réprimée par des moyens assez primitifs, dont voici un exemple. Ce fait-divers est rapporté par un journal local, l'*Extrême-Orient*. Il s'est passé le vendredi 23 mars (vieux style), vers midi. Nous le citons parce qu'il donne une assez bonne idée des mœurs. Le journaliste qui le raconte est un témoin oculaire. Il a vu, ce jour-là et à cette heure, déboucher dans la rue Pridovaia, venant du port de l'Amirauté, un Chinois portant la longue tunique à larges manches qui est le costume national. Ce Chinois avait la démarche un peu lourde, mais rien de particulièrement suspect. A la hauteur de la maison de l'Amirauté, un employé inférieur de la douane, reconnaissable à la casquette d'uniforme, vient à lui, le tâte sommairement et lui administre, en manière de congé, une bonne bourrade. Malheureusement, ce coup inattendu secoua les bras du Chinois comme d'une décharge électrique. Et d'une des larges manches il tomba à terre un paquet, plat et jaune, de cigarettes japonaises, objet de contrebande au premier chef. A ce moment même arrivait en courant un second douanier, un gradé celui-là, qui, sans être vu, appliquait au Chinois un fort coup de rotin sur le dos. L'effet fut magique. De la tunique du Céleste, il commença à pleuvoir des boîtes de cigarettes. Quand leur chute eut cessé, le premier douanier la fit recommencer par une nouvelle gourmade. Enfin, quand les boîtes ne voulurent plus tomber, on fouilla soigneusement le Chinois et on trouva encore deux boîtes. Leur tâche ainsi finie, les douaniers commencèrent à s'amuser. Ils empoignèrent le contrebandier par la queue de ses cheveux et se divertirent à le torturer de diverses façons. Mais au bout de peu de temps la queue leur échappa et le malheureux Chinois, blême comme un mort, s'enfuit, tandis que les douaniers ramassant les boîtes de cigarettes rentraient dans le poste. Tel est ce pays où l'administration a encore toutes les qualités de la jeunesse ; elle y est simple et expéditive...

Le port de Dalny. — On sait que le traité du 27 mars 1898 a cédé à bail à la Russie, dans la péninsule de Liaō-toung (Mandchourie méridionale), deux baies extrêmement importantes pour elles, puisqu'elles constituent les deux seuls ports russes en Asie, qui soient toute l'année libres de glaces. Ce sont : 1) le golfe de Lui-choun-kou, où se trouve le port militaire de *Port-Arthur* ; et 2) à 45 kilomètres au nord-est de *Port-Arthur*, le golfe de Talién-ouan, où le gouvernement russe a jeté immédiatement les fondements d'un port de commerce, auquel il a donné le nom de *Dalny* (port lointain). Il a été en même temps décidé que ces deux ports formeraient les points terminus du chemin de fer transsibérien.

Or, deux journaux sibériens, le *Dalny-Vostok*

et le *Sibirky Viestnik*, ont récemment fait courir de concert une rumeur singulière. Le terminus du Transsibérien serait reporté à Vladivostok. La franchise de ce port, laquelle, comme nous l'expliquons plus haut, a été récemment abolie, serait rétablie. Quant à Port-Arthur et à Talién-ouan, ils seraient... restitués à la Chine. Les travaux de Dalny seraient par conséquent arrêtés. Cette ruine profiterait naturellement à Vladivostok. « Nous pouvons ajouter, déclare le *Sibirky Viestnik*, que ce ne sont pas là de simples bruits de la rue. » C'est beaucoup s'avancer. Et l'oubli est vraiment un peu trop invraisemblable de la maxime de Nicolas I^{er} : « Là où le pavillon russe a été une fois hissé, il ne peut plus jamais être amené. »

En attendant, les travaux de Dalny se poursuivent avec une extrême activité. C'est le meilleur démenti donné aux deux organes russes d'Extrême-Orient. L'opinion russe, excitée par ces rumeurs, les suit avec une attention redoublée. Aussi je voudrais vous donner aujourd'hui une idée de l'état de ce port naissant, qui sera quelque jour une des grandes places du commerce du Pacifique.

Le golfe où la volonté du tsar l'a établi est bien choisi. Deux caps qui l'enferment le protègent exactement de la tempête. C'est un grand avantage sur Port-Arthur qui est mal défendue des vents de l'est et du sud. De plus, le golfe de Talién-ouan est suffisamment spacieux : il mesure 12 kilomètres sur 10. L'entrée en est couverte par deux îles, qui y laissent accès par deux passages ; l'un de ces passages a 8 kilomètres de largeur, l'autre en a 4 ; le fond y est de 30 mètres. Ces dimensions et l'absence d'écueils rendent donc Dalny accessible à tous les bateaux et par tous les temps. — Le golfe ainsi défini se décompose lui-même en quatre petites baies, dont trois, bien protégées des vents du nord, constituent un mouillage d'hiver, tandis que la quatrième, abritée des vents du sud, est particulièrement utile en été ; des bateaux calant 7 mètres pénètrent facilement dans ces quatre baies ; un cinquième mouillage, formé par la face interne d'une des îles, peut servir aux petits bateaux. Tout le golfe est dépourvu de récifs ; partout le fond est excellent. Les typhons sont très rares dans ces parages et la mer n'y gèle jamais. En somme, il y a là un ensemble de conditions excellentes, qui est absolument unique sur la côte mandchoue (1). — Dans l'été de 1899, le golfe de Talién-ouan était défendu par 4 forts, armés de 20 canons de gros calibre et d'un certain nombre de petites pièces. Mais les événements de l'année dernière ont dû modifier tout le régime militaire de la région.

Quant à la ville même de Dalny, qu'il fallait créer de toutes pièces, les Russes ont voulu, dit un journal local, lui donner le plus bel aspect, en y adoptant un style spécial, adapté au climat, aux ressources que le pays présente pour les construc-

tions, qui n'entraînent point de gros frais et qui fût commun à tous les édifices. Le soin de fixer ce style a été confié à deux architectes, un Russe, M. Školimovsky, et un Allemand, M. Jungendel. Ils ont déjà bâti une partie du quartier officiel, réservé à l'Administration, et qui sera aussi celui du Chemin de Fer. On y peut voir un certain nombre de jolies maisons à deux étages, entourées de jardins. Les architectes ont combiné le style anglais avec le style chinois ; ils ont emprunté à l'un les vérandahs et les balcons, à l'autre les toits de tuile pointus et en surplomb qui donnent de l'ombre à l'édifice. Les balcons et les vérandahs sont toujours orientés au nord et à l'est, pour plus de fraîcheur ; les chambres à coucher sont toujours placées au second étage, pour que l'air y soit plus pur. Tous les matériaux sont pris dans le pays.

Pour les ouvriers et les petits employés, ceux du fisc, par exemple, on a adopté un type de maisons, dans lequel chaque famille a un petit appartement avec cuisine au premier étage et chambres à coucher au second, chaque appartement a un escalier particulier et une entrée séparée. Ainsi chaque ménage se trouve absolument chez lui. Quant aux célibataires, ils vivent groupés en artels.

Dalny est divisée en trois parties : le quartier de l'Administration, que nous venons de décrire ; la ville européenne ; la ville chinoise. — La ville européenne possède (plutôt qu'elle l'occupe) un emplacement de 4 verstes carrées, qui communique directement avec le port. Elle est séparée de la ville administrative et de la ville chinoise par un parc. Entre la ville chinoise et la ville européenne se trouve un bazar, où les marchands des deux races se rencontrent et écoulent leurs denrées. (Les Chinois ont de plus un bazar particulier.) Enfin la ville va avoir un hôtel, établi sur le modèle des maisons de premier ordre de Singapour, de Chang-haï et de Yokohama. Cet hôtel comprendra cent chambres en deux étages. La façade donnera sur une place arrangée en vauhall, et les côtés sur des avenues. On trouvera un restaurant, un bar américain, une table d'hôte pour les voyageurs qui séjourneront à l'hôtel, une salle de lecture, une salle de concert avec restaurant spécial, une scène, un billard, un jardin ; l'étage inférieur sera occupé par des magasins. — Enfin Dalny est depuis deux ans déjà relié à Port-Arthur par le téléphone et par le télégraphe. La poste y arrive deux fois par semaine.

Le musée de Ghéok-Tépé. — Il y a vingt ans que les soldats de Skobeleff emportèrent d'assaut la forteresse de Ghéok-Tépé. C'était un des repaires de ces Turcomans Tekkés, bandes de pillards hardis et féroces, qui, retranchés dans ces oasis inaccessibles, razziaient les populations sédentaires et les colons russes. « Montés sur leurs chevaux rapides, ils s'engageaient la nuit dans les montagnes, escaladaient les murailles des forteresses, pénétraient à l'improviste dans les bourgades sans

(1) Quelques-uns de ces détails sont empruntés à l'ouvrage de Kraemer : *Russland in Ost-Asien* (Leipzig, 1899) ; les autres, aux correspondances publiées par les journaux russes. Voir particulièrement le *Novoé Vrémia*, 12-25 juin 1901.

défense, massacraient les hommes valides, chargeaient les femmes et les filles en croupe, passaient au cou des prisonniers échappés au carnage un carcan dont la longue chaîne était attachée au pommeau de leur selle, et traînaient à coups de fouet tout ce butin jusqu'à l'eout, aux acclamations des habitants qui venaient saluer le retour des pillards et partager leur proie. »

Les Russes commencèrent contre eux en 1876 une série de campagnes infructueuses qui se terminèrent en 1879, devant l'oasis de Denguil-Tépé, par un désastre. Après des luttes furieuses, les Turcmènes bien retranchés, bien armés, d'une solidité et d'une ténacité extrêmes, soutenus par une vigoureuse cavalerie obligèrent les Russes à se retirer en laissant sur le terrain plus d'un septième de leur effectif. La défense avait été conduite par un Anglais, le major Buttler.

Il fallait une revanche : on en chargea Skobelev, qui alla investir l'oasis de Ghéok-Tépé à la fin de 1880. Les Russes étaient 8.000, avec une forte artillerie ; les Tekkés, 30.000. Des deux parts, on montra une bravoure furieuse et cette folie de courage dont les Cosaques ont encore fait preuve l'année dernière dans la campagne de Chine. Quant à Skobelev, c'est le digne héros d'une telle lutte. On raconte qu'après déjeuner, il faisait servir le café sur un guéridon, en avant des lignes, en plein feu de l'ennemi, et qu'il allait le boire tranquillement, assis à son aise, sous le sifflement des balles dont il était la cible. Le siège commença le 4 janvier 1881, au milieu de combats violents. Le premier parallèle fut aussitôt ouvert ; le second fut ouvert le 7 ; dans la nuit du 9, les Tekkés firent une sortie si énergique qu'ils enlevèrent quatre canons et deux mortiers. Ils finirent par être repoussés et la même nuit les Russes commencèrent le troisième parallèle. Nouvelle sortie, le jour suivant et combat jusqu'à la nuit. Bombardement et combats continus ; enfin le 20 la brèche est ouverte ; le 23, elle est élargie à la dynamite. Le 24, assaut final ; il commence à sept heures du matin ; à onze heures, les Russes occupent toute la partie sud-ouest des retranchements ; l'explosion d'une mine achève leur œuvre. Enfin, après une défense désespérée, les Turcomans s'enfuient en laissant 4.000 hommes par terre. Immédiatement Skobelev redonne la poursuite, avec ordre de ne faire aucun quartier. L'infanterie poursuit les fuyards jusqu'à sept milles, la cavalerie jusqu'à onze, sabrant, égorgeant, fusillant sans merci : hommes, femmes, enfants, 8.000 cadavres restèrent sur le sol. Au total, les pertes des Tekkés pendant le siège sont évaluées à 20.000 morts (1).

En mémoire de cet exploit, le 6 mai dernier, ont été inaugurés à Ghéok-Tépé un monument aux morts du 24 janvier et un musée historique et militaire. Un train spécial avait amené de la ville voisine d'Aksabad, sur les rails du Transcaspien, les autorités, le clergé et une partie de la garnison. La cérémonie a commencé à dix heures du

matin par les prières liturgiques, qui ont été dites solennellement dans le wagon-église venu avec le train. Le clergé s'est ensuite rendu à pied à travers la petite ville pavoisée et pleine de monde, jusqu'au musée et au monument, qui ont été solennellement bénis. Après les hourras et les prières pour le tsar, des salves d'artillerie ont été tirées. Les troupes ont défilé. A une heure, le cortège est reparti pour Aksabad, où un grand banquet militaire a eu lieu à cinq heures.

Il ne faut pas être dupe des mots : Ghéok-Tépé n'est qu'un fortin dans le désert. Le musée est sans doute une petite maison très simplifiée ; les collections comprennent un tableau représentant l'assaut du 24 janvier, des photographies d'officiers, des cartes annotées de la main de Skobelev, des panoplies et quelques souvenirs donnés par le général Kouropatkine, un des héros de 1881, aujourd'hui ministre de la guerre. Le monument aux morts est une chose carrée, en pierre (ce qui est un assez grand luxe dans un pays où la terre joue le principal rôle dans les constructions), avec sur chaque face des plaques de cuivre chargées d'inscriptions. Et cela forme un ensemble assez modeste. Mais il ne faut pas s'y tromper. Ce musée commémoratif n'est pas seulement un hommage pieux rendu à des compagnons d'armes, ni une flatterie à un ministre. Partout où entrent les Russes, ils commencent par établir en pleine sauvagerie, les monuments de la civilisation la plus avancée. Les villes de Sibérie ont eu des bibliothèques avant d'avoir des habitants. Et quand on construisait le Transsibérien, le comité se préoccupait non seulement de rails et de ballasts, mais déjà d'églises et d'écoles. La civilisation marche du même pas que la colonisation, et souvent beaucoup plus vite. Il y a là un effort très caractéristique, sur lequel nous reviendrons.

TURQUIE

Le chemin de fer de Bagdad. — Le *Journal des Débats* (1) a reçu de Bassorah une lettre très intéressante dont nous publions ci-après quelques extraits.

L'auteur voit, un peu à tort selon nous, dans le grand projet des capitalistes allemands et français le futur déplacement de la route des Indes, et l'espoir d'un renouveau de cette situation dont Colbert parlait, déjà au passé, dans un rapport au roi d'août 1665 : « Avant que les Anglais et les Hollandais eussent passé le cap de Bonne-Espérance, toutes les marchandises des Indes nécessaires à la consommation de l'Europe étaient apportées par les caravanes, passaient par les Etats du Grand Seigneur et étaient enlevées par les Français. »

Il est infiniment probable que, sauf les bagages des voyageurs pressés, le chemin de fer de Bagdad ne détournera pas beaucoup de marchandises de la

(1) J'emprunte la plupart des éléments de ce récit à Al. Krausse, *Russia in Asia*, London, 1899.

(1) V. n° du 30 juillet 1901,

voie qui les mène aux Indes ou les en conduit. Il sera, à coup sûr, peut-être à brève échéance, une des entreprises les plus importantes du monde, mais qui intéressera et contribuera à développer beaucoup plus l'Empire ottoman et la Perse que les relations intercontinentales.

La description des possibilités économiques de la vallée du Tigre et de l'Euphrate paraît, quoiqu'un peu montée de ton, plausible et en tous cas digne d'attention, et l'on ne saurait dire des choses plus justes et plus fortes sur notre situation en Mésopotamie et sur notre devoir pressant de la maintenir et de la relever.

La fertilité de la Mésopotamie est proverbiale. Cette vaste région pourrait nourrir facilement une population vingt fois supérieure à celle qu'elle possède aujourd'hui. Son sol est naturellement riche : le blé, l'orge, le coton, le riz, le maïs, le sésame, les dattes en sont les principales cultures. Dès maintenant, les exportations annuelles de grains, malgré les mauvaises conditions économiques du pays et surtout la difficulté et la cherté des transports, sont considérables. Quel développement l'agriculture ne serait-elle pas appelée à prendre sous l'impulsion que l'établissement d'une voie ferrée ne manquerait pas de donner à ce pays ? La liste civile, qui a mis en valeur de vastes domaines dans les vilayets de Bassorah, Bagdad et Mossoul, prouve par les résultats qu'elle a obtenus ce qu'il est possible de faire de ces régions.

L'élevage du bétail, déjà si important actuellement, bien que l'exportation ne s'en puisse faire que par la voie longue et périlleuse du désert et seulement au printemps, au moment où les bêtes trouvent à brouter en cours de route de Bagdad à Alexandrette, ne pourra manquer également de se développer dans de notables proportions, lorsque le transport des bestiaux sera rendu possible par chemin de fer.

Les peaux dont il est exporté environ 10.000 balles annuellement par Bassorah et les laines 40.000 balles verront également leur exportation augmenter dans de très notables proportions.

Pour rendre à ces régions leur antique prospérité, il sera, toutefois, indispensable d'améliorer la navigation du Tigre, de réparer les canaux dont les khalifes avaient sillonné la contrée, de drainer et d'irriguer ces vastes étendues, aujourd'hui incultes, qui bordent les rives de ce fleuve dont les eaux coulent inutilement à travers des terres arables, d'excellente qualité. « Du temps des Abbassides, un oiseau pouvait voltiger de jardin en jardin », me disait un mollah, « de Bagdad à Bassorah ». Il est loin, hélas ! d'en être ainsi de nos jours ! A l'heure actuelle, c'est à peine si un cinquième de l'immense vilayet de Bagdad est cultivé, tout le reste, quoique non moins propre à donner d'excellents résultats, est en friche.

Au point de vue minier, le sous-sol de l'Irak-Arabi contient également des richesses non exploitées. La houille existe sur plusieurs points des vilayets de Mossoul et de Bagdad. Les sources de bitume sont nombreuses ; enfin des gîtes de naphte d'une très grande importance s'étendent dans le Kurdistan persan et ottoman, notamment dans la région de Kerkouk et de Mendelli ; ils se prolongent, dit-on, sur un espace de 300 kilomètres.

Rien, absolument rien, n'est tenté maintenant pour tirer le moindre parti de cette source abondante de revenus ; mais le jour où ces gisements seraient exploités rationnellement, les pétroles de Bakou et d'Amérique cesseraient de prendre la route des Indes, de la Perse, de la Turquie et de la côte orientale d'Afrique.

La construction du chemin de fer de Bagdad aura, en

outre, pour conséquence inévitable, de provoquer l'établissement d'industries européennes dans l'Irak-Arabi où il n'existe présentement que quelques métiers rudimentaires qui suffisent, il est vrai, à la confection d'étoffes de soie, de laine et de coton à l'usage exclusif des Arabes. C'est de Bagdad que vont en Europe les cuirs, les laines et le coton, et ces matières premières, l'Europe les renvoie à des prix décuplés. Des tanneries, des filatures de soie, de laine et de coton, des verreries, des fabriques de bougies seront donc inévitablement créées un jour en Mésopotamie où la main-d'œuvre est si peu élevée.

L'auteur parle ensuite des avantages économiques et politiques que le gouvernement ottoman retirera de la construction du chemin de fer.

Au point de vue stratégique, il suffira de rappeler que les troupes du 6^e corps d'armée n'arrivèrent, en 1877, à la frontière turco-russe qu'après deux mois de marches forcées, qu'après avoir perdu une partie de leurs effectifs en cours de route et, enfin, trop tard pour prendre part utilement à la lutte.

Il n'y a, présentement, à Bassorah, que quatre bataillons d'infanterie et quelques canons. Or, pour y amener des renforts de Nasserie, de Chatra, de Hillé ou de Bagdad, plusieurs semaines seraient nécessaires. Avec un chemin de fer, quelles facilités le gouvernement ottoman ne trouvera-t-il pas, au contraire, pour le transport des troupes soit de Syrie en Mésopotamie, soit de Mésopotamie sur les frontières russes ou persanes, et aussi, le cas échéant, à l'entrée du Chatt-el-Arab, objet traditionnel des convoitises anglaises.

Le port terminus du chemin de fer sera Koueït, sur la côte arabique du golfe Persique, à l'entrée du Chatt-el-Arab. Le journal de Bombay, *The Times of India*, envisageant l'éventualité du prolongement de ce railway jusqu'au golfe Persique, disait, dans un article du 17 juin 1899 : « Si les Allemands ont accès dans le golfe, la vieille inviolabilité de cette mer ne sera plus respectée, et la Grande-Bretagne devra exiger son maintien pour de graves considérations. » Ces considérations, tout le monde les connaît : les Anglais se croient chez eux dans le golfe Persique, et, bien que les côtes en soient turques, persanes ou omaniennes, ils n'abandonnent pas l'idée d'en faire un lac anglais.

Le chemin de fer de Bagdad, tant dans l'intérêt de la Porte que dans celui des puissances européennes, mettra un terme à ce rêve.

Le choix de Koueït comme point terminus de la ligne est d'autant meilleur que les Anglais ont, depuis des années, des visées sur ce port. Ne songeaient-ils pas, il y a deux ans, à en faire la tête de ligne d'un chemin de fer anglais allant jusqu'à Port-Saïd et à relier ainsi l'Egypte à leurs possessions hindoustaniques à travers des territoires ottomans.

Il y avait là un danger évident pour l'autorité de la Porte en Arabie centrale ; c'était, en effet, ses communications coupées avec la Mecque qui, du coup, tombait dans le rayon d'action de la Grande-Bretagne. Le prolongement du chemin de fer jusqu'à Koueït mettra fin à ces velléités de conquête soigneusement dissimulées sous les apparences d'une entreprise simplement commerciale.

Après avoir fait remarquer que la construction du chemin de fer ne paraît pas, à raison du faible prix de la main-d'œuvre et du petit nombre des travaux d'art, devoir être très onéreuse, l'auteur ajoute :

De Bagdad à Kerbela et à Nedjef, la ligne traversera une des régions les plus fertiles du monde. Indépendam-

ment des produits qu'elle aura à transporter, une autre source de bénéfices lui sera fournie par le retour périodique dans l'Irak de 80.000 pèlerins persans qui, chaque année, viennent visiter les tombeaux d'Ali et de Hussein. Il sera également nécessaire de prolonger la ligne de Bagdad jusqu'à Khanckine, ville située près de la frontière persane, à 160 kilomètres de la capitale de l'Irak-Arabi. On ne saurait, en effet, perdre de vue que le commerce de Bagdad et de Bassorah est alimenté en grande partie par la Perse; que c'est par Bagdad que la Perse reçoit les marchandises de provenance indienne et européenne, et que c'est encore par Bagdad qu'elle exporte ses tapis, son opium, ses noix de galle et ses gommes.

En prévision de la construction prochaine du chemin de fer de Bagdad-Bassorah, il serait donc indispensable que nous nous préoccupions en France de prendre nos positions en Mésopotamie. Il ne faut pas se dissimuler qu'à l'heure actuelle tout le commerce y est aux mains des Anglais. Nous ne prenons dans le mouvement des échanges qu'une part insignifiante et, sans nos envois de sucres qui tendent, d'ailleurs, à diminuer, nous y occuperions le dernier rang parmi les pays d'Europe. Il y a des années qu'aucun voyageur de commerce français n'est venu dans ces parages. Il n'existe même pas une maison de commerce française à Bagdad, et Dieu sait pourtant si, étant donné la sympathie que les populations indigènes ont pour notre pays, elle serait à même, aussi bien pour les articles d'importation que pour ceux d'exportation, d'y faire de bonnes affaires.

On prête ici aux Allemands l'intention de créer, dès que le chemin de fer sera terminé, des colonies agricoles en Mésopotamie semblables à celles qu'ils ont déjà en Palestine. Il est vrai que, pour l'instant, la difficulté des communications et des transports ne permettrait guère à des Européens, exposés aux déprédations des Bédouins, de se livrer fructueusement à l'agriculture dans ce pays. Mais il n'en sera pas de même quand nos vastes solitudes seront traversées par le rail. A ce moment, il est à espérer que nous marcherons sur les traces des Allemands et que nous ne négligerons pas de recueillir notre part des résultats que nos capitaux auront contribué à obtenir. Nous ne saurions trop répéter qu'en dépit du manque de méthode et qu'avec de méchants instruments aratoires, la terre accorde ici à ceux qui la cultivent des moissons magnifiques. Que ne donnera-t-elle pas sous l'effort d'agriculteurs européens, instruits et expérimentés? Or, les immenses espaces restés incultes sont innombrables; l'heure venue, les laisserons-nous en totalité à nos concurrents?

Mouvement commercial d'Erzeroum en 1899. — Erzeroum est la capitale et, avec Erzmdjau et Bayazid, la seule ville importante de ce grand et pauvre vilayet arménien qui, en outre de ses terres les plus riches enlevées par la Russie à la suite de la guerre de 1877, a perdu par l'émigration sa main-d'œuvre la plus habile, et dans lequel l'insécurité, les luttes de races entre Kurdes et Arméniens, ont ajouté encore à la dureté du climat pour y rendre la vie difficile et misérable.

Malgré cela, la richesse du sol de quelques hautes vallées, le travail obstiné de la population arménienne, et son goût assez développé pour les produits et le genre de vie européens, entretiennent un commerce assez important qui se fait surtout par la grande route de Trébizonde, et pour le reste par les caravanes de Diarbékir, de Bagdad, de Téhéran, de Tiflis et de Sivas.

Il s'est élevé en 1899 à environ 24 millions de francs, dont 13 millions et demi à l'importation et 10 millions et demi à l'exportation, l'une et l'autre en progrès sur 1898, quoique la récolte soit restée au-dessous de la moyenne.

L'exportation est tout entière d'origine agricole : elle relève pour environ 8 millions des produits de l'élevage, et pour le reste de céréales, graines de lin et racines.

A l'importation, Erzeroum reçoit pour 2 millions et demi de cotonnades, presque exclusivement anglaises, pour un million de pétrole russe, pour 1.200.000 fr. de métaux, pour 2 millions de draps et lainages, de provenances européennes diverses, des tabacs syriens pour 500.000 fr., de thés russes et indiens pour une somme égale, des tapis et châles persans, de pelleteries arméniennes et russes, du riz de Perse et de Mésopotamie, du verre de Belgique et d'Autriche, des allumettes suédoises et autrichiennes, etc.

Dans ces entrées, nous tenons le second rang, avec un peu plus de 2 millions de francs, après les Anglais qui figurent pour 3 millions et demi, et serrés de près par les Russes et les Autrichiens chacun pour 1.750.000 francs. Viennent ensuite l'Allemagne et la Perse, pour une somme à peu près égale de un million.

Notre principal article d'importation est le sucre, dont nos raffineries de Marseille conservent le marché et dont nous vendons pour un million et demi; débouché, on le voit, considérable mais très menacé — les sucres hongrois ont déjà conquis Trébizonde — et dans le vilayet voisin celui de Diarbékir, ce sont les sucres russes qui tiennent le marché; il est donc à craindre que la lutte s'ouvre à brève échéance.

La concurrence allemande et autrichienne menace de même et gravement nos importations de quincaillerie et de droguerie, qui montent à une cinquantaine de mille francs.

Par contre, nous sommes en progrès, pour la cordonnerie, pour les eaux-de-vie et cognacs, pour les conserves alimentaires et surtout pour les articles de nouveauté dont il se fait une demande croissante et pour lesquels notre supériorité est reconnue par la clientèle.

Ici, comme pour les autres marchés locaux d'Asie Mineure, l'impression qui se dégage est celle d'une forte concurrence et d'une instabilité des relations qui s'explique d'ailleurs par la rareté ou l'absence totale de maisons françaises établies sur place et qui nécessite une surveillance et un effort constants. Là, comme ailleurs, il n'y a de positions solides que celles qu'on défend; et si la négligence peut faire perdre rapidement les meilleurs débouchés, l'attention et l'esprit de méthode peuvent les étendre rapidement.

Les houilles d'Héraclée. — Le bassin houiller d'Héraclée comprend trois séries principales de couches dont les affleurements partent de la mer Noire et se dirigent parallèlement vers l'est, dessinant ainsi une sorte de bande d'environ 150 kilomètres de large, appuyée au nord-ouest

sur la côte et dont l'extrémité orientale se perd dans le massif montagneux du Pont.

La série médiane, dont les couches quittent la mer près de Cozlon, passent dans la vallée de Zougouldak puis dans celle de Tchatal Aghzy, est seule exploitée industriellement. Elle fournit un charbon un peu friable, inférieur au Cardiff, comparable à nos houilles maigres du Pas-de-Calais, mais qui est d'un bon usage pour les bateaux et qui fournit un coke excellent.

Toutes les mines de la région appartiennent à la liste civile qui en a concédé l'exploitation à l'Amirauté ottomane. Celle-ci délivre aux particuliers des permis d'exploitation qui leur confèrent des avantages sensiblement analogues à ceux des concessions européennes, à charge de lui céder à un prix déterminé une part fixée d'avance de leur production, et de lui payer en outre une redevance fixe par tonne de charbon expédié.

La plus importante, de beaucoup, de ces exploitations appartient à une société ottomane de nom, en réalité française, fondée en 1897 à Lyon, au capital de 3.500.000, qui a été porté depuis à dix millions et augmenté d'un capital obligations plus important encore.

La Société ottomane d'Héraclée a obtenu, outre les concessions de terrains carbonifères de Zougouldak et de Tchatal Aghzy que lui disputait un syndicat anglais, celle du port de Zougouldak, petite rade beaucoup plus rapprochée du lieu d'extraction que le port d'Héraclée.

Elle y a fait des travaux très importants, a construit un chemin de fer pour y amener le charbon, des voies aériennes pour transporter celui-ci au niveau des voies ferrées, des triages mécaniques aux centres d'extraction, une usine de lavage, deux batteries de fours à coke, une usine à agglomérer les poussières.

Les comptes de son troisième exercice viennent d'être publiés. Le manque de main-d'œuvre et le relief tourmenté de la région ont beaucoup retardé sa mise en marche normale; d'autre part la date de ses contrats l'a empêché de bénéficier en 1900 de la hausse considérable des charbons. De telle sorte que le bénéfice qu'elle a retiré de son exploitation minière ne lui a pas permis de couvrir les pertes de l'exploitation du port et de celle du chemin de fer, et que les comptes de ses trois premières années se soldent par un déficit d'un million et demi de francs.

Mais ses installations sont à peu près terminées. Son extraction a passé de 160.000 tonnes en 1899 à 255.000 en 1900; elle compte arriver prochainement à 400.000 tonnes, et elle espère fermement que le port et le chemin de fer entièrement outillés, le prix de revient de la tonne sous vergues s'abaissera assez pour lui laisser un bénéfice substantiel.

En tous cas, il ne semble pas que les débouchés doivent faire défaut aux houilles d'Héraclée. L'Amirauté ottomane n'en utilise pas d'autres. La chambre de commerce de Constantinople nous apprend que son port en a consommé environ 140.000 tonnes, concurremment avec 300.000

tonnes de charbons anglais sur lesquels les houillères d'Héraclée peuvent, à raison de leur proximité et de l'amélioration toute récente de leur minerai, se croire quelque avantage. Smyrne consomme environ 100.000 tonnes de charbon, Alexandrie plus de 800.000, Port-Saïd près d'un million. Ce sont de belles positions à conquérir. Et il n'y a pas lieu d'en désespérer, si l'on remarque que la Société vend déjà son coke jusqu'à Marseille et à Assling, en Autriche, et qu'elle a pour clients, outre les chemins de fer de Syrie et les usines à gaz de Beyrouth et de Stamboul, celles de Bucarest et d'Athènes.

Le chemin de fer de Smyrne-Aïdin. — La compagnie du Smyrne-Aïdin, qui est, comme on sait, la plus vieille entreprise de chemin de fer en Asie Mineure et la seule qui, créée par les Anglais, soit restée entre leurs mains, a publié, à l'occasion de l'assemblée générale tenue à Londres le mois dernier, ses comptes d'exploitation pour 1900.

Ils font apercevoir des résultats très satisfaisants. Le produit net s'élève à tout près de 5 millions de francs en augmentation d'un million sur 1899 et de deux millions sur 1898. Après paiement des intérêts aux obligations qui exigent environ trois millions et demi de francs, on a pu placer 250.000 francs à la réserve, en reporter à nouveau près de 750.000 et on entrevoit le moment où il sera possible de répartir un dividende aux actions qui depuis de longues années n'ont rien touché.

Ce chemin de fer, qui, avec le prolongement d'Aïdin à Dinaïr et les embranchements d'Eudemieh-Tireh, de Sevké, de Tchivril, de Bondja et de Denizli, ne compte pas moins de 515 kilomètres, avait droit, aux termes du contrat primitif, à une garantie d'intérêt de 1.200.000 francs. La compagnie y a renoncé en 1888, — sacrifice qui d'ailleurs ne lui coûtait guère, car la garantie était rarement versée — en échange d'une prorogation de concession et d'une extension de son réseau. Elle a vainement essayé depuis de prolonger sa pénétration vers l'Est, au delà de Dinaïr. Après avoir vivement sollicité en 1891 la concession d'une ligne Dinaïr-Konieh, écartée au profit du groupe allemand déjà concessionnaire de la ligne anatolienne de Scutari à Eskicheir et qui en obtint facilement le prolongement sur Konieh, elle a échoué une seconde fois, en demandant à raccorder son réseau au réseau anatolien. Le gouvernement impérial, qui venait d'accorder cette autorisation à la compagnie française de Smyrne-Cassaba, se souciait peu de concurrencer par une parallèle toute proche la ligne de Cassaba à Karahissar à laquelle il avait accordé une forte garantie.

Dans ces conditions et à moins qu'une entente n'intervienne entre les deux compagnies smyrniotes, il est probable que, malgré l'étendue de son réseau et l'importance de son capital qui atteint presque une centaine de millions, la ligne anglaise restera définitivement une entreprise d'intérêt local.

Il est vrai que, dans la banlieue de Smyrne et

dans la vallée du Méandre, elle dessert une des régions les plus riches du monde; richesse, pour le moment d'ailleurs exclusivement agricole. C'est pratiquement des bonnes récoltes du pays, c'est du tabac, des raisins, de la vallonée, de la réglisse, de l'opium, des huiles et surtout des figues du vilayet d'Aidin et de celui de Smyrne que dépendent les grosses recettes du chemin de fer et son avenir est associé aujourd'hui au développement économique de ces vallées côtières, auxquelles la prépondérance croissante de l'élément grec donne des chances incontestables de progrès rapide.

Mouvement commercial d'Alexandrette.

— Cette petite ville de douze à quinze mille habitants, qui n'est ni un centre producteur ni un centre de grosse consommation, tire toute son importance de sa rade, la plus sûre de la côte syrienne, et de sa situation géographique, qui la désignait jadis comme tête de ligne du chemin de fer asiatique rêvé par les maîtres de l'Inde, et qui, aujourd'hui encore, en fait le port du haut Euphrate, et même parfois de la Perse et du Caucase.

En 1899, le mouvement maritime du port s'est élevé à 400 vapeurs, de plus de 500.000 tonnes de jauge, embarquant et débarquant pour 80 millions de marchandises.

Ce total se décompose ainsi :

123 vapeurs anglais,	pour	78.000 tonnes.
79 — autrichiens,	—	118 000 —
40 — français,	—	77.000 —
85 — ottomans,	—	71.000 —
2 — allemands,	—	2.400 —

On voit que notre pavillon ne vient que troisième; il était premier il y a dix ans, où nous figurions pour 50 vapeurs et 72.000 tonnes alors que les Anglais ne dépassaient pas 70 vapeurs et 40.000 tonnes et que les Autrichiens venaient derniers avec 1.400 tonnes.

Sur le chiffre total de 80 millions d'affaires, les importations comptent pour environ 54 millions, près de 17 millions de plus qu'en 1898, année de crise à la vérité.

Ces marchandises répondent, pour la plus grande partie (34 millions), à ce que l'on comprend en Syrie sous le nom de « manufactures » : cotonnades, imprimés, bonneterie, tulles, etc. Dans ce domaine, nous étions il y a vingt ans les premiers.

La négligence de nos commerçants, leur méconnaissance des exigences du marché, l'esprit de méthode de nos concurrents, la modicité de leurs prix, l'apparence brillante et un peu trompeuse de leurs marchandises, nous ont fait passer au quatrième ou cinquième rang.

La première place est tenue par l'Angleterre, avec les cotonnades, les madapolams, les cambridges et les imprimés de Manchester. L'Italie, par un effort tout récent, dû à ses industriels du Nord, et à la vérité encore insuffisamment consolidé, s'est assuré la seconde, avec ses filés de coton lombard, ses étoffes de laine, ses tissus laine et coton, sa lingerie et sa bonneterie, dont

elle importe à Alexandrette pour plus de deux millions de francs. Viennent ensuite l'Autriche-Hongrie pour près d'un million, l'Allemagne pour 700.000 francs. Nous ne vendons pas sur la place pour plus de 500.000 fr. de « manufactures » et parmi les nations industrielles, il n'y a guère après nous que la Suisse et la Belgique.

Notre rang est meilleur en ce qui concerne les soies (un demi-million), la quincaillerie (environ autant). Nous nous maintenons à la première place pour les peaux (400.000 francs) et pour la droguerie.

Mais, par contre, les papiers à cigarettes, dont nous avons été longtemps les importateurs exclusifs, nous sont enlevés en grande partie par les Autrichiens, qui nous distancent aussi et de plusieurs longueurs pour les sucres.

Commerce de Chypre en 1899. — M. Edmond Hippeau, consul de France à Larnaca, constatait dans un récent rapport que la situation économique de l'île n'a jamais été voisine de la prospérité, au cours des vingt dernières années; mais la période de 1896 à 1900 a été particulièrement désastreuse, tant au point de vue de la décroissance du commerce et de la navigation qu'au point de vue de la production et de la culture. La sécheresse est une des causes qui provoque le malaise; l'absence des travailleurs et le manque de capitaux en sont d'autres.

Il a été souvent question, depuis l'occupation anglaise, de susciter la création de banques agricoles et c'est le vœu que le Conseil législatif formule à chaque session. Les diverses tentatives qui ont pu s'appuyer sur des études sérieuses, avec de réelles chances de succès, n'ont pas été encouragées comme il eût fallu et la plupart des projets ont avorté, faute de garanties financières et administratives, soit qu'on refusât de concéder à ces institutions un monopole temporaire et la faculté d'émettre du papier-monnaie, soit qu'on lui imposât des conditions trop pénibles ou inacceptables. Faute d'un établissement de crédit agricole, il n'y a pas de progrès à espérer avant longtemps.

Tableau du commerce général de Chypre.

	Importations.	Exportations.	Total.
	Francs.	Francs.	Francs.
Turquie.....	2.509.150	1.784.950	4.294.100
Angleterre et colonies....	2.104.600	1.641.425	3.756.025
Egypte.....	868.900	2.184.000	3.052.900
France.....	477.875	1.264.825	1.742.700
Autriche.....	954.000	390.250	1.344.250
Grèce.....	260.250	125.100	389.350
Italie.....	184.100	145.700	329.800
Russie.....	166.150	48.100	214.250
Allemagne....	200.225	575	200.800
Belgique.....	133.500	3.000	136.500
Divers.....	85.275	104.400	199.575
Total....	7.944.025	7.706.225	15.650.250

Il est à remarquer que notre commerce d'im-

portation pourrait se développer facilement dans des proportions intéressantes. Pour les spiritueux par exemple (boissons alcooliques et liqueurs), la part de la France n'est que de 1.350 francs sur un total de 12.000 francs. Or il suffirait de faire représenter nos meilleures maisons de l'Armagnac et des Charentes pour leur assurer une place prépondérante sur ce marché. Les produits consommés sont en effet des eaux-de-vie de qualité très inférieure, qui ne se vendent que 3 ou 4 shillings la bouteille, mais sont bien loin de pouvoir soutenir la comparaison avec nos cognacs des bonnes marques. Il en est de même pour nos liqueurs, chartreuse, anisette, rhum, curaçao, etc., qui sont presque inconnues à Chypre où l'on ne consomme guère que les brandies, gins et whiskies anglais.

Quant à nos vins, ils représentent en commerce 3.300 fr. sur un chiffre total de 13.150 fr. L'Angleterre vient en tête, avec ses sherries pour 8.675 fr. Les autres pays n'ont qu'un chiffre insignifiant. Notre exportation pourrait, de ce côté, se développer grandement.

Pour la parfumerie, la France tient la première place, mais pour le savon, c'est la Turquie qui en a la spécialité (156.525 fr.). La Grèce vient ensuite, mais bien loin, avec 13.675 fr., puis l'Angleterre, 7.900 fr., et l'Égypte, 5.950 fr. L'Allemagne arrive même à distancer la France avec 2.825 fr. contre 1.325. Cela paraît inconcevable, étant donné les facilités qu'offre à ce commerce le service direct entre Marseille, principal centre de la savonnerie du midi de la France, et les ports du Levant. Nos nationaux devraient se préoccuper davantage d'un marché qu'il n'est pas malaisé de conquérir avec un peu d'efforts et qui offre un chiffre d'affaires de près de 200.000 fr.

Il en est de même des soieries. La France ne vient là qu'en quatrième rang avec 12.175 fr., après la Turquie (25.700 fr.), l'Angleterre (18.425 fr.), et l'Autriche (12.325 fr.). Il est certain que nos grosses maisons de Lyon et de Saint-Étienne pourraient facilement prendre à Chypre une situation plus importante. La même réflexion s'impose pour l'importation des draps et lainages, La France n'en fournit que pour 30.050 contre 100.900 fr. pour l'Angleterre, 79.100 fr. pour l'Allemagne, 66.825 fr. pour l'Autriche, 47.000 fr. pour la Grèce et 49.375 fr. pour la Turquie!

Notons enfin que si nous venons en tête pour les cuirs et les peaux et pour les instruments de musique, si nous avons le monopole pour l'importation des vers à soie et pour le commerce des briques et tuiles, si enfin nous avons encore une part importante dans les articles de droguerie et les produits pharmaceutiques, nos importations sont absolument insignifiantes pour les articles de mode et mercerie, pour la bijouterie, la quincaillerie, la faïencerie, la verrerie, pour les meubles et pour les machines.

Les colonies juives de Palestine. — Le dernier rapport de M. Dickson, consul anglais à Jérusalem, attire à nouveau l'attention sur cette cu-

rieuse tentative et sur ses résultats matériels.

Elle remonte à cette idée du Sionisme qui paraît, au premier abord, extrêmement simple, puisqu'elle consiste à ramener le plus grand nombre possible d'Israélites à leur patrie ancienne, la Palestine, et à leur vie primitive, la culture du sol, mais qui, dans sa réalisation pratique, se révèle comme absolument paradoxale. En effet, ces émigrants sont en général des juifs de pays du Nord, allemands, roumains et surtout russes, et on les transporte dans des régions méridionales à climat presque désertique; ce sont de petits commerçants, des colporteurs, des gens des villes, on en fait tout d'un coup des cultivateurs et des vigneron. Et d'autre part, on semble admettre que le seul fait d'avoir été brimés sous le même nom par les populations les plus diverses suffira à rassembler dans un même groupement national et religieux et à réunir au judaïsme local des individus de langue et de race très différentes et dont un grand nombre n'ont, malgré leur religion, plus une goutte de sang sémite dans les veines.

Il a fallu, pour réussir dans cette œuvre singulière, des moyens extrêmement forts; comme toutes les créations artificielles, les colonies juives ont été très coûteuses. Chacune d'elles dépend soit d'un riche israélite européen, soit d'une puissante association; ils lui ont fourni des terres achetées à des particuliers ou même concédées par le gouvernement turc; ils assurent éventuellement son entretien.

Celles des environs d'Haïfa, dont l'une, du nom de Zikron-Jacob, ne compte pas moins de 2.000 membres sur 1.416 hectares, relèvent du baron Edmond de Rothschild, de Paris; celles de Tibériade d'une société juive anglaise. Aux environs de Safed, il en est deux; l'une peuplée de juifs roumains, l'autre de juifs russes qui dépendent du même baron de Rothschild, une troisième d'une société juive de Berlin, deux autres d'une société russe. Autour de Jérusalem il s'en trouve une quantité considérable, d'une plus faible étendue de terrain, dont quelques-unes par exception ne dépendent que d'elles-mêmes.

Mais les plus importantes sont celles de la région de Jaffa. La colonie de « Richon-le-Zion », fondée en 1882 par six israélites russes, est devenue le centre d'une exploitation viticole très considérable. On y a planté deux millions de ceps avec des plants des meilleurs crus de France, et creusé des caves immenses, qui l'année dernière ne contenaient pas moins de 50.000 hectolitres de vin. Elle possède une tonnellerie à vapeur, une fabrique de glaces, une verrerie pour faire les bouteilles et jusqu'à son dépôt particulier de vente à Hambourg, où ses vins, qui sont, paraît-il, d'excellente qualité, se sont conquis sans peine un marché.

Les autres s'adonnent principalement, soit, comme « la Porte de l'Espérance » ou comme celles d'Ekron et de Petach-Fikwah, à la production de primeurs et de fruits de conserve, soit, comme celles de Kastinye et de Nachelat-Reuden,

à la culture du mûrier et à l'élevage des vers à soie.

La plus ancienne de toutes, celle de Mikweh-Israel, fondée en 1870 et soutenue par l'Alliance israélite universelle, est le siège d'une école d'agriculture, à laquelle les 240 hectares de la colonie servent de champ d'expérience et qui donne l'enseignement gratuit à de nombreux Israélites.

C'est du côté de la culture intensive de l'orange d'exportation que la plupart de ces entreprises se sont orientées. Et, en même temps qu'elles obtenaient pour elles-mêmes des résultats paraît-il avantageux, elles apportaient à l'ensemble de la situation agricole du pays, des améliorations importantes. C'est à elles qu'est due, en grande partie, l'extension de la culture et de l'exportation de l'orange de Jaffa qui s'est, dans ces dernières années, acquise la réputation d'être la meilleure des variétés connues et qui s'est assurée une place privilégiée sur les marchés de consommation.

Autour de la seule ville de Jaffa, plus de 700 hectares sont, à l'heure qu'il est, couverts d'orangeries dont les fruits forment déjà plus du quart des exportations totales du pays.

Le port n'est pas loin d'en expédier près d'un million de caisses, principalement en Angleterre, grâce aux services directs et rapides qui le relient à Liverpool, et jusqu'à l'année dernière, où le marché européen a paru un peu encombré, la vente s'en montrait extrêmement rémunératrice.

D'autre part, la maraîcherie de Jaffa, et en particulier des melons, d'une taille et d'un parfum remarquables, commencent à alimenter en quantité considérable les ports syriens et jusqu'à Constantinople.

A cette transformation économique les colonies agricoles juives ont pris une très grande part. L'intelligence de leur direction, leur entente du commerce, la pratique des méthodes modernes appuyée par des ressources considérables, leur assurent dans cette œuvre un rang qu'elles ne partagent guère qu'avec les colonies allemandes, les « Templiers » de Haïfa et de la plaine d'Esdrelon.

Elles présenteraient d'ailleurs à une étude attentive d'autres aspects dignes d'attention. Plusieurs d'entre elles offrent des types très curieux d'exploitation communautaire, les unes possédant et travaillant absolument en commun, les autres répartissant chaque année entre leurs membres les terrains à cultiver et transportant ainsi sous le ciel de Judée le « mir » de la Russie méridionale.

Toutes constituent de singulières expériences dans lesquelles la modification du milieu, du climat, de l'activité ancestrale a été appelée à opérer avec une brusquerie, qui, si elle ne permet certes pas de prévoir dès l'heure actuelle les résultats à venir, donne à leur attente un véritable intérêt.

Navigation par Suez en 1899 et 1900. — D'après les statistiques concernant le canal de

Suez, la navigation en 1900 s'est chiffrée par 3.441 navires (3.607 en 1899, 3.503 en 1898) représentant un tonnage net de 9.718.152 tonnes (9.895.630 en 1899, 9.238.603 en 1898). Voici la répartition du transit en 1899 par nationalité, nombre de navires et tonnage net :

Pavillons.	Navires.	Tonnages net.
Anglais.....	2.310	6.586.310 t.
Allemand.....	387	1.070.767 —
Français.....	226	598.819 —
Néerlandais.....	206	418.867 —
Austro-Hongrois.....	101	266.359 —
Japonais.....	65	224.636 —
Russe.....	55	171.589 —
Italien.....	69	132.765 —
Norvégien.....	59	123.736 —
Espagnol.....	39	114.149 —
Américain.....	26	67.689 —
Danois.....	21	58.061 —
Ottoman.....	26	36.669 —
Belge.....	5	12.411 —
Hellénique.....	4	8.438 —
Egyptien.....	2	1.920 —
Portugais.....	3	1.287 —
Suédois.....	2	591 —
Siamois.....	1	538 —

Le pavillon anglais, qui représente toujours environ les 2/3 du tonnage total, progresse encore de plus de 288.000 t. en 1899. Le pavillon allemand gagne encore du terrain et s'augmente de 100.000 t. Le pavillon français, toujours au 3^e rang, s'augmente seulement de 27.000 t. Le pavillon néerlandais progresse de 37.000 t. Le pavillon austro-hongrois s'augmente de 53.000 t. Le pavillon japonais continue ses progrès rapides, augmentant de 41.000 t. son chiffre de l'année précédente et de 194.000 t. son chiffre de 1896. Le pavillon russe est en progrès de 180.000 t. Le pavillon italien gagne un rang et pourtant perd 4.600 t. Le pavillon norvégien gagne aussi un rang et s'augmente de 42.000 t., voyant progresser de plus d'une demi-fois son total de 1898. Le pavillon espagnol, sans doute par suite de la perte des Philippines, perd 2 rangs et voit son tonnage descendre de 35.000 t. Le pavillon américain, par suite de l'acquisition des Philippines, gagne 4 rangs, passant du chiffre presque nul de 1.531 t. en 1898 à 67.689 t. en 1899. C'est là le progrès le plus significatif de l'année 1899. Le pavillon danois est plus que doublé. Le pavillon ottoman perd 2 rangs et 21.000 t. Le pavillon belge ne figurait pas aux deux années précédentes. Le pavillon hellénique devient six fois plus important. Le pavillon égyptien perd 3 rangs et a 5 fois moins de tonnage. Le portugais gagne 3 rangs et s'augmente sensiblement. Le pavillon suédois reste stationnaire et insignifiant. Le pavillon siamois apparaît, tandis que les pavillons argentin et roumain disparaissent.

Pour 1900, le pavillon anglais est en décroissance avec 1.935 navires et 5.605.421 t., soit en diminution de 375 navires et près de 1 million de tonnes ; sa proportion dans l'ensemble du trafic

ne représente plus guère que les 3 cinquièmes. Le pavillon allemand gagne encore du terrain avec 462 navires et 1.466.391 t. en augmentation de près de 400.000 t. en 1899, Le pavillon français qui vient en 3^e rang, avec 285 navires et 751.759 t., est en augmentation de plus de 150.000 t. et de 59 navires. Le pavillon néerlandais progresse de 88.000 t. et 26 navires, le pavillon austro-hongrois de 75.000 et 25 navires.

Le pavillon japonais croit de 21.000 t., tout en diminuant de 2 navires ; mais il perd un rang, dépassé par le pavillon russe, en progrès considérable de 135.000 t. et 45 navires, par suite des événements de Chine.

Le pavillon italien gagne 26.000 t. et 13 navires. Le pavillon norvégien perd 55.000 t., 29 navires et descend d'un rang. Le pavillon espagnol perd 4.000 t. et 6 navires, mais gagne 1 rang à la place de la Norvège. Le pavillon des Etats-Unis descend à 54.000 t. en diminution de 13.000 t. et perd 1 rang que gagne le Danemark, avec 72.621 t., en augmentation nouvelle de plus de 14.000 t. Les autres pavillons présentent peu de changement, sauf l'hellénique qui tombe au dernier rang avec 96 t. au lieu de 8.000 en 1899.

Par rapport au tirant d'eau, 2.125 navires ca-laient 7 mètres ou au-dessous ; 1.482 avaient un tirant supérieur à 7 mètres et parmi ceux-ci 386 dépassaient 7 m. 50 en 1899.

Le nombre des passagers, qui étaient de 219.729 en 1898 a été de 221.348 en 1899. Dans ce nombre on compte 24.179 passagers spéciaux (pèlerins, émigrants, transportés) ; 88.616 passagers civils et 108.552 militaires. Ce dernier chiffre est en baisse de 13.500 sur 1898. Parmi ces militaires, on compte 26.335 anglais, 17.613 russes, 16.978 ottomans, 15.018 français, 12.812 espagnols, 10.269 américains, 3.533 allemands, etc. Il est à remarquer que tous les militaires espagnols venaient d'Extrême-Orient (Philippines) et que tous les militaires américains s'y rendaient.

Pour 1900, le nombre des passagers est en grande hausse à 282.202, grâce surtout aux passagers militaires (154.249) qui sont en augmentation de près de moitié sur 1899. En effet, en raison des événements de Chine, il y a eu progression d'environ 30.000 russes militaires, 28.000 français et 22.000 allemands. Par contre, il y a diminution de 13.000 anglais militaires, conséquence de la guerre du Transvaal.

Dans le pourcentage du tonnage des pavillons, l'Angleterre arrive à 56.7 % après 65.5 % en 1899 et 67.4 en 1898 ; l'Allemagne, à 15 % après 10.8 % en 1899 et 10.4 % en 1898 ; la France, à 8.5 % après 6.8 et 6.9 % ; la Hollande, à 5.2 % après 4.3 et 4.1 %. L'Allemagne gagne une bonne part de ce que perd l'Angleterre, mais les moyennes de 1900 sont faussées en gain comme en perte par les expéditions militaires.

PERSE

La nouvelle route anglaise de l'Inde au Khorassan. L'histoire commerciale de la Perse s'est réduite dans ces dernières années à la lutte de la Russie et de l'Angleterre pour y conserver leurs situations à divers égards privilégiées, et pour étendre l'une aux dépens de l'autre leur zone de pénétration.

On a dit ici même les efforts récents des Russes pour introduire leurs marchandises et leurs capitaux dans la Perse méridionale, domaine jusqu'ici inviolé du commerce britannique : l'ouverture des succursales de la Banque russe de prêts dans les ports du golfe Persique, la création par la Société russe de navigation à vapeur et de commerce de la ligne d'Odessa à Bender-Abbas, Bouschir et Bas-sora ; et le premier voyage d'un de ses vapeurs, l'*Amiral-Kornilof*, emmenant avec lui toute une équipe de représentants de l'industrie russe et offrant aux importateurs de marchandises russes des prêts à peu près nominaux.

Les navires anglais forment encore plus des neuf dixièmes de la flotte commerciale du golfe Persique. Pour être menacé, le commerce britannique est donc loin, on le devine, d'être atteint dans ces régions. Aussi, est-ce dans le Nord, et dans des territoires promis, inéluctablement, semble-t-il, à l'hégémonie russe, que les Anglais semblent avoir porté leur effort.

La *Dépêche coloniale* reproduit une note publiée récemment par l'agent politique du gouvernement de l'Inde de Chagai, et qui présente à ce point de vue un véritable intérêt :

« Il est notifié au public en général, à la communauté mercantile indienne qui trafique avec la Perse et l'Asie centrale et aux pèlerins, voyageurs et autres qui ont à se rendre à Meched que la route commerciale Quetta-Nouschki-Seïstan est ouverte au trafic de tout genre. »

Meched, il est bon de le rappeler, est la capitale du Khorassan, province la plus orientale de l'empire persan, limitrophe du Turkestan russe, bordée tout au long de sa frontière par le chemin de fer transcaspien, dont le grand marché, Askabad, est à moins de 200 kilomètres de Meched, et dont une station, celle de Douchak, est plus proche encore.

Par un phénomène singulier, Meched reçoit encore pour plus de 150.000 francs de marchandises anglo-indiennes, particulièrement des thés de Ceylan et des thés verts de Chine importés par l'Inde. La plus grande partie de ces marchandises n'y restent d'ailleurs pas. Meched est surtout une place de transit pour Khiva et Bokhara. L'insécurité et la difficulté du massif afghan, et plus encore les charges exorbitantes imposées par l'émir, qui se doublent d'un droit *ad valorem* de 18 % à la frontière du khanat de Bokhara, ont fait depuis longtemps préférer le long détour persan à la route directe coûteuse et peu sûre. C'est par le Khorassan que passe, au mépris de la géographie,

le courant commercial de l'Inde au Turkestan russe.

La seule route qui lui fût ouverte jusqu'ici empruntait jusqu'à Bender-Abbas les services côtiers de l'océan Indien, puis remontait directement vers le Nord, dans la direction de Kirman. De cette ville à Birchaoud, premier centre du Khorassan méridional, elle avait à traverser environ 200 kilomètres de steppes salées et désertiques.

On lui reprochait d'être peu sûre et surtout d'offrir pendant la saison sèche des pâturages tout à fait insuffisants aux chameaux des caravanes.

Elle avait, en outre, aux yeux des autorités anglaises, l'inconvénient d'être tout entière persane et d'échapper ainsi presque complètement à son contrôle.

La nouvelle route, entièrement terrestre, n'emprunte le territoire persan que sur environ 500 milles. Le reste, près de la moitié de son tracé, passe sur des régions annexées ou protégées par l'Empire britannique.

Elle part de Quetta, capitale du Siwistan, une de ces « provinces du Nord-Ouest » gardiennes des passes afghanes qui furent enlevées à l'émir à la suite de la guerre de 1879, et que le chemin de fer stratégique de Kandahar relie à Kurrachee et au Pendjab. De Quetta, elle se dirige vers l'ouest, sur Nouschki, dans le Bélouchistan, dont elle suit jusqu'en Perse la frontière afghane. Elle aboutit à Nastérad, chef-lieu de la petite province persane du Séistan, d'où elle remonte vers le Nord, le long du massif montagneux qui sépare le Khorassan du steppe de l'Iran central, et elle rejoint à Birchaoud l'ancienne route de Bender-Abbas.

Toutes les mesures ont été prises pour en rendre le parcours facile et rapide; on a évité les sables et recherché les pâturages. Des puits ont été forés à intervalles réguliers; des abreuvoirs pour les bêtes disposés en lieu utile; des caravan-sérails bâtis à chaque étape. Il y a une ligne télégraphique de Quetta à Nouschki, un service postal hebdomadaire entre Quetta et le Séistan avec six stations installées dans des bungalows nouvellement construits, et la succursale de la banque du Pendjab installée à Quetta donne et reçoit des remises sur Meched.

Des mesures politiques ont accompagné ces aménagements matériels. Le gouvernement de l'Inde s'est assuré le contrôle direct de la route dans son passage en Afghanistan en demandant au khan de Kélat de consentir l'annexion au territoire britannique du district de Nouschki. Et, d'autre part, un consul anglais a été installé à Nastérad à l'entrée de la route sur le territoire persan. D'après la note de l'agent politique citée plus haut, « il offre aux commerçants et aux pèlerins toute assistance dont ils peuvent avoir besoin ».

Ceux-ci paraissent d'ailleurs très disposés à en profiter. Le trafic par la nouvelle voie semble gagner de jour en jour en importance. C'est ainsi que la valeur des marchandises transportées a passé de 60.000 roupies en 1897 à 120.000 en 1900. Les améliorations récentes et la publicité

officielle qui les signale ne pourront que précipiter encore ce mouvement.

Ces efforts doivent être signalés parce qu'ils mettent en évidence l'opiniâtreté, la méthode et l'esprit pratique avec lequel le gouvernement de l'Inde défend ses positions commerciales les plus menacées et tente de développer, même dans des positions manifestement ingrates, ses forces d'expansion.

ASIE ANGLAISE

L'expédition d'Aden. — On sait qu'en dehors du territoire annexé officiellement à l'Empire britannique, et qui comprend, en outre de la petite oasis du cheikh Othman, de la péninsule et du port d'Aden, une partie de la baie de Touwey, le protectorat anglais a été établi sur un certain nombre de petites tribus arabes qui vivent dans les contreforts tourmentés du massif méridional de l'Yémen.

Leurs territoires sont contigus à ceux sur lesquels s'exerce d'une façon tout à fait incertaine l'autorité du vali ture de Sana, et avec lesquels il n'y a jamais eu de véritable délimitation de frontières.

Le naturel remuant et belliqueux de ces populations, le caractère presque toujours nominal de la domination ottomane en Arabie, et, en outre, l'absence totale de méthode et de contrôle dans cette administration rudimentaire, entraînent de fréquents conflits de voisinage où les autorités anglaises trouvent à loisir des occasions d'intervention.

On télégraphie d'Aden qu'une colonne mixte, composée d'environ 500 hommes de troupes anglaises et indigènes, est partie le 15 juillet pour un point du nom d'Ad-Dareja, situé à 440 kilomètres environ, dans l'intérieur. Il s'agissait de prendre possession, amiablement ou de force, d'une position située, prétend-on, sur le territoire d'une tribu protégée, celle des Haoustadi, et que les partisans d'un cheikh voisin, mais dépendant au moins théoriquement de l'autorité turque, avaient occupée et fortifiée assez sérieusement.

La Porte, préalablement interrogée, a, paraît-il, fait savoir que cette occupation avait eu lieu sans qu'elle l'ait ordonné, et il n'y aurait en vérité rien d'étonnant à ce que le vali de Sana n'en ait pas eu connaissance.

En tout cas, lord Curzon, dont l'autorité directe s'étend, en matière politique, sur l'Asie anglaise tout entière, a donné l'ordre au commandant des troupes d'Aden d'aider les Haoustadi à s'emparer du fort contesté.

L'expédition ne paraît pas avoir été bien sanglante. A l'arrivée des troupes anglaises, les gens du cheikh se sont retirés, abandonnant le fort — qu'on a immédiatement fait sauter — et évacuant la région voisine. Les troupes stationneront encore quelque temps sur place, mais les autorités

militaires considèrent l'affaire comme terminée.

Il n'en serait pas de même du sultan qui, d'après une dépêche de Constantinople au *Times*, marquerait un vif mécontentement de l'incident et aurait à son tour fait demander à Londres si le commandant Rowe, chef des troupes d'Aden, avait agi de sa propre autorité ou sur les ordres du gouvernement anglais. Il aurait en outre demandé avec une certaine vivacité le retrait des contingents anglais du territoire contesté.

Mouvement maritime et commercial du port d'Aden du 1^{er} avril 1899 au 31 mars 1900.

— Le mouvement maritime du port et le chiffre des transactions ont marqué pendant cet exercice une baisse parallèle et assez sensible.

La navigation à vapeur présente un tonnage total de 2.467 milliers de tonnes avec 4.224 navires : ce qui comporte sur l'année précédente une diminution de 171 navires et de 170.000 tonnes. Elle est mal compensée par l'augmentation des voiliers pour 160 unités et 5.581 tonneaux.

D'autre part, le montant total des importations et des exportations a passé de 144 millions en 1898-1899 à 136 millions pour l'exercice en cours.

Cette baisse semble avoir deux causes. La première, qui est temporaire, tient à la diminution des exportations de céréales indiennes, restreintes anormalement par la famine, et entraînant une diminution sensible des entrées de grains à Aden. La seconde paraît acquise et tient au fait que les cafés de l'Yémen tendent à abandonner leur ancien port, pour sortir désormais directement sur la mer Rouge par Hodeyda, dont la rade un peu améliorée prend depuis quelques années un essor économique intéressant. Djibouti fait aussi à Aden une concurrence grandissante.

La situation du commerce français est stationnaire. Aux importations, nous sommes en progrès en ce qui concerne les bougies, les tissus de coton et de soie ; mais, par contre, les sucres autrichiens, dont le prix de vente est un peu inférieur à nos provenances, les remplacent peu à peu ; nos farines sont fortement concurrencées par celles de Hongrie et de Syrie, et nos conserves sont en recul.

Aux exportations, l'augmentation la plus importante porte sur les peaux séchées de chèvres et de moutons, dont une partie est de provenance abyssine et va à Marseille.

Il n'y aurait d'ailleurs pour notre commerce de perspectives sérieuses de progrès que si notre pavillon retrouvait quelque peu de son importance malheureusement en déclin.

Le commerçant va naturellement aux communications régulières et aux prêts à bon marché. Or nos tarifs de transport sont assez élevés et nos services tendent plutôt à se raréfier qu'à s'étendre. Au point de vue du tonnage, la France, qui tenait il y a quelques années le second rang dans le port d'Aden, passe maintenant au cinquième après l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie.

Elle figurait au mouvement commercial de 1895-1896 pour 128 vapeurs et 266.000 tonnes ;

ces chiffres tombent en 1899-1900 à 54 vapeurs et 108.000 tonnes. Dans la même période, les Allemands passaient de 90 vapeurs à 135 et de 230.000 tonnes à 371.000. Ce sont là des constatations qui seraient tout à fait inquiétantes si l'augmentation continue de notre navigation à Djibouti n'expliquait pour une bonne part la rareté grandissante du pavillon français à Aden.

Il est juste de dire que des faits récents vont améliorer sensiblement cette situation.

La Compagnie des Messageries maritimes a décidé il y a quelques mois que ses paquebots de la ligne d'Australie toucheraient à Aden au retour.

La Compagnie Havraise péninsulaire a rétabli pareillement à titre d'essai l'escale d'Aden pour les paquebots de Maurice et de la Réunion.

Enfin, la Compagnie de l'Afrique Orientale vient d'organiser entre Aden et Djibouti un service régulier par bateaux français.

Ces efforts sont peut-être un peu tardifs ; mais nous n'avons pas le droit de nous montrer difficiles et il faut y applaudir sincèrement.

NOMINATIONS OFFICIELLES

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

ARMÉE DE TERRE

Chine. — M. Prudot, *payeur gén. de 1^{re} cl.* du serv. de la trésorerie et des postes du corps expédit. est promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

M. Lévy, *capit.* du 5^e rég. de génie, comm. la section de télégr. du corps expédit. est promu à la 1^{re} cl. de son grade.

Indo-Chine. — M. Scherdlin, *capit.* du génie, h. c. au service géogr. est promu à la 1^{re} cl. de son grade.

ARMÉE COLONIALE

INFANTERIE

Chine. — Les officiers ci-après de l'ét. maj. du corps expédit. sont affectés savoir :

MM. les *chefs de bataillon* Pourrat au 16^e rég. ; Blancheville au 17^e rég. ; Mérienne-Lucas au 18^e rég.

MM. les *capitaines* Expert-Bezançon au serv. géogr. du corps expédit. ; Méra à la 8^e comp. du 16^e rég. ; Helleringer à la 7^e comp., Aubé à la 10^e comp. du 17^e rég.

M. le *lieutenant* Servagnat à la 4^e comp. du 16^e rég.

Tonkin. — M. le *capitaine* Barféty du 4^e tirail. tonkin. est promu à la 1^{re} classe de son grade.

Sont désignés pour servir au Tonkin :

M. le *lieutenant-colonel* Famin, du 13^e rég.

M. le *chef de bataillon* Pansier, du 4^e rég.

MM. les *capitaines* Bernard, de l'ét. maj. du corps expédit. de Chine ; Chabbert et Legendre, du 1^{er} rég. ; Mathieu du 7^e rég.

MM. les *sous-lieutenants* Orliac, du 4^e rég., pour servir à la sect. de télégr. ; Fournier, du 4^e rég., pour servir à l'ét.-maj. partic. ; Musard, du 8^e rég. ; Hamaide, du 22^e rég. ; Gilbert, du dépôt d'Oléron.

Les officiers ci-après en service au Tonkin sont affectés savoir :

MM. les *chefs de bataillon* : Barbécot comme major, Staup au 2^e bat., du 9^e rég. ; Mangin au 2^e bat. du 3^e tirail. tonkin.

MM. les *capitaines* : Coquant à la 5^e comp., Caillet à la 8^e comp., du 9^e rég. ; Boquet à la 7^e comp., Lallemand à la

14^e comp., Fleuriot de Langle à la 15^e comp., du 10^e rég.; Billès à la 1^{re} comp. du 1^{er} tirail. tonkin.; Philippe à la 3^e comp. du 2^e tirail. tonkin.; Bertrand à la 11^e comp. du 3^e tirail. tonkin.

MM. les *lieutenants* : de Fontaubert à la 3^e comp., Bassères à la 9^e comp., du 1^{er} tirail. tonkin.; Lamy à la 1^{re} comp., Le Boucher de Brémoy à la 9^e comp., du 2^e tirail. tonkin.; Tambrun à la 13^e comp., Lame à la 16^e comp., du 3^e tirail. tonkin.

MM. les *sous-lieutenants* : Lefranc à la 7^e comp. du 9^e rég.; Caillette à la 1^{re} comp., Maurice à la 3^e comp., Beigbeder-Calay à la 5^e comp., Rosse à la 10^e comp., Abadie à la 13^e comp., Paris à la 14^e comp., du 10^e rég.

Cochinchine. — M. le *lieutenant* Perrot, en service en Cochinchine, est promu à la 1^{re} cl. de son grade.

Sont désignés pour servir en Cochinchine : MM. les *chefs de bataillon* Deleval, du 5^e rég.; Bertrand du 8^e rég.

Les officiers, ci-après en service en Cochinchine, sont affectés, savoir :

M. le *capitaine* Crotte, à la 2^e comp. du 11^e rég.

MM. les *lieutenants* : Saint-Gès à la 1^{re} comp., de Viville à la 3^e comp., Battesti à la 7^e comp., Treuille à la 9^e comp., Crabos à la 10^e comp., Lhomme à la 11^e comp., Mongodin à la 12^e comp., du 11^e rég.

Annam. — Les officiers ci-après en service en Annam sont affectés, savoir :

M. le *capitaine* de Leselenc, à la 2^e comp. du rég. de tirail. annam.

MM. les *lieutenants* : Bonhomme à la 5^e comp., Lion à la 8^e comp., Dussange à la 9^e comp., Boidard à la 10^e comp., Lasnier à la suite, du rég. de tirail. annam.

MM. les *sous-lieutenants* : Bathany, à la 3^e comp., Martin-Jarraud à la 12^e comp., du rég. de tirail. ann.

ARTILLERIE

Chine. — Sont promus à la 1^{re} cl. de leur grade :

MM. les *lieutenants* Valat, Pidoux, Leroux et Voisin du corps expédit

Les officiers ci-après en service au corps expédit. ont reçu les affectations suiv. :

M. le *chef d'escadron* Bouliol a été nommé au command. des batt. d'artill. col.

M. le *chef d'escadron* Dupont a été nommé au command. de la 2^e batt. de montagne et de la 6^e batt. de camp.

M. le *chef d'escadron* Germain a été nommé au command. de la 1^{re} batt. de montagne et de la 7^e batt. de camp.

M. le *chef d'escadron* Gibert a été nommé au command. des 3^e et 4^e batt. de montagne et de la 8^e batt. de camp.

Indo-Chine. — M. le *capitaine* Surchamps, de l'artill. col. est détaché au gouvern. gén. de l'Indo-Chine.

Tonkin. — M. le *lieutenant* Bruyère détaché aux trav. publics du Tonkin, est promu à la 1^{re} cl. de son grade.

Cochinchine. — M. le *lieutenant* Audouit, des batt. de Cochinchine, a été promu à la 1^{re} cl. de son grade.

Sont désignés pour servir à la direct. d'artill. de Cochinchine :

MM. Doucet, *officier d'admin.*, de 1^{re} cl. de la fonderie de Ruelle; Gazanion, *offic. d'admin.* de 3^e cl. de l'école de pyrotechnie marit.; Duchemin, agent de 2^e cl. du pers. des compt., pour servir comme garde-magasin de la marine à Saïgon.

MM. les *lieutenants* : Paquelier, Villain et Ducla ont été classés respectiv. aux 9^e, 10^e et 11^e batt. au cap Saint-Jacques.

MINISTÈRE DE LA MARINE

LÉGION D'HONNEUR

Extrême-Orient. — Sont nommés :

A la dignité de grand officier :

M. le *contre-amiral* Courrejolles, com. l'esc. d'Extrême-Orient.

Au grade de commandeur :

M. le *capitaine de vaisseau* Philibert, chef d'ét.-maj. de l'esc. d'Extr.-Orient.

Au grade d'officier :

MM. les *capitaines de frégate* : Bouxin, commandant le

Mytho; Aubin, command. le *Jean-Bart*; Nicol, command. le *Pascal*; Jan Kerguistel, officier en 2^e du *D'Entrecasteaux*; Habert, command. le *Pei-Ho*.

MM. les *lieutenants de vaisseau* : Tonnellier, command. l'*Avalanche*; Petit, de l'esc. d'Extr.-Orient.

MM. les *commiss. en chef de 1^{re} cl.* : Sainte-Claire-Deville, direct. du serv. admin. du corps expédit.; Plivart, commiss. de l'esc. d'Extr.-Orient.

M. le *commiss. princ.* Dubled, chef du serv. admin. du corps expédit.

M. le *méd. princ.* Mercié, méd. de divis. à bord du *D'Entrecasteaux*.

M. le *médecin de 2^e cl.* Vizerie, de l'esc. Extr. Orient.

Au grade de chevalier :

M. le *lieutenant de vaisseau* : Paqué, à bord de l'*Amiral-Charner*.

MM. les *enss. de vaisseau* : Mahéas, à bord du *Pei-Ho*; Béard du Désert, de l'esc. d'Extr.-Orient.

M. le *commiss. de 1^{re} cl.* : Caroff, à bord du *Pei-Ho*.

MM. les *médecins de 1^{re} cl.* : Forgeot, à bord du *Chasseloup-Laubat*; Lafaurie de l'hôpital de Nagasaki; Bouras, du corps expédit.

M. le *mécan. princ. de 1^{re} cl.*, Duthil, à bord de la *Nive*.

MM. les *premiers maîtres* : Kerdreux, à bord du *Redoutable*; Cristofari, à bord de la *Nive*; Allard, à bord du *Pei-Ho*; Lefroid, de l'hôpital de Nagasaki.

EMBARQUEMENTS

Sont désignés pour embarquer :

Sur l'*Amiral-Charner* : M. le *lieutenant de vaisseau* Serven.

Sur la canonnière la *Surprise* : M. le *lieutenant de vaisseau* Thomas.

Dans l'escadre d'Extrême-Orient : MM. les *aspirants de 1^{re} cl.*, Faure, Tremblé, Dorémus, Cruchon, Esteva, Fouque, Perrin, Mélo, Gensoul, de l'Escaille, Guelpa, Grellet de la Deyte, Thévénard, Lavabre, Le Neannec, Reymond, Bruneton, Gaultier, Poitevin, Despax, Rouvier, Duplat, Viénot de Vaulblanc, Marcenet, Langlois, Gresser, d'Ornano, Tingry, Gélis, Bourdeaux, Dubois, Demarquay, Martel, Planchot, Richard, Carré, Riéter, Guibert, Ohl.

Océan Indien. — Sont désignés pour embarquer :

Sur le *Catinat* : MM. les *lieutenants de vaisseau*; Franques et Sériot.

Dans l'escadre de l'Océan Indien :

MM. les *aspirants de 1^{re} cl.*, Welfele, Jobard, Fahrner et Lillot.

MINISTÈRE DES COLONIES

Indo-Chine. — Sont nommés :

Officier de Légion d'honneur :

M. Frézouls, direct. des douanes et régies de l'Indo-Chine, Chevalier de la Légion d'honneur :

MM. Léchelle, cons. à la Cour d'appel de l'Indo-Chine; Masse, admin. de 1^{re} cl., des serv. civ.; Capus (Guill.), direct. de l'agric. et du comm. de l'Indo-Chine.

MM. Rieutord et Sceti, admin. de 5^e cl. des serv. civ. sont promus au grade d'admin. de 4^e cl.

M. Delamarre est nommé admin. stag. des serv. civ.

M. Johnson est nommé inspect. de 4^e cl. des bâtiments civils.

Tonkin. — Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur :

MM. les *médecins-major de 1^{re} cl.*, Capus (Jean) et Dumas, en serv. au Tonkin.

Cochinchine. — M. de Lamothe; gouvern. de 1^{re} cl. des col., a été nommé lieut.-gouv. de Cochinchine.

Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur : MM. Rémond, juge au trib. de Saïgon; Clavel, méd. princ. de 1^{re} cl., en Cochinchine.

M. le D^r Hénaff, médecin en chef des colonies, est nommé chef du service de santé de la Cochinchine et du Cambodge.

M. le D^r Miquel, méd. de 1^{re} cl. des col., est nommé directeur de l'institut Pasteur à Saïgon.

M. Pierucci, agent de 1^{re} cl. de la police admin. et judic. est dés. pour remplir les fonct. d'huissier au palais du lieut.-gouverneur.

M. Quesnel, admin. de 5^e cl. des serv. civ. est chargé provis. de la direct. de la province de Mytho.

M. Tournois, commis. de 2^e cl., est dés. pour servir au bureau du secrét. du gouv. de la Cochinchine.

M. Asse, commis de 3^e cl. des serv. civ., est dés. pour serv. au 1^{er} bureau du secrét. du gouv.

M. Canolle, commis de 3^e cl., est dés. pour servir comme comptable, à Tay-Ninh.

M. Levesque, commis de 2^e cl., est dés. pour servir comme comptable à Soc-Trang.

M. Garnier est nommé admin. de 3^e cl., des serv. civ. de l'Indo-Chine pour servir en Cochinchine.

Annam. — Une médaille d'argent a été décernée à MM. Fraimbault et Carré, vétér. milit. détachés à l'institut Pasteur de Nha-Trang.

Cambodge. — M. Poiret, admin. stag. est dés. pour remplir les fonctions de sous-chef de la comptabilité au Cambodge.

M. Legros, admin. stag. est dés. pour servir sous les ordres de M. l'admin. résident à Prey-Veng.

M. Durand, admin. de 5^e cl. est dés. pour servir sous les ordres de M. l'admin. résident à Kompong-Chnang.

M. Hertrich, admin. de 4^e cl. est chargé de la direct. de la province de Kompong-Cham.

M. Erny, admin. de 5^e cl., est chargé provis. de la direct. de la province de Rach-Gia.

M. Marguet, commis de 2^e cl., est dés. pour servir sous les ordres de M. l'admin. rés. à Pnom-Penh.

M. Mercier, commis de 1^{re} cl., est chargé de la direct. du port de commerce à Pnom-Penh.

M. Rostaing, commis. de 3^e cl., est mis à la disp. de M. le Résident supér. du Cambodge.

Inde. — Est nommé chevalier de la Légion d'honneur :

M. Legendre, procureur gén. de l'Inde.

Sont nommés :

Conseiller à la Cour d'appel de l'Inde : M. Carme.

Procur. de la Républ. à Karikal : M. Mosnier.

Conseiller audit. à la Cour d'appel de l'Inde : M. Dugand.

Juge de paix à compét. étendue à Mahé : M. Michas.

Yunnan. — M. Blim, ingénieur, est nommé direct. des trav. publics de 2^e cl. et chargé de la direct. des trav. au Yunnan.

M. le Dr Barbezieux est nommé médecin du consulat de France à Mongtzé.

Haïnam. — M. le Dr Sibiril, méd. de 2^e cl., des col. est nommé méd. du cons. de France à Hoï-How.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Klobukowski, ministre plénip. de 2^e cl., a été nommé ministre résident de France à Bangkok.

M. Bousquet, sous-lieut. au 16^e rég. d'inf. col., est placé à l'ét.-maj. partic. des tr. de l'Indo-Chine, pour servir comme détaché auprès du ministre de France au Siam.

LÉGION D'HONNEUR

Sont nommés au grade d'officier :

MM. Cotard, directeur de la C^{ie} des ch. de fer de Smyrne-Casaba; Jaunez-Sponville, ingén. en chef des usines Demidoff, à Taguil.

Au grade de chevalier :

MM. Agelon, receveur des postes à Constantinople; Laville, médecin en mission en Chine; Le Roux, consul de 1^{re} cl. à Hong-kong; Savoye, consul général à Damas; Wehrung, directeur de la banque russo-chinoise à Changhai.

Bibliographie

En Indo-Chine (1896-1897) : Tonquin, Haut Laos, Annam septentrional, par le MARQUIS DE BARTHELEMY, 1 vol. in-18, avec 20 gravures et 5 cartes, et le portrait de l'auteur. Paris, Plon-Nourrit et C^{ie}, 4 francs.

Le marquis de Barthelemy nous conduit avec entrain, une bonne grâce charmante et un esprit très déli-

cat à travers ces beaux pays qu'il connaît si bien, le Tonquin, le Haut-Laos et l'Annam. Il nous montre successivement Haiphong et Hanoï, la province de Vinh, Xiengkhouang, Luang-prabang, Vien-tiane et Hué. Partout il a recueilli des souvenirs précieux et il nous donne les renseignements ethnographiques, géographiques, économiques les plus précis et les plus intéressants. La lecture de ces pages si bien remplies est d'un grand charme. Ce long voyage souvent pénible, est raconté avec tant de simplicité qu'il semblerait une véritable partie d'agrément.

La partie la plus remarquable de son expédition est certainement sa marche de Vinh à Luang-prabang à travers tout le Laos. Grâce à cinq cartes spécialement dessinées à cet effet et à un appendice qui nous donne le détail de ses étapes, nous pouvons suivre dans sa route le marquis de Barthelemy, jour par jour, heure par heure. Et cela est d'un intérêt très grand.

Au début de son livre, M. de Barthelemy se demande par quel aimant spécial l'Indo-Chine attire son visiteur jusqu'à le fixer à son sol lointain. « Ne pourrait-on pas, ajoute-t-il, attribuer cette sorte d'amour pour ce coin du monde à la pointe de sentimentalisme que possède tout Français et au cadre merveilleusement sauvage et varié offert là-bas à ses rêveries? L'Indo-Chine semble se révéler à temps pour le bien de la France; c'est là que verront tomber leurs désillusions les oisifs forcés de notre société moderne. Ils y trouveront, avec une vie active, de quoi satisfaire leurs goûts pour le pittoresque et l'imprévu. »

Après avoir lu l'excellent ouvrage du marquis de Barthelemy, on ne peut que partager l'admiration de l'auteur pour ce beau pays et souscrire d'enthousiasme à son opinion.

Nous sommes d'autant plus heureux de signaler à nos lecteurs ce beau livre que M. de Barthelemy est un des membres les plus dévoués du Comité qui est très fier du talent de son collaborateur.

Voyage en Russie et en Perse, conférence faite à Tunis, au palais des Sociétés françaises, par le lieutenant GRILLIÈRES, du 4^e zouaves. — Tunis, imprimerie Rapide; une brochure avec carte et nombreuses illustrations, 0 fr. 75.

Le lieutenant Grillières aime les voyages difficiles et il sait voyager. Il nous raconte avec esprit et gaieté les péripéties d'une excursion peu banale, de Paris à Téhéran en passant par Saint-Pétersbourg, Moscou, Sébastopol, Yalta, Batoum, Bakou, Askabad et Méched, et de Téhéran à Marseille par Euzeli, Bakou, Téflis et Batoum. Le lieutenant Grillières se proposait de visiter le massif afghan, mais il ne put accomplir cette partie de son programme, s'étant heurté à l'opposition formelle des chefs de poste de la frontière. L'ordre de l'émir d'Afghanistan est en effet formel : nul Européen venant du Nord ne peut pénétrer sur son territoire.

Nous ne pouvons que regretter cette intransigeance des Afghans, car nous y perdons certainement de très intéressants récits, à en juger par les descriptions si curieuses que le lieutenant Grillières nous donne des autres régions parcourues par lui.

La brochure dans laquelle sont rassemblés ces souvenirs est illustrée de nombreuses vues photographiques qui ajoutent encore à son intérêt.

Le Gérant : A. MARTIAL.